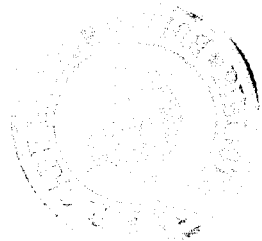


H. Schönbauer del.

C. Rorich sculp.

GRUBERZ. CRUYERE.

Druck & Verlag von Chr. Krüsi in Basel.



NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES  
**1877**

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE LA

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG.

Onzième année.

ORNÉE DE SEPT GRAVURES OU VIGNETTES.



**FRIBOURG**

IMPRIMERIE L. FRAGNIÈRE.



## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

---

*Aigle*, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mardi et vendredi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'OEx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Loche*, le samedi. — *Lucens*, le mardi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le jeudi. — *Ollon*, le vendredi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Schaffhouse*, le mardi grand marché et le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, les mardi et vendredi. — *St Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché, et le lundi.

---

## Eclipses en 1877.

Il y aura cinq éclipses, trois de soleil invisibles pour nos contrées, et deux éclipses de lune visibles en Europe.

---

## Observations.

### Comput ecclésiastique.

Nombre d'or . . . . . 16	Indiction romaine . . . . . 5
Epacte . . . . . XV	Lettres dominicales . . . . . G
Cycle solaire . . . . . 10	Lettre du Martyrologe . . . . . d

### Fêtes mobiles.

Septuagésime, 28 janvier.	Pentecôte, 20 mai.
Les Cendres, 14 février.	Trinité, 27 mai.
Pâques, 1 avril.	Fête-Dieu, 31 mai.
Les Rogat. 7, 8, et 9, mai.	Premier dimanche de l'Avent
Ascension, 10 mai.	2 décembre

Entre Noël 1876 et le dimanche de quinquagésime 1877, il y a 6 semaines et 6 jours.

Entre l'Épiphanie et le mercredi des cendres (temps du carnaval), il y a 5 semaines.

Entre la Pentecôte et l'Avent, il y a 25 dimanches.

### Commencement des quatre saisons.

Le printemps, le 20 mars, à 0 h. 23 m. du soir.

L'été, le 21 juin, à 8 h. 53 m. du matin.

L'automne, le 22 septembre, à 11 h. 23 m. du soir.

L'hiver, le 21 décembre, à 5 h. 25 m. du soir.

### Quatre-Temps.

<b>Reminiscere</b>	21 février.	<b>Crucis</b>	19 septembre
<b>Trinitatis</b>	23 mai.	<b>Lucie</b>	19 décembre

### Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Nouvelle lune ☾	Pleine lune ☀
Premier quartier ☾	Dernier quartier ☾
Verseau ♒	Bélier ♈
Poisson ♓	Taureau ♉

### Signes du soleil et des principales planètes.

Mercure ☿	Mars ♂	Jupiter ♃
Vénus ♀	Soleil ☉	Uranus ♅
Terre ♁	Saturne ♄	Lune ☾

### Autres signes du calendrier.

Conjonction ♀♂	Cours direct <i>dir.</i>	Tête de dragon ☉
Aspect sextil ✱	Cours rétrogr. <i>rétr.</i>	Queue de dragon ☾
Quadrature □	Lune ascendante ☾	Périgée ☾ <i>Per.</i>
Aspect trine △	Lune descendante ☾	Apogée ☾ <i>Ap.</i>
Opposition ♂♂		



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
L	1 CIRCONCISION. s. Odilon.		7.56	4.12
M	2 B. Macaire, ab., s. Adélard		7.56	4.13
M	3 ste Geneviève, v., s. Florent.		7.56	4.14
J	4 s. Tite, év., s. Rigobert, év.		7.56	4.15
V	5 ste Emilienne, v.		7.55	4.16
S	6 EPIPHANIE. 3 Rois.	☾ 2 h. 53 m. soir.	7.55	4.17
D	7 1 s Lucien, pr. m.		7.55	4.18
L	8 s. Séverin, ap. de la Nor.		7.55	4.19
M	9 s. Julien, m., s. Basilisse v.		7.54	4.21
M	10 s. Guillaume, év.		7.54	4.22
J	11 s. Hygin, pr. m.		7.53	4.23
V	12 s. Ernest, m., s. Satyre, m.		7.53	4.25
S	13 s. Hermyle, m., s. Léonce.		7.52	4.26
D	14 2 Pet. Com. des morts. s. Hil.	☉ 2 h. 3 m. soir.	7.52	4.27
L	15 s. Paul, er., s. Maurice, a.		7.51	4.29
M	16 s. Marcel, P. m., s. Bérard.		7.50	4.30
M	17 S. N. de J. s. Sulpice.		7.49	4.32
J	18 Ch. S. Pierre à Rome.		7.49	4.33
V	19 s. Canut, r. m., s. Wulstan.		7.48	4.35
S	20 ss. Fabien et Sébastien, mm.		7.47	4.36
D	21 3 ste Agnès, v., s. Meinrad.		7.46	4.38
L	22 ss. Vincent et Anastase.	☾ 4 h. 29 m. soir.	7.45	4.39
M	23 s. Raymond, Emérentien.		7.44	4.41
M	24 s. Timothée, év. m.		7.43	4.42
J	25 Conversion de S. Paul.		7.42	4.44
V	26 s. Polycarpe, év. m.		7.41	4.45
S	27 s. Jean Chrisostôme, év.		7.39	4.47
D	28 s. Amédée, év. Septuagésime		7.38	4.49
L	29 s. François de Sales, év.	☉ 9 h. 14 m. mat.	7.37	4.50
M	30 4 ste Martine, s. Hyacinthe.		7.36	4.52
M	31 s. Pierre Nolasque, f.		7.34	4.54

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 5 minutes.

Dernier quartier, le 6, à 2 h. 53 m. du soir.

Nouvelle lune, le 14, à 2 h. 3 m. du soir.

Premier quartier, le 22 à 4 h. 29 min. du soir.

Pleine lune, le 29, à 9 h. 14 min. du matin.

## FOIRES DE JANVIER.

Aarbourg	15	Ollon	12	Berthoud	4
Æschi	9	Olten	29	Fribourg	8
Albeuve	8	Porrentruy	15	Genève, tous les	
Baden (A).	30	Romont	9	lundis pour bé-	
Berne	2, 16	Rougemont	17	tail de boucherie	
Bulle	11	Rue	17	Locle, marchés	
Château-d'Ex	29	Siviriez, Frib.	20	aux chev. les	
Delémont	16	Soleure	9	samedis.	
Estavayer	17	Sursée	8	Morges	3
Fribourg	8, 9, 10	Unterséen	5, 34	Moudon	4
Genève	4	Vevey	30	Neuchâtel	4
Gessenay	30	Zofingen	14	Nyon	4
Leipzig	2 au 15	Zoug	30	Orbe	29
Martigny-B.	8			Payerne	4
Mont-s.-Vaud	19	<i>Marchés au bétail.</i>		Sion	27
Morges	10			Thoune	27
Nidau	30	Berne	2, 16	Vevey	30

### Travaux des champs pour chaque mois.

**Janvier.** Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

## VIEUX PROVERBES (\*)

N'est si bon cheval de selle

Qui ne devienne haridelle.

Ne s'acquiert honneur ny bien

A dormir ou ne faire rien.

(\*) Tirés de différents manuscrits du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

## AVIS.

Les autorités des localités respectives sont priées de nous faire connaître les changements des foires, ainsi que les erreurs que nous aurions pu commettre, faute de renseignements suffisants.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.		SOLEIL	
				lev. h. m.	couch. h. m.
J	1 s. Ignace, év. m.		☾ ☐ ☽	7.33	4.55
V	2 PURIFICATION. s. Appron.		☽ en ☾	7.32	4.57
S	3 s. Blaise, év. m.		☾ ☐ ♀	7.30	4.59
D	4 <i>Sexagés.</i> s. André Corsini.			7.29	5. 0
L	5 ste Agathe, v. m., B. Oger.		☾ 5 h. 35 m. mat.	7.27	5. 2
M	6 ste Dorothee, v., s. Amand.			7.26	5. 3
M	7 s. Romuald, ab.		♀ dir.	7.24	5. 5
J	8 s. Jean de Matha.		☾, ♀ ♂ ♀	7.23	5. 7
V	9 ste Apolline, v. m.			7.21	5. 9
S	10 s. Scholastique, év.		♀ en ☾	7.20	5.10
D	11 <i>Quinquag.</i> s. Séverin, ab.		☾ Apog.	7.18	5.12
L	12 ste Eulalie, v. m.			7.16	5.13
M	13 s. Maure, m.		☉ 9 h. 34 m. mat.	7.15	5.15
M	14 <i>Les Cendres.</i> s. Valentin, pr.		☾ ☽	7.13	5.17
J	15 s. Faustin, m., s. Géorgie.		☾ ☐ ♂	7.11	5.18
V	16 ste Julienne, v. m.		☾ ☐ ☽	7. 9	5.20
S	17 s. Silvin, év., s. Fintan, pr.			7. 8	5.22
D	18 1 <i>Quadr.</i> s. Siméon, év.		☉ en ☽	7. 6	5.23
L	19 s. Boniface, év.		☾ ☐ ☽	7. 4	5.25
M	20 s. Sadoth, év. m.			7. 2	5.27
M	21 Q.-T. s. Maximien, s. Germ.		☾ 4 h. 51 m. mat.	6.59	5.28
J	22 <i>Ch. s. Pierre à Antioche.</i>		☾, ☾ ☽ ♂	6.58	5.30
V	23 Q.-T. s. Pierre Dam., év. d.		☾ ☽ ☽	6.57	5.32
S	24 Q.-T. MATTHIAS, ap.			6.55	5.33
D	25 2 <i>Quadr.</i> s. Césaire, méd.			6.53	5.35
L	26 s. Nestor, év., s. Faustinien		☾ Per.	6.51	5.36
M	27 s. Léandre, ste Honorine.		☉ 7 h. 49 m. soir.	6.49	5.38
M	28 s. Romain, a., s. Lupicin.			6.47	5.40

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 33 minutes.

Dernier quartier, le 5, à 5 h. 35 m. du matin.

Nouvelle lune, le 13, à 9 h. 34 m. du matin.

Premier quartier, le 21, à 4 h. 51 min. du matin.

Pleine lune, le 27, à 7 h. 49 m. du soir.



## FOIRES DE FÉVRIER.

Aarau	21	Moudon	5	<i>Marchés au bétail.</i>
Aarberg	14	Neuveville	27	
Avenches	2	Onnens, Vaud	17	Bâle, les vendred.
Bâle	23	Orbe	12	Berne 6, 13
Berne	6, 13	Payerne	8	Berthoud 1
Bienne	4	Pontarlier	8	Fribourg 3, 19
Bremgarten	5	Porrentruy	19	Genève, les lun-
Brientz	1	Rapperswyl	7	dis pour bétail
Bulle	1	Romont	6	de boucherie.
Buren	28	Rue	24	Landeron 5
Châtel-St-Denis	12	Saignelégier	5	Locle, marché aux
Delémont	20	Schwarzenbourg	12	chev. les samed.
Echallens	22	Sempach	5	Morges 7
Fribourg	19-21	Sierre	12	Moudon 5
Genève	5	Sion	10	Neuchâtel 1
Laufon	12	Wangen	2	Nyon 1
Lenzbourg	1	Wilisau	12	Orbe 26
Liestal	14	Winterthour	1	Payerne 1
Martigny-B.	5	Yverdon	27	Romont 27
Monthey	1	Yvorne	7	Sion 24
Morat	21	Zoffingen	8	Thonon 1
Morges	28	Zoug	13	Vevey 27
		Zweisimmen	1	

**Février.** Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

Ne te moque jamais des loups  
Qu'hors du bois et de leurs coups.

Ny le pied en tous endroits,  
Ny le cœur où tu ne dois.

Où entre le vin à foison  
En sort bien tost la raison.

Où homme et femme ne font rien  
La maison ne va pas bien.

Oignez vilain, il vous poindra ;  
Poignez vilain, il vous oindra,

# MARS



# 31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.		SOLEIL	
				lev. h. m.	couch h. m.
J	1 s. Albin, év.	♂	♂ ♀	6.45	5.41
V	2 s. Simplicie, P., ste Janvière.	♂	♂ ☉	6.43	5.43
S	3 ste Cunégonde, imp.	♂		6.41	5.44
D	4 3 s. Casimir, c., s. Lucius, P.	♀	* ♀	6.39	5.46
L	5 s. Théophile, év.			6.37	5.47
M	6 s. Fridolin, pr., ste Collette.	☾	10 h. 36 m. soir.	6.35	5.49
M	7 <i>Mi-Car.</i> s. Thomas d'Acquin.	☾	♀ * ♂	6.33	5.51
J	8 s. Jean de Dieu, c.	☾	♂ ♀	6.31	5.52
V	9 ste Françoise Romaine, vv.	☾		6.29	5.54
S	10 Les 40 martyrs.	☾	☾ Apog.	6.27	5.55
D	11 4 s. Eutime, év., m.	♀	♀ en ♀	6.25	5.57
L	12 s. Grégoire, P. doct.	♀		6.23	5.59
M	13 B. Humbert, comte.	☾	☾	6.21	6. 0
M	14 ste Mathilde, r.	☾		6.19	6. 1
J	15 s. Longin, soldat, m.	☾	☼ 3 h. 29 m. mat.	6.16	6. 3
V	16 s. Héribert, év., s. Tatien.	♀		6.14	6. 4
S	17 s. Patrice, év., B. Gertrude.	♀	♀ ♂ ♀	6.12	6. 6
D	18 5 s. Narcisse, év m.	♀		6.10	6. 7
L	19 <i>S. N. Joseph</i> N. D. des 7 d.	♀	♀ ♂ ♀	6. 8	6. 9
M	20 s. Vulfran, év., s. Eugène.	♀	♀ en ♀	6. 6	6.10
M	21 s. Benoît, ab.	♀		6. 4	6.12
J	22 B. Nicolas de Flue.	☾	☾ 1 h. 45 m. soir.	6. 2	6.13
V	23 s. Victorien, m.	♀		6. 0	6.15
S	24 s. Gabriel, arch.	♀		5.58	6.16
D	25 <i>Ramaux.</i> ANNONCIATION.	♀		5.55	6.18
L	26 s. Emmanuel, m.	☾	☾ Perig.	5.53	6.19
M	27 <i>Sem. sainte.</i> ste Lydie m.	☾	☾ ☼	5.51	6.21
M	28 s. Gontran, roi.	☾	☾ ☼ ♀	5.49	6.22
J	29 s. Ludoplhe, év.	☾	☼ 0 h. 24 m. mat.	5.47	6.24
V	30 s. Quirin, m., s. Rieul.	♀		5.45	6.25
S	31 ste Balbine, s. Benjamin.	♀	♀ ☐ ♀	5.43	6.27

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 45 minutes.

Dernier quartier le 6, à 10 h. 36 m. du soir.

Nouvelle lune le 15, à 3 h. 29 m. du matin.

Premier quartier le 22, à 1 h. 45 m. du soir.

Pleine lune le 29, à 0 h. 24 m. du matin.

## FOIRES DE MARS.

Aarberg	14	Langenthal	6	Zweisiimmen	1
Aarbourg	5	La Sarraz	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarwangen	15	Lausanne	14		
Aigle	10	Locele	27	Bâle, les vendred.	
Anet	21	Martigny-ville	26	Berne	6
Aubonne	20	Mézières Vaud	28	Berthoud	1
Avenches	9, 10	Moudon	5	Chaux-de-F.	28
Berne	6	Neuveville	28	Erlenbach	13
Bex	29	Nidau	20	Fribourg	3
Bienne	1	Nyon	1	Genève, les lundis	
Carouge	8	Olten 12	Oron 1	pour bétail de	
Chiètres	29	Pontarlier, D.	22	boucherie.	
Coire	31	Porrentruy	49	Locele, marchés	
Concise	7	Pully, V.	15	aux chevaux les	
Coppet	8	Romont	6	samedis.	
Cortaillod	13	Rue	15	Morges	7
Cossonay	8	Saignelégier	5	Moudon	5
Cressier-L.	26	St-Aubin, N.	26	Neuchâtel	1
Delémont	20	St-Blaise	5	Nyon	1
Estavayer	14	St-Maurice	6	Orbe	26
Farvagny	21	Schwytz	12	Payerne	1
Fontaines, N.	19	Signau	22	Romont	27
Genève	5	Soleure	13	Schmitten, F.	5
Grandson	14	Sursée	6	Sion	24
Gessenay	23	Travers	23	Thonon	1
Huttwyl	14	Unterséen	7	Thoune	31
Landeron	12	Zurzach	3-12	Vevey	27

**Mars.** La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeence les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Pleurs de femme ne sont pas d'or,  
Il s'en feroit grand thrésor.

Poule mauvaise qui mange ton grain  
Et va pondre chez le voisin.

Pour guerre et pour mariage  
Ne se prend conseil du sage.

AVRIL



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
D 1	PAQUES. s. Hugues, év.	♀ □ ♃	5.41	6.28
L 2	s. François de P.	♂	5.39	6.30
M 3	s. Richard, év., s. Vulpien.	♂ □ ♃	5.37	6.31
M 4	s. Isidore, év., s. Zosime, er.	♂ 5 h. 5 m. soir.	5.34	6.33
J 5	s. Vincent-Ferrier, c.	♂	5.32	6.34
V 6	s. Célestin, P., s. Celse, év.	♂	5.30	6.36
S 7	s. Hégésipe, N.-D. des 7 D	♂ Ap	5.28	6.37
D 8	1 Quasimodo. s. Amance, év.	♂	5.26	6.39
L 9	ste Valtrude, vv.	♂	5.24	6.41
M 10	s. Fulbert, év., s. Térance.	♂ ♀	5.22	6.42
M 11	s. Léon, P. d., s. Isaac, m.	♀ en ♃	5.20	6.43
J 12	s. Jules, P., s. Constantin.	♂	5.18	6.45
V 13	s. Herménégilde, Pr. m.	♂ 6 h. 24 m. soir.	5.16	6.46
S 14	s. Tiburce, s. Valérien.	♀ □ ♂	5.14	6.48
D 15	2 ste Anastasie de Rome, m.	♂	5.12	6.50
L 16	s. Lambert, m.,	♂	5.10	6.51
M 17	s. Rodolphe, m., s. Anicet.	♂ en ♃	5. 8	6.52
M 18	3 s Eleuthère, ste Apollone.	♂, ♀, ♃, ♃	5. 6	6.54
J 19	s. Socrate, m., s. Gérold.	♂ en ♃, ♃ r	5. 4	6.55
V 20	s. Théotime, év.	♂ 8 h. 12 m. soir.	5. 2	6.56
S 21	s. Anselme, év. d.	♂	5. 0	6.58
D 22	3 ss. Soter et Caius, PP.	♂ Perig.	4.58	7. 0
L 23	s. Georges, m.	♂ ♀	4.56	7. 1
M 24	s. Fidèle, cap. m., s. Beuve.	♂ ♀ ♃	4.54	7. 2
M 25	4 s. Marc, évang. s. Ermin.	♂ □ ♃	4.52	7. 4
J 26	ss. Clet et Marcellin, PP.	♂	4.50	7. 5
V 27	B. Pierre Canisius, jés.	♂ 5 h. 11 m. soir.	4.49	7. 7
S 28	s. Vital, m., ste Valérie.	♂ □ ♂	4.48	7. 8
D 29	4 s. Pierre, m., s. Robert,	♀ en ♃	4.46	7.10
L 30	ste Catherine de Sienne.	♂ □ ♃	4.44	7.11

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 43 minutes.

Dernier quartier, le 4, à 5 h. 5 m. du soir.

Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 24 m. du soir.

Premier quartier, le 20, à 8 h. 12 m. du soir,

Pleine lune, le 27, à 5 h. 11 m. du soir.

## FOIRES D'AVRIL.

Aarau	18	La-Sarraz	24	Zweisimmen	26
Aarberg	25	Laupen	2		
Aarbourg	23	Les-Bois	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aigle	21	Martigny-B.	2	Bâle les vend.	
Albeuve	30	Martigny-V.	23	Berne	3
Attalens	30	Motier-Trav.	12	Berthoud	5
Baden	23	Moudon	9	Chaux-de-F.	25
Berne 3, 10-12		Morat	4	Fribourg	2
Bienne	26	Neueneck	2	Genève les lundis	
Brientz	5	Oltén 2 Orbe 2		pour bétail de	
Brigue 5 Bulle 5		Ormont-dessus	17	boucherie.	
Châtel-St-D.	16	Ormond-dess.	24	Landeron	2
Delémont	17	Oron	4	Locle marchés aux	
Echallens	5	Payerne	5	chev. les samed.	
Estavayer	14	Planfayon	18	Lucerne	19
Frauenfeld	30	Pontarlier	26	Morat	4
Francfort	3	Porrentruy	16	Morges	4
Fribourg	2-4	Romont	17	Moudon	9
Genève	2	Rue	18	Neuchâtel	5
Gex	30	Sempach	2	Neueneck	2
Grandcourt	6	Soleure	3	Nyon	5
Grandson	25	Vevey	24	Orbe	30
Gruyères	25	Willisau	26	Payerne	5
Hésisau	27	Winterthour	5	Romont	24
Kallnach	6	Yverdon	3	Sion	28
Landeron	2	Yvonand	16	Thoune	28
Langnau	25	Zoffingen	12	Vevey	24
La-Roche	30	Zurich, foire aux			
La-Sagne	3	cuir	30		

**Avril.** La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Pour chaude que soit la saison,  
Couvre toy comme de raison.

Pour vilain temps ny pour beau  
Ne laisse chez toy ton manteau.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.		SOLEIL lev. couch h. m.   h. m.	
M	1 ss. Philippe et Jacques, ap.	☾	☾	4.42	7.13
M	2 s. Athanase, év.	☾	☾ ☽ ♃	4.41	7.14
J	3 <i>Invent. ste Croix.</i> s. Alex.	☾	☾	4.39	7.16
V	4 ste Monique, vv.	☾	☾	4.37	7.18
S	5 s. Pie V. P., s. Ange, pr. m.	☾	☾ 11 h. 54 m. mat.	4.35	7.19
D	6 5 s. Jean P. L.	☾	♂ ☐ ♂	4.33	7.20
L	7 <i>Process.</i> s. Stanislas, év. m.	☾	☾ ♀	4.32	7.22
M	8 " <i>Apparit. S. Michel.</i>	☾	☾	4.30	7.23
M	9 " <i>Transl. S. Nicolas,</i>	☾	☾ ☐ ♃	4.29	7.24
J	10 ASCENSION. s. Antonin, év.	☾	☾	4.28	7.25
V	11 s. Gauthier, a. s. Illuminé, c.	☾	☾	4.26	7.27
S	12 s. Pancrace, m., s. Mérée.	☾	☾	4.25	7.29
D	13 s. Marcellin, év., s. Servais.	☾	♁ 6 h. 5 m. matin	4.24	7.30
L	14 ste Justine, s. Boniface.	☾	☾	4.22	7.31
M	15 s. Isidore, s. Achille.	☾	☾, ♁ retr.	4.21	7.32
M	16 s. Jean Népom, m.	☾	☾ ☽ ♃	4.19	7.33
J	17 s. Pascal, conf.	☾	☾ Per.	4.18	7.35
V	18 s. Venance, s. Eric, r, m.	☾	♀ en ♁	4.17	7.36
S	19 <i>Jeûne.</i> s. Yves, avocat.	☾	☾ ☽ ♂	4.16	7.37
D	20 PENTECOTE. s. Romain, s.	☾	☾ 1 h. 32 m. matin	4.15	7.39
L	21 s. Félix, cap.	☾	[☾ ♀, ☾ en ♁	4.13	7.40
M	22 ste Julie, s. Emile.	☾	♁ ☽ ♀	4.12	7.41
M	23 <i>Q.-T.</i> s. Didier, év. m.	☾	☾	4.11	7.42
J	24 ste Jeanne, m.	☾	☾ ☐ ♂	4.10	7.43
V	25 <i>Q.-T.</i> s. Urbain, s. Grégoire.	☾	♁	4. 9	7.44
S	26 <i>Q.-T.</i> s. Philippe de N., c.	☾	♁	4. 8	7.46
D	27 TRINITÉ. s. Prisque, m.	☾	♁ 4 h. 40 m. mat.	4. 7	7.47
L	28 s. Germain, év., s. Poge.	☾	☾	4. 6	7.48
M	29 s. Maximin, év., s. Conon.	☾	☾ ☽ ♃	4. 6	7.49
M	30 s. Félix, P., s. Ferdinand.	☾	☾	4. 5	7.50
J	31 FÊTE-DIEU. ste Angèle, v.	☾	☾	4. 4	7.51

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 20 minutes.

Pleine lune, le 8, à 10 h. 21 min du matin.

Dernier quartier, le 16, à 1 h. 55 min. du soir.

Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 53 min. du soir.

Premier quartier, le 30, à 6 h. 17 min. du matin

## FOIRES DE MAI.

Aarau	46	Lenzbourg	2	Zurich	4
Aubonne	8	Louèche-B.	4	Zurzach	49
Avenches	44	Martigny-B.	44		
Berthoud	3	Monthey	46	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bière	28	Morat	23		
Bulle	9	Moudon	7	Aigle	49
Charmey	4	Neuveville	30	Bâle	7
Château-d'Œx	17	Nyon 3 Ollon	18	Berne	4
Chiètres	34	Olten 7 Orbe	24	Berthoud	3
Concise	8	Payerne	47	Chaux-de-F.	23
Corcelles	2	Porrentruy	24	Erlenbach	8
Cortailod	46	Rolle	25	Fribourg	7
Cossonay	34	Romainmotier	25	Genève, les lundis pour bétail de boucherie.	
Couvet	34	Romont 8 Rue	9	Langnau	4
Delémont	45	St-Maurice	25	Loclé	42
Echalens	30	Saignelégier	7	Morges	2
Estavayer	23	Schwarzenb.	44	Moudon	7
Farvagny	8	Semsaies	44	Neuchâtel	3
Fribourg	7, 8, 9	Signau	3	Nyon 3 Orbe	28
Genève	7	Sion	5, 26	Payerne	3
Gessenay	4	Soleure	4, 22	Romont	8
Landeron	7	Thoune	9	Sion	26
Langenthal	22	Verrières	48	Thoune	26
Laufon	7	Vuippens	45	Vevey	29
Lausanne	9	Zoffingen	44	Yverdon	4

**Mai.** Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chicorée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Mauvais accord tousiours mieux  
Qu'un jugement litigieux.

Mère qui ne faict du tout rien  
Ne porte pas sa fille au bien.

Morceau qu'à regrès on donne  
N'estrangla jamais personne.

N'est dogue, fust-il d'Angleterre,  
Qu'un plus fort ne mette par terre.

# JUIN



# 30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h.	couch. h. m.
V	1 s. Fortunat, pr., s. Caprais.	☿ ☐ ♂	4. 3	7. 52
S	2 s. Erasme, év., s Eugène.	☾ Apog.	4. 3	7. 53
			4. 2	7. 54
D	3 <sup>e</sup> ste Clotilde, reine.	☾ ☽		
L	4 ss. Attale et Euliche, mm.	☾ 5 h. 46 m. mat.	4. 1	7. 55
M	5 s. Boniface, év., m.		4. 1	7. 56
M	6 s. Claude, év., s. Amance.		4. 0	7. 57
J	7 Vénéralbe Landolphe.	♂ en ☽	4. 0	7. 57
V	8 s. Médard, év., s. William.	♀ dir.	3. 59	7. 58
S	9 ss. Prime et Félicien.	♂ en ♄	3. 59	7. 59
			3. 58	8. 0
D	10 3 ste Marguerite, reine.	♄ ☐ ☉		
L	11 s. Barnabé, ap.,	♄ 3 h. 8 m. soir. ☾	3. 58	8. 1
M	12 ss. Basilide et Quirin.		3. 58	8. 1
M	13 s. Antoine de Padoue, c.	☾ Per.	3. 58	8. 2
J	14 s. Basile, év. d., s. Rufin.		3. 58	8. 3
V	15 s. Bernard de Menth., c.	☾ ☽ ♂	3. 58	8. 3
S	16 ss. Ferréol et Fergeon, mm.	☾ ☽	3. 58	8. 3
			3. 58	8. 4
D	17 4 s. Rainier, c., ste Isaure.	☾ ☽ ♄		
L	18 s. Léonce, m., s. Marc.	☾ 7 h. 0 m. mat	3. 58	8. 4
M	19 ss. Gervais et Protais, mm.		3. 58	8. 4
M	20 s. Silvère, ste Florentine,	♂ ☽ ☉	3. 58	8. 5
J	21 s. Louis de Gonzague, c.	☉ en ♄	3. 58	8. 5
V	22 s. Paulin. 10,000 Martyrs.		3. 58	8. 5
S	23 s. Zacharie et ste Elisabeth.	☾ ☽ ♀	3. 59	8. 5
			3. 59	8. 5
D	24 5 s. JEAN-BAPTISTE.	☾ ☐ ♂		
L	25 s. Guillaume, s. Prosper.	♄ 5 h. 28 m. soir ☾	3. 59	8. 5
M	26 ss. Jean et Paul, mm.		3. 59	8. 5
M	27 s. Ladislas, roi.	♀ ☐ ♂	4. 0	8. 5
J	28 s. Léon II, P., ste Irénée.		4. 0	8. 5
V	29 ss. Pierre et Paul, ap.	☾ Ap.	4. 1	8. 5
S	30 Commém. de s. Paul, ap.	☾ ☽	4. 1	8. 5

Les jours croissent de 18 m. du 1 au 21 et décroiss. de 3 m. du 21 au 30.

Dernier quartier, le 4, à 5 h. 46 m. du matin.

Nouvelle lune, le 11, à 3 h. 8 m. du soir.

Premier quartier, le 18 à 7 h. 0 min. du matin.

Pleine lune, le 25, à 5 h. 28 min. du matin.



FOIRES DE JUIN.

Anet	6	Moudon	5	Berne	5
Bienne	7	Olten & Oron	6	Berthoud	7
Boudry	6	Pontarlier	24	Bulle	14
Brientz	7	Porrentruy	18	Fribourg	2
Brenet & Bulle	14	Romont	12	Genève, les lundis	
Delémont	19	Rue	20	pour bétail de	
Genève	4	Sempach	4	boucherie.	
Grandson	26	Sion	2	Landeron	4
Landeron	4	St-Aubin	11	Morges	6
Laufon	11	Travers	15	Moudon	4
Locle	26	Valangin, N	4	Neuchâtel	7
Louèche-Bourg	1	Verrières	20	Nyon	7
Martigny-B.	11	Yverdon	5	Orbe	25
Monthey	6	Zurich (14 j.)	7	Payerne	7
Mont-s-Vaud	27	<i>Marchés au bétail.</i>		Sion	23
Morges	27	Bâle, les vendredis		Vevey	26

**Juin.** La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Il n'a repos nuict ny iour  
Qui plaide ou qui fait l'amour.

Il n'y eut jamais melon,  
Ny un homme tout à fait bon.

Jeunesse avec continence  
Et vieillesse sans maladie  
Sont rarement en compagnie.

La bonté n'est pas de mise  
Qui dégénère en bestise.

Les chevaux dans l'escurie,  
Les valets proche du tison,  
Et la femme hors de la maison  
Ne font pas riche mestairie.

Maladie vient promptement  
Et s'en retourne lentement.

# JUILLET



# 31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
D	1 6 s. Théobald, s. Arnold.		h retr.	4. 28. 5
L	2 <i>Visitation</i> s. Othon, év.			4. 38. 4
M	3 <i>Pr. Sang.</i> s. Héliodore év.		☾ 9 h. 37 m. soir.	4. 38. 4
M	4 s. Udalric, év., s. Laurien.			4. 48. 4
J	5 ste Philomène, v.		♂ ♀ ♃	4. 58. 3
V	6 s. Isaïe, proph., s. Romule.		♂ en ♃	4. 58. 3
S	7 s. Guillebeau, év.			4. 68. 2
D	8 7 ste Elisabeth, s. Kilian.		☾ ☐ ♀	4. 78. 2
L	9 ste Véronique, abb.		☾ ☐ ☉ ♀	4. 88. 1
M	10 s. Silvain, m., ste Ruffine.		☉ 10 h. 41 m. soir.	4. 98. 1
M	11 s. Ulric, c., s. Pie. P. m.			4.107. 0
J	12 s. Jean-Gualbert, a.		☾ Per.	4.117.59
V	13 s. Anaclet, P. m.		☾ ☉	4.127.59
S	14 s. Bonaventure, év., doct.		☾ ☉ ♀	4.137.58
D	15 8 s. Henri, empereur.		☾ ♀ h	4.147.57
L	16 <i>Scapulaire.</i> s. Hilarin, m.			4.157.56
M	17 s. Alexis, c., ste Marcelline.		☾ 1 h. 48 m. soir.	4.167.55
M	18 s. Camille, c., s. Frédéric.			4.177.54
J	19 s. Vincent de Paul, s. Arsène.		☾ ☐ ♀	4.187.53
V	20 ste Marguerite, v. m.		♀	4.197.52
S	21 ste Praxède, v., s. Daniel.		☾ ☐ ♀	4.207.51
D	22 9 ste Marie-Madeleine.		☾ ☉ en ♃	4.217.50
L	23 s. Apollinaire, év. m.		♀ △ ♃	4.227.49
M	24 B. Louise, v., ste Christine.			4.247.48
M	25 s. Jacques, ap., s. Christophe		☉ 7 h. 55 m. mat.	4.257.47
J	26 <i>ste Anne, mère de M.</i> , s. Eraste			4.267.45
V	27 ste Natalie, m., s. Liliose.		☾ ☉, ☾ Ap.	4.277.44
S	28 ss. Victor et Innocent, PP		♂ ♀ h	4.297.43
D	29 10 ste Marthe, s. Loup, év.		☾ ♀ ♀	4.307.42
L	30 ss. Abdon et Sennen, mm.		♀ en ♃	4.317.40
M	31 s. Ignace Loyola, s. Germain.		♂ △ ♃	4.337.39

Les jours décroissent pendant ce mois de 58 minutes.

Dernier quartier, le 3, à 9 h. 37 m. du soir.

Nouvelle lune, le 10, à 10 h. 41 m. du soir.

Premier quartier, le 17, à 1 h. 48 m. du soir,

Pleine lune, le 25, à 7 h. 55 m. du matin.

## FOIRES DE JUILLET.

Aarau	18	Landeron	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarberg	4	Langnau	18	Aubonne	3
Aarbourg	16	Lausanne	11	Berne	3
Aarwangen	12	Moudon	2	Berthoud	5
Avenches	6	Nidau	17	Fribourg	9
Bellegarde, Fr.	30	Olten	2	Genève les lundis	
Berthoud	12	Orbe	9	pour bétail de	
Brienz	5	Payerne	5	boucherie.	
Bulle	26	Pontarlier	19	Landeron	2
Concise	16	Porrentruy	16	Morges	4
Cossonay	12	Romont	10	Moudon	2
Delémont	17	Rue	25	Neuchâtel	5
Echallens	19	Saignelégier	9	Nyon	5
Estavayer	25	Sempach	16	Orbe	30
Fribourg	9, 10, 11	Soleure	10	Payerne	5
Genève	2	Thonon	4	Sion	28
Herzogenbuch	4	Vevey	31	Vevey	31
Langenthal	17	Zofingen	12	Yverdon	3

**Juillet.** La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage. Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

Garde-toi bien de toute chatte  
Qui te lesche et donne la patte.

Grandes rivières et grands chemins  
Ne sont pas trop bons voisins.

Grand pouvoir fait le seigneur,  
Mais non tousiours l'homme d'honneur.

Habit et mine de béat  
Couvrent souvent griffes de chat.

Habile homme de son mestier  
Suffit pour tout un quartier.

Homme sans barbe et femme barbue  
De près ny de loing ne salue.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
M	1 s. <i>Pierre aux Liens</i> . s. Vère.		4.34	7.37
J	2 <i>Portioncule</i> . s. Alphonse Lig.	☾ 10 h. 56 m. mat.	4.35	7.36
V	3 <i>Invent. Rel. s. Etienne</i> .		4.37	7.34
S	4 s. Dominique, c. s. Tertullin.	☾ ☐ ♀	4.39	7.33
			4.40	7.31
D	5 11 <i>N.-D. des Neiges</i> . Oswald.	☾, ☾ ♂ ♀		
L	6 <i>Transfiguration</i> . s. Sixte.	♂ retr.	4.41	7.30
M	7 s. Gaétan, f. s. Albert, c.		4.42	7.28
M	8 s. Cyriaque, diac., s. Sévère.		4.43	7.27
J	9 s. Romain, m., s. Secondien.	☉ 5 h. 52 m. mat.	4.45	7.25
V	10 s. <i>Laurent</i> , diac. m.	☾ ☽, [ ☾ Per.	4.46	7.23
S	11 s. Tiburce et ste Susanne.		4.48	7.22
			4.50	7.20
D	12 ste Claire, v., ste Hilarie.			
L	13 ss. Hippolyte et Cassien.		4.51	7.18
M	14 <i>Jeûne</i> . s. Eusèbe, c.		4.52	7.16
M	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	☽ 11 h. 3 m. soir.	4.53	7.15
J	16 s. Théodule, év.	♀ ♂ ♂	4.54	7.13
V	17 s. Joachim, patr. s. Libérat.	♀ ☐ ♀	4.56	7.11
S	18 s. Agapit, m., ste Hélène.	☽, ♀ ♂ ♀	4.57	7.9
			4.59	7.7
D	19 13 s. Marien, c., s. Louis.	♂ ♂ ♂		
L	20 s. Bernard, ab. s. Samuel.	♂ ☐ ♀	5. 0	7. 5
M	21 ste Jeanne de Chantal, vv.	[ ♀ dir.	5. 2	7. 3
M	22 s. Symphorien, m.	☽ 11 h. 46 m. soir.	5. 3	7. 1
J	23 s. Sidoine, év., s. Zachée.	☾ Ap.	5. 4	6.59
V	24 s. <i>Barthélemi</i> , ap.	☾ ☽	5. 6	6.57
S	25 s. Louis, r., ste Patrice, v.		5. 7	6.55
			5. 9	6.53
D	26 14 s. Zéphirin, P. m.	♂ ♂ ♀		
L	27 <i>Déd. S. Nic.</i> s. Joseph Calas.		5.10	6.51
M	28 s. Augustin, év., doct.	[ ☾ ♂ ♀	5.11	6.49
M	29 <i>Décol. S. J.</i> ste Sabine, m.		5.13	6.47
J	30 ste Rose, v., s. Félix.		5.14	6.45
V	31 s. Raymond, card., s. Aidan.	☾ 9 h. 51 m. soir.	5.16	6.43

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 39 minutes.

Dernier quartier, le 2, à 10 h. 56 m. du matin.

Nouvelle lune, le 9, à 5 h. 52 m. du matin.

Premier quartier, le 15, à 11 h. 3 min. du soir.

Pleine lune, le 22, à 11 h. 46 m. du soir.

Dernier quartier, le 31, à 9 h. 51 m. du soir.

## FOIRES D'AOUT.

Aarau	15	Lignières	6	<i>Marchés au bétail.</i>
Anet	29	Morat	22	Bâle, les vendredis
Bienne	9	Moudon	13	Berne
Brienz	2	Neuveville	29	Berthoud
Bouvieret	13	Porrentruy	20	Chaux-de-F.
Cerlier	8	Romont	17	Fribourg
Cossonay	30	Rue	23	Genève, les lundis
Delémont	21	Saignelégier	14	pour la boucherie.
Echallens	16	Schaffhouse	28	Morges
Einsiedeln	27	Soleure	14	Moudon
Frauenfeld	20	Sursée	27	Neuchâtel
Genève	6	Valangin	16	Nyon
Grandson	8	Willisau	30	Orbe
Landeron	13	Winterthour	23	Payerne
La-Sarraz	28	Zofingen	9	Sion
Laufenbourg	20	Zurich, foires aux		St-Imier
Laufon	20	cuirs	27, 28	Thonon
Laupen	9	Zurzach	25	Thoune
Liestal	15			Vevey

**Août.** On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

Emprunter et jamais rendre  
Ne vault guère mieulx que prendre.

En espérance d'avoir mieulx  
Tant vit-on qu'on devient vieulx.

En Suisse, en France, en Espagne,  
Qui plus despense, moins il gagne.

Femme, fossé, pierre en chemin  
Font trébucher le pélerin.

Fille ou poule bientôt perdue  
Qui va et vient dans la rue.

Fille qui trompe et père et mère  
Se peut bien tromper la première.

# SEPTEMBRE



# 30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch h. m. h. m.	
S	1 <sup>ste</sup> Verène, v., s. Gilles, a.	☾ □ ♄	5.17	6.42
D	2 15 s. Etienne, r., s. Maxime.	☾ ☾ ☿ ♃	5.19	6.40
L	3 <sup>ste</sup> Sérapie, m., s. Aristée.	☾ □ ♀	5.20	6.38
M	4 <sup>ste</sup> Rosalie, v., s. Moïse, légis.		5.21	6.36
M	5 s. Laurent-Justinien, év.	☿ ☿ ☉	5.23	6.35
J	6 s. Pétrone, év., s. Onésiphore	☾ ☿, ☾ Apog.	5.24	6.32
V	7 s. Grat, év., ste Reine v. m.	☉ 1 h. 36 m. soir.	5.26	6.29
S	8 NATIVITÉ N.-D. s. Adrien.		5.27	6.27
D	9 16 s. Gorgon, m., s. Dorothee	♄ ☿ ☉	5.28	6.25
L	10 <i>S. Nom de Marie</i> , s. Nicolas.	☾ ☿ ♀	5.30	6.23
M	11 s. Félix et ste Régule, mm.		5.31	6.21
M	12 s. Guy, c., s. Evence év.		5.33	6.19
J	13 s. Amé, év., s. Euloge év.		5.34	6.17
V	14 <i>Exalt. ste Croix</i> , s. Materne.	☾ 11 h. 43 m. mat. ☾	5.36	6.15
S	15 s. Nicomède, pr. m.	☾ □ ♀	5.37	6.13
D	16 17 FÊTE FÉD. s. Cyprien, év.		5.38	6.11
L	17 s. François. s. Valérien.	♃ □ ☉	5.40	6. 8
M	18 s. Joseph-Cupertin, c.	♀ en ☾	5.41	6. 6
M	19 <i>Q.-T.</i> s. Janv., ste Constance	☾ Apog.	5.43	6. 4
J	20 s. Eustache, m.	☾ ☿	5.44	6. 2
V	21 <i>Q.-T.</i> s. MATTHIEU, s. Isaac,		5.46	6. 0
S	22 <i>Q.-T.</i> s. Maurice, s. Thomas.	☉ 4 h. 10 m. soir.	5.47	5.58
D	23 18 s. Lin, P. ste Thècle, v.		5.48	5.56
L	24 <i>N.-D. de la Merc.</i> Gérard		5.50	5.53
M	25 <sup>ste</sup> Aurélie, v., s. Pacifique.		5.51	5.51
M	26 s. Cyprien et ste Justine.	☾ ☿ ♀	5.53	5.49
J	27 ss. Côme et Damien, mm.		5.54	5.47
V	28 s. Wenceslas, duc., m.	☾ □ ☿	5.56	5.45
S	29 s. MICHEL, arch. s. Grimoald.	☾, ☾ ☿ ♃	5.57	5.43
D	30 19 ss. Jérôme, Ours, Victor.	☾ 6 h. 56 m. mat.	5.59	5.31

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 45 minutes.

Plaine lune le 7, à 1 h. 36 m. du soir.

Dernier quartier le 14, à 11 h. 43 m. du matin.

Nouvelle lune le 22, à 4 h. 10 m. du soir.

Premier quartier le 30, à 6 h. 56 m. du matin.

## FOIRES DE SEPTEMBRE.

Aarbourg 17	Lenzbourg 27	<i>Marchés au bétail</i>
Aubonne 11	Louèche-B. 29	
Avenches 7	Lutry 27	
Bâle 20, 24	Martigny V. 24	
Bellegarde, F. 17	Monthey 12	
Berne 4	Morges 5	
Bienne 20	Motiers-Travers 7	
Bulle 6	Moudon 10	
Charmey 25	Nyon 27	
Chât.-d'Ex 19	Olten 3	
Châtelet près Gessenay 25	Oron 5	
Chaux du Milieu 18	Payerne 20	
Chiètres 6	Planfayon 12	
Delémont 18	Pontarlier 6	
Estavayer 5	Porrentruy 17	
Fontaines, N. 12	Rolle 21	
Francfort 9	Romont 18	
Frauenfeld 24	Rue 26	
Fribourg 3, 4, 5	St-Aubin, N. 18	
Frutigen 7	Schwytz 24	
Gessenay 7	Siviriez 10	
Genève 3	Soleure 11	
Gex 10	Sumiswald 28	
Grandcourt 14	Thonon 5, 20	
Gruyères 24	Thoune 26	
Landeron 3	Vallangin 21	
Langenthal 18	Verrières 17	
Lausanne 12	Yverdon 4	
	Zurich (14 j.) 13	
	Zurzach 3	

**Septembre.** Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

De continuels ris,  
Peu de sens et d'avis.

De fausse langue,  
Meschante harangue.

OCTOBRE



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
L	1 <i>Rosaire.</i> s. Remi, év.		6. 0	5.39
M	2 ss. Anges gard. s. Léger. év.		6. 2	5.37
M	3 Les deux Évald, pr. mm.		6. 3	5.34
J	4 s. François d'Assise, c.		6. 4	5.32
V	5 s. Placide, m., ste Flavie, v.		6. 6	5.30
S	6 s. Bruno, c., ste Foi, v. m.	☉ 10 h. 34 m soir.	6. 7	5.27
D	7 20 s. Marc, P., s. Serge, m.		6. 0	5.26
L	8 ste Brigitte, ste Laurence.		6.10	5.24
M	9 ss. Denis et Rustique, mm.		6.12	5.22
M	10 s. François Borgia, c.		6.13	5.20
J	11 ste Placidie v., ste Commer.		6. 5	5.18
V	12 s. Maximilien, év.		6.16	5.16
S	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.		6.18	5.14
D	14 21 s. Calliste, P., s. Burcard.		6.20	5.12
L	15 ste Thérèse, v., s. Roger.		6.21	5.10
M	16 s. Gall, ab., s. Florentin, év.		6.23	5. 8
M	17 ste Hedwige, vv.		6.24	5. 6
J	18 s. Luc, évang., ste Tryphonie.		6.26	5. 4
V	19 s. Pierre d'Alcantara, c.		6.27	5. 2
S	20 s. Jean de Kenty, s. Aurèle.		6.29	5 0
D	21 22 ste Ursule, v. s. Hilarion.		6.30	4 58
L	22 ste Cordule, v. ste Alodie.	☉ 8 h. 6 m. mat.	6.32	4.56
M	23 s. Pierre-Paschase, év. m.		6.33	4.55
M	24 s. Raphaël, arch.		6 35	4.53
J	25 s. Chrysanthe, m., s. Darie.		6.37	4.51
V	26 s. Evariste, P. m.		6.38	4.49
S	27 s. Frumence, év.		6.40	4.47
D	28 23 ss. Simon, Jude. s. Cyrille		6 41	4.46
L	29 ste Eusébie, v. m.		6.43	4.44
M	30 s. Sérapion, év.		6.45	4.42
M	31 <i>Jeûne.</i> s. Wolfgang, év.		6.46	4.41

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 47 minutes.

Nouvelle lune, le 6, à 10 h. 34 min. du soir.

Dernier quartier, le 14, à 4 h. 18 min. du matin.

Pleine lune, le 22, à 8 h. 6 min. du matin.

Premier quartier, le 29 à 2 h. 56 min. du soir.



## FOIRES D'OCTOBRE.

Aarau	17	La-Sarraz	16	Yverdon	30
Aigle	27	Lausanne	10	Yvorne	31
Albeuve	9	Loche	16	Zofingen	11
Bâle (14 jours)	29	Louèche-B.	13, 29	Zweisimmen	25
Berne	2, 23	Lucerne	1, 24	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	17	Martigny	15		
Bex	15	Monthey	10		
Bière	22	Montreux	26		
Bouveret	27	Morat	17		
Brientz	4	Moudon	15		
Bulle	10, 11	Neuenegg	15		
Chât.-d'Æx	3	Nidau	30		
Châtel-St-D.	22	Olten 22 Orbe	15		
Châteletprès Ges senay	11	Oron	3		
Cossonay	11	Palézieux	20	Allières, Frib.	8
Cressier	22	Planfayon	17	Berne	2, 23
Cudrefin	29	Pontarlier	18	Bâle, les vendr.	
Delémont	16	Porrentruy	15	Berthoud	4
Echallens	18	Romain Motier	26	Boltigen	6
Einsiedeln	1	Romont	9	Bulle	11
Estavayer	3	Rue	25	Chaux-de-F.	17
Farvagny	10	St-Gall (8j.)	20	Erlenbach	9
Frauenfeld	22	Saignelégier	1	Fribourg	1
Fribourg	1, 23	Schwytz	15	Genève, les lundis p. bét. de boucher.	
Frutigen	23	Sempach	29	Loche	6
Genève	1	Sion	6, 22	Lucerne	18
Gessenay	5	Soleure	23	Morat	17
Gex	16	Travers	9	Morges	3
Kallnach	19	Unterséen	10	Moudon	1
Landeron	1	Vallorbes	16	Neuchâtel	4
La-Roche	15	Verrières	15	Nyon	4
La-Sagne	9	Vuippens	30	Orbe	29
		Winterthour	11	Ormont-dessus	19
				Romont	30
				Payerne	4
				Schwarzenb.	25
				Sion	27
				Thoune	27
				Vevey	30

**Octobre.** Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

De grands plaicts,  
Petits faicts.



FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m. h.	couch. h. m.
J	1 LA TOUSSAINT. ste Bénigne	☾ ♂ ♂	6.48	4.39
V	2 <i>Comm. des trép.</i> s. Tobie, m.	☾ Perig.	6.49	4.37
S	3 ste Ide, vv., s. Hubert, év.		6.51	4.36
D	4 24 s. Charles Borr., card.	♂ ♂ h	6.53	4.34
L	5 s. Zacharie, ste Elisabeth.	☉ 9 h. 23 m. mat.	6.54	4.32
M	6 s. Protais, év., s. Léonard.		6.56	4.30
M	7 s. Engelbert, év. s. Ernest	♀ en ♀	6.58	4.29
J	8 s. Godefroi, év., s. Dieudon.	☾ ☾ ♂ ♀	7. 0	4.28
V	9 s. Théodore, m , s. Ursin.	♀ ☾ ♂ h	7. 1	4.27
S	10 s. André-Avellin, c.		7. 3	4.25
D	11 25 s. Martin, év., s. Mennas		7. 4	4.24
L	12 s. Ruf, év., s. Imier, erm.		7. 5	4.22
M	13 s. Didace, s. Stanislas Kostka.	☾ 0 h. 20 m. mat.	7. 7	4.21
M	14 ste Vénérande, v. m.	[ ☾ ☽ ☾ Ap.	7. 9	4.20
J	15 ste Gertrude, v., s. Léopold.		7.10	4.19
V	16 s. Othmar, a., s. Euchér.	h dir.	7.12	4.17
S	17 s. Grégoire Thaumaturge.	☾ ☐ ♀	7.13	4.16
D	18 26 s. Odon, s. Maxime, év.		7.15	4.15
L	19 ste Elisabeth, s. Pontien.		7.17	4.14
M	20 s. Félix de Val., s. Edmond.	☉ 10 h. 55 m. soir	7.18	4.13
M	21 <i>Présent. N.-D.</i> s. Albert.	☾ ♂ ♂	7.19	4.12
J	22 ste Cécile, v., s. Philémon.	☾ ☉ en ♀	7.21	4.11
V	23 s. Clément, P., ste Félicité.	☾ ♂ ♀	7.22	4.10
S	24 s. Jean de la Croix, ste Flore.	☾ ♂ ♀	7.24	4. 9
D	25 27 ste Catherine, ste Juconde		7.25	4. 8
L	26 s Pierre d'Al. s. Conrad.		7.27	4. 7
M	27 s. Virgile, év., s. Josaphat.	☾ 10 h. 41 m. soir.	7.28	4. 6
M	28 s. Sostène, év. m.	[ ☾ ☽ ☾ ☾ Per.	7.30	4. 6
J	29 s. Saturnin, P. m.	☾ ♂ ♂	7.31	4. 5
V	30 s. ANDRÉ, ap., s. Trojan, év.	♀ ☐ h	7.32	4. 5

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 22 minutes.

Nouvelle lune, le 5, à 9 h. 23 m. du matin.  
 Dernier quartier, le 13, à 0 h. 20 m. du matin.  
 Pleine lune, le 20, à 10 h. 55 m. du soir.  
 Premier quartier, le 27, à 10 h 41 min. soir.

## FOIRES DE NOVEMBRE.

Aarau	21	Herzogenbuch.	14	Sursée	5
Aarberg	14	Landeron	12	Vevey	27
Aarbourg	26	Langenthal	27	Willisau	29
Aarwangen	19	La-Roche	26	Winterthour	8
Anet	7	Laupen	8	Yverdon	27
Attalens	12	Lausanne	14	Zofingen	8
Avenches	16	Lucens	14	Zurich	12
Baden	16	Lucerne	15	Zurzach	5
Berne, 6, 27 au		Lutry	29		
8 décembre		Martigny-V.	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	8	Monthey	21	Aubonne	6
Bex	3	Morat	21	Berne	6, 27
Bienne	8	Morges	14	Fribourg	3, 12
Boudry	9	Moudon	19	Genève, les lundis	
Bulle	8	Neuveville	28	pour le bétail de	
Château-d'Ex	8	Nyon	29	Ollon	16
Coppet	8	Olten	19	Oron	7
Cossonay	8	Payerne	8	boucherie.	
Couvet	10	Porrentruy	19	Lucerne	15
Delémont	20	Rolle	16	Morges	7
Echallens	15	Romont	13	Moudon	5
Einsiedeln	5	Rue	15	Neuchâtel	1
Erlenbach	13	Schwytz	12	Nyon	1
Fribourg	12-14	St-Imier	20	Orbe	26
Genève	5	St-Maurice	5	Romont	27
Gessenay	14	Semsaies	5	Schmitten	26
Grandson	14	Sion	3, 10, 18, 24	Sion	24
Gruyères	28	Soleure	13	Thoune	24
				Vevey	27

**Novembre.** Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Dur avec dur  
Ne fait oncques bon mur.

De père sainteilet,  
Fils diabolet.

De grande éloquence,  
Petite conscience.

# DÉCEMBRE



# 31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL		
			lev. h. m.	couch. h. m.	
S	1 s. Eloi, év. s. Diodore, p. m.		7.34	4. 4	
D	2 1 <i>Avent.</i> ste Pauline, m.		7.35	4. 4	
L	3 s. François-Xavier, c.				
M	4 ste Barbe, v. m.		7.36	4. 3	
M	5 s. Sabas, s. Nicet.		10 h. 39 m. soir.	7.37	4. 3
J	6 s. NICOLAS, év., ste Denyse.			7.39	4. 2
V	7 <i>Jeûne.</i> s. Ambroise, s. Ernest			7.40	4. 2
S	8 <i>Jeûne.</i> IMM. CONCEPTION.			7.41	4. 2
				7.42	4. 2
				7.43	4. 1
D	9 2 <i>Avent.</i> ste Léocadie, v. m.				
L	10 ste Eulalie, v. m.			7.44	4. 1
M	11 s. Damase, P.			7.45	4. 1
M	12 s. Synèse, m.		Apog.	7.46	4. 1
J	13 ste Lucie, v. m., s. Aubert.		10 h. 10 m. soir.	7.47	4. 1
V	14 <i>Jeûne</i> s. Nicaise, s. Agnel.			7.48	4. 1
S	15 <i>Jeûne.</i> s. Célien, m.			7.49	4. 2
				7.50	4. 2
D	16 3 <i>Avent.</i> s. Eusèbe, év. m.			7.50	4. 2
L	17 s. Lazare, s. Florian.			7.51	4. 2
M	18 s. Auxence, év., s. Gatien.			7.52	4. 3
M	19 <i>Q.-T.</i> s. Némèse, m.			7.52	4. 3
J	20 ste Ursanne, rel.		0 h. 27 m. soir.	7.52	4. 3
V	21 <i>Q.-T.</i> s. THOMAS, s. Festus,			7.53	4. 4
S	22 <i>Q.-T.</i> s. Yves, s. Chérémon.		en	7.53	4. 4
				7.54	4. 5
D	23 4 <i>Avent.</i> s. Victoire, s. Servule		Perig.	7.55	4. 6
L	24 <i>Jeûne.</i> s. Delphin, év.			7.55	4. 6
M	25 NOEL. ste Eugénie, v. m.			7.56	4. 7
M	26 s. Etienne diac., s. Marin.			7.56	4. 7
J	27 s. Jean, ap. évang.		6 h. 55 m. mat.	7.56	4. 7
V	28 <i>ss. Innocents.</i> s. Théophile.			7.56	4. 6
S	29 s. Thomas de Cantorb., év.			7.56	4. 8
				7.56	4.10
D	30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.				
L	31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.			7.56	4.11

Les jours décroiss. de 20 m. du 1 au 21 et croissent de 5 m. du 21 au 31.

Nouvelle lune, le 4, à 10 h. 39 min. soir.

Dernier quartier, le 12, à 10 h 10 min. soir.

Pleine lune, le 20, à 0 h. 27 m. du soir.

Premier quartier, le 27, à 6 h. 55 m. matin.

## FOIRES DE DÉCEMBRE.

Aarau	19	Martigny-B.	3	Zweisimmen	13
Aarberg	26	Monthey	31		
Aigle	15	Moudon	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aubonne	4	Neuveville	26		
Berthoud	27	Nidau	11	Bâle 3 et les vendr.	
Bex	27	Olten	10	Berne	4
Bienne	27	Orbe 10	Oron 5	Berthoud	6
Brienz	6	Payerne	20	Fribourg	3
Bremgarten	17	Pontarlier	13	Genève, les lundis	
Bulle	3	Porrentruy	17	pour la boucherie.	
Châtel-St-D.	3	Romont	4	Morges	5
Delémont	18	Rue	20	Moudon	3
Echallens	20	St-Maurice	18	Neuchâtel	6
Estavayer	5	Saignelégier	3	Nyon 6	Orbe 31
Farvagny-le-G.	12	Soleure	11	Payerne	6
Fribourg	3-5	Thoune	19	Romont	24
Frauenfeld	10	Villeneuve	6	Sion	22
Genève	3	Willisau	17	Schwarzenb.	26
Langnau	12	Winterthour	20	Tramelan	28
Laufon	10	Yverdon	26	Vevey	24

**Décembre.** On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

De l'iniuste gain du père et du bien mal acquis  
Vient la iuste ruine et perdition du fils.

De riche prospère et opulent  
Chacun est cousin et parent.

De sens, d'argent et de foy  
Nul n'en a trop pour soy.

Dernier couché, premier debout  
Doit estre un bon maistre partout.

Don différé et trop attendu  
N'est pas donné, mais cher vendu.

## AUTORITÉS FÉDÉRALES.

### Conseil Fédéral.

- MM. Welti, Emile, de Zurzach (Arg.) Président.,  
 Heer, Joachim, de Glaris, Vice-Présid.  
 Schenk, Charles, de Signau (Berne).  
 Scherrer, Jacq., de Winterthour.  
 Anderwert, Fridolin, d'Emmishofen (Thurg.)  
 Hammer, Bernard, d'Olten.  
 Droz, Numa, de la Chaux-de-Fonds.  
 Schiess, Jean-Ulric, de Hérisan (Appenzell),  
 Chancelier fédéral.  
 Lütscher, Jean-Luzius, de Haldenstein  
 (Grisons), Substitut du Chancelier.

### Tribunal Fédéral.

- MM. Roguin, Jules, d'Yverdon (Vaud), Président.  
 Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St. Gall), Vice-Président.  
 Niggeler, Rod., de Gros-Afoltern (Berne).  
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).  
 Olgiati, Gaudenz, de Poschiavo (Grisons).  
 Bläsi, Joseph, d'Aldermansdorf (Soleure).  
 Dr. Dubs, Jacq., d'Affoltern (Zurich).  
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).  
 Broye, Jean, de Fribourg.

### SUPLÉANTS.

- MM. Hermann, Nicolas, de Sachseln (Obwald).  
 Clausen, Félix, de Mühlbach (Valais).  
 Honegger, Henri, de Hinweil (Zurich).  
 Arnold, Joseph, d'Altdorf (Uri).  
 Jäger, Théophile, de Brugg (Argovie).  
 Olgiati, Charles, de Cadenazzo (Tessin).  
 Goaf, Jacques, de Maisprach (Bâle-Camp.)  
 Winkler, Jean, Dr., de Lucerne.  
 Pictet, Gustave, de Genève.
-

## AUTORITÉ LÉGISLATIVE.

---

### GRAND CONSEIL.

Le renouvellement intégral du Grand Conseil ayant lieu en décembre prochain, nous n'avons pu, cette année, faire entrer dans le présent annuaire les membres de cette autorité.

Un supplément pouvant s'intercaler dans le volume, sera tiré après l'élection. Les détenteurs d'**Etrennes fribourgeoises** pourront se le procurer chez l'éditeur, Grand-rue N° 3, à Fribourg.

---

**AUTORITÉ EXÉCUTIVE**

ET ADMINISTRATIVE.

**CONSEIL D'ÉTAT.**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a lieu à un renouvellement intégral du Conseil d'Etat. (Const., art. 49 et 50.)

MM. Weck-Reynold, Louis, Président.  
 Vaillant, Fréd., Vice-Président.  
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat.  
 Fournier, Philippe, »  
 Techtermann, Arthur, »  
 Théraulaz, Alphonse, »  
 Menoud, Fr.-Xavier, »

**Chancellerie d'Etat.**

CHANCELLIER.

M. Bourgknecht, Louis, de Fribourg.

VICE-CHANCELLIER.

M. Weitzel, Alfred, de Macconnens.

REGISTRATEUR.

Vacat.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier, de Fribourg.  
 Auderset, Bapt., de Tavel.

ARCHIVES D'ETAT.

MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.  
 Scherrer, François, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ETAT.

MM. Corminbœuf, Isidore. Gougler, Simon.  
 Sulger, Louis. Kolly, Gaspard.  
 Sutter, François. Vacat.

CONCIERGE : Savoy, Jean, d'Attalens.



**DIRECTIONS DU CONSEIL D'ETAT**

et fonctionnaires qui en dépendent.

**I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.***Directeur* : MM. Schaller, conseiller d'Etat.*Suppléant* : Fournier, Ph., »*Secrétaire* : Boccard, Hubert, de Fribourg.**Commission des Etudes.**

Section française.

MM. Wicky, chanoine, à Fribourg.

Favre, » »

Bourgknecht, Louis, chancelier, à Fribourg.

Ammann, Alfred, »

Section allemande.

MM. Fasel, curé, à Tavel.

Dr Frœlicher, procureur-général, à Fribourg.

Section technique.

MM. Crausaz, Simon, à Fribourg.

Grivel, Louis, fils, »

Section de Morat.

MM. Haas, ancien directeur, à Courgevaulx.

Cressier, député, Morat.

Landry, pasteur, Meyriez.

Bœlsterli, » Cordast.

**Bibliothèque cantonale.**

M. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal.

**Conservateurs des Musées.**

MM. Grangier, professeur, à Fribourg.

Musy, » »

**Commission des Musées.**

(Cabinets de physique et d'histoire naturelle.)

MM. Buman, docteur, président.

Boccard, Raymond.

Cuony, pharmacien, secrétaire.

## ENSEIGNEMENT.

## Instruction supérieure.

## Ecole de droit.

- MM. Fracheboud, professeur de droit naturel.  
 Histoire du droit.  
 Clerc, avocat, prof. de code civil et de  
 droit romain.  
 Dr Frœlicher, avocat, professeur de procé-  
 dure civile et pénale et de lois spéciales.

## Collège cantonal St-Michel.

- Recteur.* M. Frossard, abbé.  
*Aumônier.* M. Favre, »  
*Préfet de l'Internat,* M. Moullet, abbé.  
*Préfet de discipline.* M. Chappaley.

## Cours académique du Lycée.

- Religion.* M. Favre, abbé.  
*Philosophie.* M. Bapst, »  
*Physique et chimie.* M. Buman.  
*Histoire naturelle.* M. Musy.  
*Mathématiques.* MM. Courbe et Lance.  
*Cosmographie.* M. Courbe.  
*Histoire.* M. Gremaud, abbé.  
*Littérature comparée.* M. Bapst, abbé.  
*Littérature allemande.* MM. Eichhorn et Grangier.  
*Préparateur et Concierge.* M. Helfer.

## Gymnase.

## Section littéraire française.

- 1<sup>re</sup> classe, MM. Fragnière.  
 2<sup>me</sup> » Torche, abbé.  
 3<sup>me</sup> » Bossy.  
 4<sup>me</sup> » Jaquet, abbé.  
 5<sup>me</sup> » Thomas, »  
 6<sup>me</sup> » Caillat, »  
*Histoire.* M. Gremaud, »  
*Histoire naturelle.* M. Musy.  
*Langue et Littérature allemande.* M. Eichhorn.  
*Mathématiques.* M. Lance.  
*Comptabilité.* M. Ducotterd.

## Section littéraire allemande.

- 1re et 2me classe. MM. Vonlanthen, abbé.  
 3me et 4me classe. Bruhin, »  
 5me et 6me classe. Tschopp, »  
*Langue française.* 1re division. MM. Blanc.  
                           2me »           Bossy.  
                           3me »           Grangier.  
*Branches diverses.* M. Koller.

## Section industrielle.

- Religion.* M. Favre, abbé.  
*Langue française.* MM. Blanc (1re et 2me classe).  
   Grangier (3me et 4me cl.).  
*Langue allemande.* Torche, P. (1e et 2e cl.).  
   Grangier (3e et 4e cl.).  
*Langue anglaise et sciences commerciales.*  
   M. Torche.  
*Mathématiques.* MM. Ducotterd (1re et 2me classe).  
   Sottas (3me et 4me classe).  
*Physique.* Courbe.  
*Chimie.* Buman.  
*Histoire naturelle.* Musy.  
*Histoire.* MM. Blanc (1e, 2e et 3e cl.).  
   Gremaud (4e cl.).  
*Géographie.* Blanc (1e, 2e et 3e cl.).  
*Calligraphie.* M. Chappaley.  
*Comptabilité simple et commerce.* M. Ducotterd.  
*Dessin technique.* M. Sottas.  
*Logique.* M. Bapst, abbé.  
*Droit commercial.* M. Clerc.

## Maîtres attachés à l'établissement.

- Religion.* (pour les élèves réformés), M. Ochsen-  
 bein, pasteur.  
*Langue anglaise.* M. Torche.  
*Langue italienne.* M. Chappaley.  
*Dessin académique et modelage.* M. Bonnet.  
*Musique vocale.* M. Muller.  
*Musique instrumentale.* M. Eggis.  
*Gymnastique.* M. Helfer.

## Instruction secondaire.

## Ecole d'Hauterive.

- MM. Gillet, Félicien, directeur et professeur.  
 Horner, abbé, aumônier.  
 Bise, Elie, professeur.

- MM. Schreiber, maître d'allemand et de musique.  
 Bugnon, Alphonse, professeur, et aide surveillant.  
 Lévét, Alexandre, surveillant.

**Ecole secondaire de Bulle.**

- MM. Progin, Maurice, directeur.  
 Seeberg, maître d'allemand et de musique.  
 Gort, André, de Pfäfers, prof. de mathém.

**Ecole secondaire de Morat.**

- MM. Lederlé, Frédéric, directeur.  
 Ruhstaller, professeur.  
 Wartmann, »  
 Blechschmied, »  
 Blaser, »  
 Schluép, »  
 Debraïne, »

**Ecole secondaire de la Broye.**

- MM. Chambetta, abbé, directeur.  
 Jungo, professeur.  
 Dr. Volmar, maître de gymnastique et de natation.  
 Duc, maître de plain-chant et de musique.

**Ecole secondaire de la Glâne.**

- MM. Nicolet, abbé, directeur.  
 Genilloud, professeur.  
 Dietschy, langue allemande et musique.

**Ecole secondaire de la Singine.**

- MM. Hayoz, directeur.  
 Zurkinden, professeur.

**Ecole secondaire de la Veveyse.**

- MM. Chillier, directeur.  
 Villard, Hypolite, professeur.  
 Ex, vicaire, »

**Ecole secondaire de Cormérod.**

- MM. Perriard, Alexandre, directeur.  
 Hauser, chapelain à Cournillens, professeur.
-

**INSPECTEURS DES ÉCOLES.****1er Arrondissement scolaire.**

M. Brasey, professeur, à Estavayer.

**2me Arrondissement scolaire.**

M. Hänni, Jacob, député, à Salvagny.

**3me Arrondissement scolaire**

M. Wæber, Maurice, à Tavel.

**4me Arrondissement scolaire**

M. Barras, Joseph, à Bulle.

**Commission scolaire centrale réformée, siégeant  
à Morat.**

MM. Cressier, Georges, à Morat.  
Haas, John, à Courgevaulx.

**II. DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.**

*Directeur.* MM. Vaillant, conseiller d'Etat.

*Suppléant.* Schaller, H., »

*Secrétaire.* Ræmy, Aloys.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS RELEVANT  
DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

**Commission de législation.**

MM. Vaillant, conseiller d'Etat, président.  
Wuilleret, avocat.  
Reynold, Phil., juge cantonal.  
Clerc, président.  
Vacat.

**Ministère public.**

MM. Dr Frœlicher, avocat, procureur-général.  
Landerset, Alphonse, substitut.

**Avocats patentés.**

MM. Wuilleret, Louis-Antoine, à Fribourg.  
Dr Frœlicher, Joseph, »  
Stœcklin, Ernest, »  
Gendre, Isaac, »

- MM. Robadey, Clément, à Romont.  
 Fasnacht, Edouard, à Morat.  
 Hafner, Jacques-Ferd., à Morat.  
 Renevey, Jacques, à Fribourg.  
 Uldry, Nicolas, »  
 Chappa'ey, Hubert, à Bulle.  
 Grivet, Cyprien, à Fribourg.  
 Chaperon, Jean, »  
 Aby, Paul, »  
 Morard, Lucien, à Bulle.  
 Magnin, Alphonse, »  
 Chassot, Alfred, à Estavayer.  
 Marmier, Auguste, »  
 Girod, Ernest, à Fribourg.  
 Wuilleret, Emanuel, à Fribourg.  
 Perrier, Emile, »  
 Weck, Frédéric, »

**Licenciés en droit.**

- MM. Zosso, Amédée, à Fribourg.  
 Wattelet, Hans, de Morat.

**Procureurs patentés.**

- Fribourg.* MM. Berguer, Fidèle. Buchs, Ernest. Chaperon, Jean, avocat. Egger, Xavier, not. Gendre, Alexandre. Guérig, Jacques, notaire. Renevey, J.-P., avocat. Rouvenaz, Léon. Stœcklin, Ernest, avocat. Uldry, Nicolas, avocat. Grivet, Cyprien, avocat. Vuichard, Isidore, not., Marro, Joseph. Techtermann, Edouard. Girod, Ernest, avocat. Weck, Fréd., avocat. Perrier, Emile, avocat.
- Bulle.* MM. Chappaley, H., avocat. Collaud, Alfred. Dey, Joseph. Magnin, Alphonse. Menoud, J.-Jos. Morard, Lucien, avocat. Andrey, Alex., not. Barras, Calybite.
- Romont.* MM. Favre, A. Forney, Victor. Modoux, Jn-Louis.
- Estavayer-le-Lac.* MM. Chassot, A. Collaud, Pierre-Nicolas. Lehnweiter, Fortuné. Mouret, Aug., Rey, Charles. Marmier, Auguste, avocat.
- Châtel-St-Denis.* MM. Liaudat, Alfred. Mossier, Louis.
- Morat,* MM. Fasnacht, Ed., avocat. Hafner, Jacques, avocat. Buchs, Alfred. Cuanillon, Jean.
- Rue.* M. Dupraz, Alexandre.
- Montagny-la-Ville.* M. Joye, Joseph-Nicolas.

- Semsales.* M. Corboz, Cyprien.  
*Portalban.* M. Python, Auguste.  
*Corpatanx.* M. Barras, Jean-Pierre.  
*Murist.* M. Bourqui, Ignace.  
*Remaufens.* M. Tâche, Jean-Joseph.  
*Dompierre.* M. Monney, Florentin.  
*Tour-de-Trême.* M. Reichlen, Alfred.

## CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

**District de la Sarine.**

- MM. Cuonÿ, Augustin, à Fribourg.  
 Gachoud, Jean-Jacq.-Fabien, à Farvagny.  
 Guérig, Jacques, à Fribourg.  
 Bourqui, Louis, »  
 Berset, Pierre, à Autigny.  
 Burgy, Jacques, à Fribourg.  
 Renevey, Jacques, »  
 Vuichard, Isidore, »  
 Schorderet, Joseph, »

**District de la Singine.**

- MM. Wuilleret, Fortuné, à Maggenberg.  
 Marro, Chrétien, à Fribourg.  
 Comte, Etienne, »  
 Egger, Xavier, »

**District de la Gruyère.**

- MM. Robadey, Anselme, à Lessoc.  
 Dupré, Jules, à Bulle.  
 Chappaley, Hubert, à Bulle.  
 Menoud-Musy, Joseph, »  
 Keller, Joseph, »  
 Andrey, Alexandre, »

**District de la Veveyse.**

- MM. Liaudat, Alfred, à Châtel-St-Denis.  
 Perroud, Tobie, »

**District de la Glâne.**

- MM. Rouvenaz, Jean-Baptiste, à Rue.  
 Gobet, Jean, à Romont.  
 Pasquier, Léon, »  
 Conus, Jean, à Romont.  
 Grand, Louis, à Romont.

**District de la Broye.**

- MM. Vorlet, Jean, à Villeneuve.  
 Corminbœuf, Joseph, à Domdidier.  
 Bullet, Léon, à Estavayer.  
 Quillet, Paul, à St-Aubin.  
 Bersier, Joseph, à Estavayer.

**District du Lac.**

- MM. Haas, Edouard, à Morat.  
 Fasnacht, Amédée, à Montilier.  
 Hafner, Jacques, à Morat.  
 Derron, Henri, »  
 Friolet, Frédéric, »

B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION  
 DES CULTES.

**CULTE CATHOLIQUE.**

**Commission de surveillance des biens du Clergé  
 catholique**

- MM. Vaillant, conseiller d'Etat, président.  
 Chassot, vicaire-général.  
 Perroulaz, ancien chancelier de l'Évêché.  
 Renevey, avocat, à Fribourg.  
 Ræmy, Aloys, secrétaire.

**CULTE PROTESTANT.****1. Commission synodale réformée.**

- M. Haas, Frédéric, à Morat.

**2. Commission centrale administrative des biens  
 du Clergé réformé.**

- MM. Willemin, P.-Abraham.  
 Chautems, Daniel.
-



**III. DIRECTION DES FINANCES.**

*Directeur.* MM. Weck-Reynold, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Vaillant, Fréd., »  
*Secrétaire.* Piller, Joseph.  
*Copiste-expéd.* Beaud, François.

**Bureau central de l'impôt.**

*Secrétaire.* M. Emmenegger, Joseph.  
*Copistes-expéd.* Meyer, François.  
 Egger, Philippe.

**Trésorerie d'Etat.**

MM. Muller, Léon, de St. Sylvestre, trésorier.  
 Vonderweid, Henri, receveur-général.  
 Kaiser, Adolphe, de Fribourg, 1<sup>er</sup> secr.-comp.  
 Dessonnaz, Charles, 2<sup>e</sup> secrétaire-comptable.  
 Bovet, Joseph, copiste-expéditionnaire.  
 Savoy, Jean, timbreur provisoire.

**INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.**

M. Gottrau, Edouard, à Granges.

**Receveurs d'Etat.**

*Sarine.* MM. Monney-Macherel, à Fribourg.  
*Singine.* Auderset, Jean, à Tavel.  
*Lac.* Cressier, Georges, à Morat.  
*Glâne.* Deschenaux, à Romont.  
*Veveyse.* Genoud, Xavier, à Châtel.  
*Gruyère.* Remy, Auguste, à Bulle.  
*Broye.* 1<sup>er</sup> arrond. MM. Demière, Bêat., à Estavayer.  
 2<sup>e</sup> » Despond, Jos., à Domdidier.

**Commissariat général et Enregistrement**

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur  
 de l'enregistrement.  
 Bovard, Jean-Louis, secrétaire.  
 Stempfël, Joseph, aide.

**Commissaires-géomètres.**

MM. Bise, Modeste, commissaire-général.  
 Chollet, Joseph, à Grolley.  
 Perrier, Ferdinand, à Fribourg.

MM. Richo, Jean-Baptiste, à Siviriez.  
 Dubey, Dominique, à Gletterens.  
 Glasson, Joseph, à Bulle.  
 Pernet, Jules, à Romont.  
 Sudan, Jean, à Fribourg.  
 Pillonel, Antoine, à Estavayer.  
 Bise, Alexandre, à Bulle.  
 Monney, Jean, à Châbles.  
 Perrottet, Auguste, à Morat.  
 Techtermann, Jules, à Montagny.  
 Butty, Joseph, à Estavayer.  
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.  
 Buman, Eugène, à Fribourg.  
 Crausaz, Simon, »  
 Pillonel, Henri, à Estavayer.  
 Mændli, Alphonse, à Cugy.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES  
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

**District de la Sarine.**

*1re section.* MM. Clerc, Jacques, à Farvagny.  
*2me »* Glasson, Paul, à Fribourg.  
 Michaud, Pierre, subst.  
*3me »* Kolly, député, au Mouret.

**District de la Singine**

MM. Spicher, Christophe, à Tavel.  
 Bærismwyl, Jean-Joseph, subst. prov.

**District de la Grayère.**

*1re section.* MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.  
 Pittet, Jules, substitut prov.  
*2me »* Thorin, H., à Villars-sous-Mont.  
 Robadey, Anselme, substitut.

**District de la Glâne.**

*1re section.* MM. Badoud, François, à Romont.  
 Forney, Isidore, subst. prov.  
*2me »* Bosson, Louis, à Rue.

**District de la Broye.**

*1re section.* MM. Despont, Joseph, à Domdidier.  
 Corminbœuf, Jacq.-Jos., subst.  
*2me »* Butty, commiss., à Estavayer.  
 Rochat, Antonin, substitut prov.

**District du Lac.**

MM. Fasnacht, Abraham, à Morat.  
Kœrber-Wenger, Rodolphe, substitut.

**District de la Veveyse.**

MM. Philippona, Etienne, à Châtel-St-Denis.  
Philippona, Joseph, substitut.

**ADMINISTRATION DES SELS ET BOISSONS.**

M. Stœcklin, Fortuné, à Fribourg

**FACTEURS DES SELS ET PERCEPTEURS DES DROITS  
DE CONSOMMATION.**

*Fribourg*, MM. Audergon, Jean-Joseph.  
*Morat*, Widmer, Frédéric.  
*Romont*, Badoud, Jean.  
*Bulle*, Sottas, Joseph, feu Jacques.  
*Estavayer*, Carrard, Louis.

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR**

*Directeur*. MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat.  
*Suppléant*. Menoud, Fr. Xav., »  
*Secrétaire*. Loffing, Philippe.  
*Vérificateur des Comptes*. Gschwind, Charles.

**COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION  
DE L'INTÉRIEUR.****Commission de l'Hospice cantonal.**

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.  
Kilchœr, doyen, vice-président.  
Wicky, Rd chanoine de St.-Nicolas.  
Favre, » »  
Esseiva, docteur en médecine.  
Glasson, juge cantonal.  
Monney-Macherel, receveur.  
Loffing, Philippe, secrétaire.

**Commission administrative de l'Hospice des aliénés  
de Marsens.**

MM. Glasson, docteur, à Bulle, président.  
Clerc, père, docteur, à Riaz.  
Grangier, préfet, à Romont.  
Sallin, Rd doyen, à Bulle.  
Guinchard, Henri, à Posieux.

**Directeur de l'Hospice des aliénés de Marsens.**  
M. Girard de Cailleux (France).

**Econome de l'Hospice des aliénés de Marsens.**  
M. Chiffelle, Charles, à Bulle.

**Secrétaire-comptable de l'Hospice des aliénés de Marsens.**

M. Verdon, Joseph.

**Commission de l'industrie et du commerce.**

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
Goeldlin, François, à Fribourg.  
Hartmann, Louis, négt. »  
Buman, professeur, »  
Esseiva, Ignace, négt. »  
Loffing, Philippe, secrétaire.

**Suppléants.**

MM. Jungo, Stephan, négociant, à Fribourg.  
Glasson, Félix, » »  
Perrier, F., ingénieur, »  
Egger, Louis, négociant, »

**Commission d'agriculture.**

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
Vonderweid, Alphonse, de Fribourg.  
Diesbach, Alphonse, de Rosières.  
Gottrau, Charles, de Granges.  
Kolly, député, de Treyvaux.  
Loffing, Philippe, secrétaire.

**Suppléants.**

MM. Frossard, major, à Givisiez.  
Monney, député, à Cournillens.  
Jungo, Aloys, à Guin.

**Commission pour l'amélioration de la race chevaline.**

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
Schwarz, Jacques, à Riaz, vice-président.  
Hartmann, Louis, à Fribourg.  
Menoud, Jean, à Romont.  
Loffing, Philippe, secrétaire.

**Suppléants.**

MM. Bæriswyl, Benjamin, vétérinaire.  
 Boccard, Alphonse.  
 Brémond, Alfred, à Semsales.  
 de Courten, Hector, à Lully.

**Commission pour l'amélioration des races bovine  
et porcine.**

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
 Diesbach, Louis, à Fribourg.  
 Morand, Xavier, à La-Tour.  
 Löffing, Ph., secrétaire.

**Suppléants.**

MM. Monney, député, à Cournillens.  
 Musy, Simon, à Grandvillard.  
 Stoll, député, à Salvagny.

**INSPECTEURS DES FORÊTS.**

I<sup>er</sup> Arrond. MM. Stœcklin, Jules, à Fribourg.  
 II<sup>e</sup> » Robert, Florian, à Romont.  
 III<sup>e</sup> » Liechty Hermann, à Bulle.

**Vérificateurs des poids et mesures.**

*1er arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).*

M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

*1er Sous-arrond. (Sarine et Singine).*

M. Berchtold, Pierre, à Fribourg.

*2me Sous-arrond. (Broye).*

M. Duc, Louis, à Estavayer.

*3me Sous-arrond. (Lac).*

M. Lergier, Alfred, à Morat.

*2me arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).*

M. Fessler, Joseph, à Romont.

*4me Sous-arrond. (Gruyère).*

M. Jolliet, Alexandre, à Bulle.

*5me Sous-arrond. (Glâne).*

M. Fessler, Joseph, à Romont.

*6me Sous-arrond. (Veveyse).*

M. Villard, Joseph, à Châtel.

*7me Sous-arrond. (Verrerie de Semsales).*

M. Zumkeller, Antoine, dit Toni.

**V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.**

*Directeur.* MM. Menoud, Fr.-Xav., conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Théraulaz, Alph., »  
*Secrétaire.* Diesbach, Max.

**I. Ponts et chaussées.**

*Inspecteur.* MM. Gremaud, Amédée.  
*Ingénieur-adjoint.* Blaser, Samuel.  
*Secrétaire.* Vacat.

**II. Intendance des bâtiments.**

*Intendant.* M. Nein, Antoine, de Cottens.  
*Piqueur.* Vacat.

**Contrôleurs des routes.**

1er arrond.	<i>Singine.</i>	} MM. Schneuwly, Henri.
	<i>Sarine.</i>	
2e »	<i>Lac.</i>	Fasnacht, Amédée.
3e »	<i>Broye.</i>	Ding, Léon.
4e »	<i>Glâne.</i>	Richoz, commissaire.
5e »	<i>Gruyère.</i>	Maillard, Xavier.
6e »	<i>Veveyse.</i>	Pilloud, Arthur.

M. Riedo, député, surveillant des routes de la contrée de Planfayon, Dirlaret, Chevrilles, etc.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE.**

*Directeur.* MM. Fournier, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Techtermann, Arthur.  
*Secrétaire.* Wuilleret, Roger.

**Bureau de la Police centrale.**

*Directeur.* MM. Fournier, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Techtermann, Arthur.  
*Secrétaire.* Corpataux, Vincent.  
*Copiste-planton.* Wæber, gendarme.

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Fournier, conseiller d'Etat, président.  
*Vice-Président et Secrétaire.* Schaller, Jean-Louis,  
 Dr, de Fribourg.

MM. Buman, docteur, à Fribourg.  
 Esseiva, » »  
 Pégaitaz, Al., docteur, à Bulle.

**Cantonnements des vétérinaires.**

<i>Broye</i> ,	1er cant.	MM. Bula, Fréd., à Domdidier.
»	2e »	Fivaz, Ulric, à Estavayer.
<i>Glâne</i> ,		Butty, à Romont.
<i>Gruyère</i> ,	1er »	Strebel, fils, à la Tour-de-T.
»	2e »	Pasquier, P., à Bulle.
»	3e »	Ruffieux, à La-Roche.
<i>Lac</i> ,		Volmer, Ed., fils, à Morat.
<i>Sarine</i> ,	1er »	Bæriswyl, B., à Fribourg.
»	2e »	Tanner, à Praroman.
<i>Singine</i> ,	1er »	Bertschy, à St-Ours.
»	2e »	Strebel, M., père, à Bellevue.
<i>Veveyse</i> ,		Strebel, A., fils, à La-Tour.

**Commission d'assurance des bâtiments contre  
 l'incendie.**

MM. Fournier, conseiller d'Etat, président.  
 Bise, commissaire-général.  
 Esseiva, Ignace, négociant.  
 Fraisse, Adolphe, architecte.  
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

**COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES  
 BATIMENTS.**

**I. ARROND District de la Sarine.**

*Taxeur d'arr.* MM. Sudan, commissaire à Fribourg.  
*Suppléants.* Crausaz, S., commissaire.  
 » Ammann, Eugène, »  
*Taxeurs de district.* Brulhard, Jos., charp. à Fribourg.  
 » » Meyer, maçon, à Fribourg.  
*Suppléants.* MM. Zosso, Ant., charp., à Fribourg.  
 » Nein, Alexandre, à Cottens.  
 » Sterroz, entrep., à Fribourg.  
 » Winckler, Pierre, charp., à Fribourg.

**II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.**

*Taxeur d'arr.* MM. Ammann, E., commissaire à Fribourg.  
*Suppléants.* Crausaz, Sim., » »  
 » Riedo, juge de paix à Planfayon.

*Taxeur du district de la Singine.* M. Muller, Jos., à Untergehrewyl.

*Suppléants.* MM. Meyer, Jos., entrep., à Fribourg.  
 » Winckler-Weitzel, ch., Fribourg.  
 » Brulhard, Jos., charp., Fribourg.  
 » Fasel, Jean, syndic., de Tavel.

*Taxeur du district du Lac.* M. Fasnacht, Jacob, maçon à Morat.

*Suppléants.* MM. Spach, à Buchillon.  
 » Merlach, D., menuisier, à Morat.  
 » Schorr, Gottfried, maçon, à Salv.

**III. ARROND. District de la Broye.**

*Taxeur d'arr.* MM. Monney, J., comm., à Châbles.

*Suppléant.* Devevey, Béat., entrep., à Estav.

*Taxeur de district.* Rey, Don., charp., à Aumont.

*Suppléants.* MM. Roux, juge, à Chatonnaye.  
 » Curty, François, à Montagny.  
 » Brasey, Tobie, charp., à Font.  
 » Jordan, à Domdidier.

**IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveyse.**

*Taxeur d'arr.* MM. Richoz, commissaire à Siviriez.

*Suppléant.* Genoud, Léon, à Châtel.

*Taxeur du district de la Glâne.* M. Roux, juge, à Chatonnaye.

*Suppléants.* MM. Maillard, charp., à Mézières.  
 » Deschenaux, Ant., à Ursy.  
 » Jaquenoud, dép., à Promasens.  
 » Piller, Jos., méc., à Romont.

*Taxeur du district de la Veveyse.* M. Lambert, Tob., à Châtel.

*Suppléants.* MM. Chillier, Casimir, à Châtel.  
 » Pellet, A., tuilier, à Semsales.  
 » Colliard, Baptiste, à Châtel.

**V. ARROND. District de la Gruyère**

*Taxeur d'arr.* MM. Maillard, X., ingénieur, à Bulle.

*Suppléants.* Gillet, Fél., député, à Hauterive.

» Richoz, commiss., à Siviriez.

*Taxeurs de district.* Borcard, B., à Grandvillard.

» » Jonneret, D., charp., à Bulle.

*Suppléants.* Gillard, Albert, à Botterens.

» Duding, Pierre, à Riaz.



*Suppléants.* MM. Jerly, P.-J., à Pont-la-Ville.  
 » Rime, Joseph, père, charpentier,  
 à Charmey.  
 » Pythoud, Joseph, à Albeuve.

**Gendarmerie.**

M. Buman, Eugène, commandant.

**Maisons pénitentiaires.**

MM. Favre, Alph., direct. de la maison de force.  
 Fragnière, A., direct. de la maison de correct.  
 Schneuwly, chanoine, aumônier catholique.  
 Ems, » » »  
 Ochsenbein, pasteur, aumônier réformé.  
 Esseiva, docteur, officier de santé.

**Geoliers de districts.**

MM. Huber, Louis, à Fribourg.  
 Gendarmerie, à Tavel.  
 Barras, chef de poste de gendarm., à Bulle.  
 Gendarmerie, à Romont.  
 Bovet, Louis, à Estavayer.  
 Gendarmerie, à Morat.  
 Gendarmerie, à Châtel.

---

**VII. DIRECTION DE LA GUERRE.**

*Directeur.* MM. Techtermann, Arthur, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Weck-Reynold, L., »  
*Secrétaire.* Kollep, Léon, à Fribourg.  
*Copiste.* Vacat.

**Commandants d'arrondissements.**

MM. Perrier, Ferdinand, colonel.  
 Wuilleret, Théodore, lieut.-colonel.

**Commissaire des guerres et inspecteur des arsenaux.**

MM. Wuilleret, Henri, lieut.-colonel.  
 Bersier, Auguste, aide.

---

**PRÉFECTURES.**

**Sarine.**

- MM. Fégely, Albert, de Fribourg, préfet.  
 Gottrau, Charles, lieutenant de préfet.  
 Menetrey, Nicolas, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
 Vacat.

**Singine.**

- MM. Delpech, Jean, major, de Fribourg, préfet.  
 Auderset, Jean, lieutenant de préfet.  
 Neuhaus, Joseph, secrétaire.

**Gruyère.**

- MM. Blanc, Edouard, de Corbières, préfet.  
 Glasson, Auguste, fils, lieutenant de préfet.  
 Combaz, Louis, secrétaire.

**Veveyse.**

- MM. Genoud, Ignace, de Châtel, préfet.  
 Genoud-Repond, lieutenant de préfet.  
 Philippona, Joseph, secrétaire.

**Glâne.**

- MM. Grangier, Jules, d'Estavayer, préfet.  
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.  
 Wuilleret, Théodore, secrétaire.

**Broye.**

- MM. Ducrest, François, de Fribourg, préfet.  
 Holz, Philippe, lieutenant de préfet.  
 Rattaz, Ferdinand, secrétaire.

**Lac.**

- MM. Bourqui, Alexis, de Murist, préfet.  
 Cressier, Georges, lieutenant de préfet.  
 Zurkinden, Théodore, secrétaire.
-

## SYNDICS DU CANTON.

(Avec la population d'après le recensement de 1870.)

## District de la Sarine. (Population, 25,544.)

Ville de Fribourg	MM. Chollet, Louis	40,904
Arconciel	Bulliard, Nicolas	331
Autafond	Hayoz, Joseph	92
Autigny	Berset, J. feu Pierre	523
Avry-sur-Matran-	Rossier, Etienne	322
Belfaux	Quiot, Etienne	351
Bonnefontaine	Bongard, Jean-Bapt.	311
Chénens	Ræmy, Joseph	256
Chésalles	Chappuis, P.-J.-Th.	72
Chésopelloz	Cuennet, Jacques	403
Corserey	Chatagny, Jean-Jos.	221
Corjolens	Dorand, Pierre	60
Corminbœuf	Bochud, Pierre-Jos.	353
Corpataux	Barras, Antoine	327
Cottens	Margueron, J., dép.	369
Cuterwyl	Bramaz, Béat.	98
Ecuwillens	Galley, Antoine	488
Ependes	Mauron, François	323
Essert	Brunisholz, Jean	192
Estavayer-le-Gibloux	Clerc, Antoine	284
Farvagny-le-Grand	Ducrest, Théophile	387
Farvagny-le-Petit	Piccand, Joseph	130
Ferpicloz	Risse, Pierre	168
Givisiez	Boccard, Ignace	152
Granges-Paccot	Reyff, Victor	273
Grenilles	Clerc, Tobie	99
Grolley	Page, Théodore	322
Illens	Clerc, Joseph	48
La Corbaz et Cormagens	Chatton, Joseph	223
Lentigny	Morel, Jacques	317
Lossy et Formangueires	Kæch, François	144
Lovens	Rossier, Jean-Jos.	130
Magnedens	Chappuis, Nicolas	88
Marly-le-Grand	Casteller, Jean	303
Marly-le-Petit	Meyer, Christophe	100
Matran	Corpataux, François	323
Montécu	Brulhard, Louis	47
Montévraz	Wicht, Pierre	273
Neyruz	Dafflon, Nicolas	426

Nierlet	MM. Cuennet, Laurent	147
Noréaz	Sauterel, Pierre	466
Oberried	Wicht, Baptiste	149
Onnens	Barbey, feu Pierre	198
Pierrafortscha	Bæriswyl, Louis	199
Ponthaux	Mottaz, Louis	217
Posat	Reynaud, Balthasar	105
Posieux	Guinchard, Henri	264
Praroman	Kolly, Jean-Baptiste	370
Prez	Chollet, Auguste	366
Rossens	Bulliard, Joseph	372
Rueyres-St-Laurent	Page, P. feu Laurent	219
Sales	Mauron, Joseph	160
Senèdes	Spielmann, Pierre	65
Treyvaux	Roulin, Joseph	905
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	405
Villarlod	Perritaz, François	206
Villarsel-le-Gibloux	Michel, Joseph	165
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, François	90
Vuisternens-en-Ogoz	Sudan, Bruno	533
Zénauva	Quetzoud, J., feu J.	70

**District de la Singine.** (Population, 16,375).

Alterswyl	MM. Bæriswyl, Stephan	1,473
Bœsingen	Lenzbourg, Achille	1,333
Brunisried	Ruffieux, Louis	328
Chevrilles, Neuhaus	Lauper, Jean-Joseph	659
Dirlaret	Bæchler, Jean-Jos.	930
Guin	Hayoz, Pierre-Jos.	2,984
Heitenried	Aebischer, Pierre	640
Oberschrot	Zbinden, Peter	572
Planfayon	Purro, Pierre	912
Plasselb	Neuhaus, Jean	355
St-Antoine	Brugger, Laurent	1,457
St-Sylvestre	Rotzeta, Nicolas	559
St-Urs	Stritt, Joseph	945
Tavel	Fasel, Jean	745
Tinterin	Marthe, Pierre	358
Ueberstorf	Spicher, François	1,244
Wunnewyl	Schneuwly, Peter	956
Zumholz	Werro, Joseph	223

**District de la Broye.** (Population, 13,704.)

Aumont	MM. Berchier, Benoît	468
Autavaux	Sansonnens, Pierre	144

Bollion	MM. Chaney, J., fils de P.	156
Bussy	Pamblanc, M., feu N.	250
Châbles	Oulevey, Auguste	304
Chandon	Christan, Théodore	204
Chappelle	Jauquier, Cyprien	418
Châtillon	Lambert, Pierre-Jos.	171
Cheyres	Pillonel, V., fils de F.	357
Cheiry	Nicolet, Bapt., ff. B.	296
Cugy	Chuard, Pierre-Jos.	504
Delley	Delley, Joseph	280
Domdidier	Dubey, Jos., fils de D.	868
Dompierre	Verdon, Basile	538
Estavayer	Chaney, François	1,537
Fétigny	Vorlet, Xavier	300
Font	Brasey, Jacques	277
Forel	Sansonens, Jean	475
Franex	Maitre, Jules	446
Frasses	Darx, Etienne	444
Les Friques	Rey, Ph., fils d'Henri	75
Gletterens	Guinard, Constantin	269
Granges-de-Vesin	Vollery, Naziance	485
Léchelles	Michel, Théodore	248
Lully	de Courten, Hector	400
Mannens, Grandsivaz	Joye, Jean-Pierre	356
Ménières	Corminbœuf, Aug.	269
Montagny-la-Ville	Joye, Joseph	278
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre, ff. P.	636
Montborget	Losey, Valentin	434
Montbrelloz	Bourdilloud, Hubert	449
Montet	Rohrbasser, Louis	292
Morens	Berchier, Florentin	433
Murist	Duruz, Alfred	280
Nuvilly	Bondallaz, Amédée	380
Portalban	Vacat	452
Praratoud	Bondallaz, François	85
Prévondavaux	Badoud, Alexandre	431
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	493
Russy	Guillet, Jn. fils de Jn.	498
St-Aubin	Collaud, J., dit Benot.	580
Seiry	Bise, Joseph	454
Sévaz	Dubey, Nicolas	59
Surpierre	Thierrin, A., fils de J.	245
Vallon	Bæchler, Antoine	452
Vesin	Borgognon, Franç.	204
Villeneuve	Jacob, Cyprien	280

La-Vounaise	MM. Losey, Ferdinand	452
Vuissens	Fasel, Auguste	240

**District de la Gruyère.** (Population, 19,404).

Albeuve	MM. Castella, Alexis, cap.	456
Avry-devant-Pont	Gaillard, Joseph	395
Bellegarde	Buchs, Jos.-Christ	728
Botterens	Gillard, Maurice	402
Broc	Mossu, Anselme	435
Bulle	Decroux, Félix	2,273
Cerniat	Charrière, Pierre	610
Charmey	Niquille, François	4,090
Châtel-sur-Monsalvens	Barras, Jacq.-Alex.	472
Corbières	Blanc, François	240
Crésuz	Ruffieux, J.-Jacques	422
Echarlens	Gremaud, Charles	402
Enney	Geinoz, Joseph	264
Estavannens	Jaquet, Constant	238
Grandvillard	Currat, Henri	507
Gruyères	Gremion, Nicolas	4,097
Gumeffens	Morard, Martin	440
Hauteville	Passaplan, Etienne	485
La-Roche	Théraulaz, Joseph	4,458
La-Tour	Corboz, Louis	755
Le-Pâquier	Vallélian, Silvère	345
Lessoc	Both, Félicien	260
Marsens	Magnin, Jean	424
Maules	Oberson, Pierre	224
Montbovon	Pernet, Simon	366
Morlon	Grandjean, Constant	280
Neirivue	Gremion, N.d.d. Plon.	254
Pont-en-Ogoz	Corpataux, Jean	204
Pont-la-Ville	Maradan, Jean	386
Riaz	Schwarz, Jacques	566
Romanens	Pittet, François	298
Rueyres-Treyfayes	Ecoffey, J., d. d. Noute	248
Sales	Pasquier, Placide	425
Sorens	Gobet, André	722
Vaulruz	Favre, Auguste	673
Villarsbeney	Ruffieux, Constant	83
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	402
Villars-sous-Mont	Thorin, Auguste	401
Villardvolard	Repond, Jacques	262

Vuadens	MM. Progin, Franç., des Combes	4,086
Vuippens	Philippona, Hubert	250

**District de la Glâne.** (Population 43,475.)

Auboranges	MM. Crausaz, François	464
Berlens	Perroud, Alphonse	485
Blessens	Perriard, Joseph	444
Billens	Jorand, Pierre	496
Bionnens	Gavillet, Théodore	80
Chapelle	Auguet, Joseph	440
Châtelard	Roch, Bernard	444
Châtonnaye	Débieux, Auguste	390
Chavannes-les-Forts	Bays, Cl., à la Pierra	348
Chavannes-s.-Orsonnes	Débieux, Joseph	250
Ecasseys	Menoud, Alexandre	85
Ecublens	Maillard, Pierre	435
Eschiens	Monney, Jean-Jos.	64
Esmonts	Grivel, Nicolas	435
Estévenens	Bays, J., dit du Biolé	228
Fuyens	Vauthey, Jacques	74
Gillarens	Dorthe, Joseph	477
Grangettes	Pittet, Jean-Joseph	178
Hennens	Jorand, Jean-Joseph	452
La-Joux	Menoud, Félicien	448
La-Magne	Menoud, Jacques	401
Le-Saulgy	Conus, Isidore	69
Les-Glânes	Jaquet, Jean	408
Lieffrens	Girard, Louis	90
Lussy	Moulet, Jules	255
Macconnens	Kern, Joseph	404
Massonnens	Brayoud, Maurice	404
Mézières	Golliard, Ant.-Joseph	357
Montet	Demierre, Jean, dit à Madame	424
Morlens	Decotterd, Pierre	64
Mossel	Monney, Nicolas	247
Neirigue	Perroud, Joseph	98
Orsonnens	Berset, Victor	344
Prez	Cosandey, Théodore	362
Promasens	Ducrest, Romain	204
Romont-Arruffens	Forney-Riche, Jos.	4,944
Rue	Bosson, François	452
Siviriez	Richoz, J.-B., com.	404

Sommentier	MM. Roullier, P., fils de C.	244
Torny-le-Grand	Bugnon, F., fils de J.	302
Torny-le-Petit	Péclat, Jos., député	331
Ursy	Deschenaux, A., dép.	493
Vauderens	Richoz, Jean	259
Villageaux	Pache, Nicolas	58
Villaraboud	Margueron, Joseph	315
Villaranon	Maillard, Max.	102
Villargiroud	Berset, Fr.-Xavier	160
Villarimboud	Renevey, Narcisse	340
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	209
Villariaz	Gret, Jean-Joseph	195
Villaz-St-Pierre	Blanc, Ant.	316
Vuarmarens	Dutoit, Pierre	206
Vuisternens-d.-Romont	Menoud, Plac., du P.	345

**District de la Veveyse. (Population 7,855).**

Attalens	MM. Monnard, Pierre	970
Bossonnens	Musy, Michel	331
Bouloz	Pittet, François	263
Besencens	Vial, J., d. du Tremy	176
Châtel-St-Denis	Chaperon, Denis	2,326
Fiaugère	Jaccoud, Alphonse	295
Granges	Gabriel, François	305
Grattavache	Grandjean, A. fils de F.	165
Le-Crêt	Pittet, François	448
La-Rougève	Sonney, François	79
Pont	Ducrest, Antoine	150
Porsel	Barbey, François	357
Progens	Gobet, Gaspard	247
Remauffens	Tache, M., fils de J.	434
Semsaes	Perrin, J., dit à Nina	848
St-Martin	Molleyres, François	461

**District du Lac. (Population 44,840).**

Agrimoine	MM. Mæder, Hans, fils de S.	184
Barberêche	Zurich, Ernest	444
Petit-Bœsingen	Hayoz, J. feu J.	299
Buchillon	Lehmann, Johann	195
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	148
Champagny	Mœri, Johann	210
Charmey (Galmitz)	Bula, Jacob	384
Châtel (Burg)	Burla, Rodolphe	207
Chiètres	Tschacht'y, Peter	1,119



Cordast	MM. Rigolet, Joseph	359
Gros-Cormondes	Auderset, Jean	415
Petit-Cormondes	Duby, Jacques	86
Corsalettes	Rohrbasser, Philippe	99
Cormérod	Berset, Josué	457
Courgevaux, Coussiberlé	Wuillemin, D.-Fr.	381
Courtaman	Folly, Peter	149
Courlevon	Helfer, Daniel	211
Cournillens	Molliet, Jacques, fils	282
Courtepin	Meuwly, Jean	192
Courtion	Progin, Edouard	229
Cressier	Hayoz, Claude	371
Freschels	Kramer, Jacob	283
Jentes	Benninger, Jacob	238
Gros-et P. Guschelmuth	Bürgy, Gaspard	202
Hauteville	Gaberel, Jacques	177
Liebistorf	Kilchœr, Benoit	347
Lourtens	Helfer, Franz	199
Meyriez et Greng	Girard, David	269
Misery	Kolly, Denis	198
Montilier	Haas, Edouard	491
Monterchu	Haas, Nicolas	409
Morat	Fasnacht, F., av.	2,328
Ormev	Meyer, J., ff. Pierre	426
Ried	Etter, Peter, ff. Peter	635
Salvagny	Hänni, Hans	376
Villarepos	Folly, Xav., ff. Jos.	325
Bas-Vully	Derron, Samuel	1,068
Haut-Vully	Javet, Jean, ff. Daniel	650
Wallenbuch	Siffert, Jacq. ff. J.-L.	83
Wallenried	Mory, Etienne	249

Total de la population du canton : 110,897.

## Pouvoir judiciaire.

### TRIBUNAL CANTONAL.

- MM. Musard, Philibert, d'Estavayer, président.  
 Gottrau, Pierre, de Fribourg.  
 Glasson, Charles, de Bulle.  
 Esseiva, Pierre, de Fribourg.

- MM. Déglise, Nicolas, de Châtel.  
 Weck, Charles, d'Onnens.  
 Reynold, Philippe, de Fribourg.  
 Huber, Adolphe, de Morat.  
 Castella, Théodore, à Fribourg.  
 Chaperon, Jean, greffier.  
 Egger, Ulrich, huissier.

**Suppléants.**

- MM. Perroud, Tobie, de Châtel-St-Denis.  
 Clerc, président, de Riaz.  
 Chaney, François, d'Estavayer.  
 Gerbex, Charles, à Fribourg.  
 Grand, Louis, à Romont.  
 Wuilleret, Fortuné, de Fribourg.  
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.  
 Comte, Etienne, notaire, à Fribourg.

**TRIBUNAL DE COMMERCE.**

- MM. Cuony, J.-A., notaire, président.  
 Esseiva, Ignace, négociant, à Fribourg, vice-président.  
 Moura, F., député, à Grandvillard, juge.  
 Kæser, Jean, négociant, à Fribourg, »  
 Rætz, Joseph, à Fribourg.  
 Gendre, Paul, greffier.  
 Gougler, Simon, huissier.

**Suppléants.**

- MM. Dupraz, négociant, à Rue.  
 Egger, Antoine, à Fribourg.  
 Gardian, Jean, à Estavayer.  
 Wicky, Jean-Edouard, à Fribourg.  
 Techtermann, Edouard, »  
 Cornuz, Eugène, fils, à Morat.  
 Geinoz, Olivier, à Bulle.  
 Genoud, Colliard, à Châtel.  
 Vuichard, Isidore, à Fribourg.

**TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS.**

*I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
 de la Sarine.*

- MM. Clerc, Cyprien, président.  
 Ræmy, Louis, d'Agy, vice-président.

- MM. Gerbex, Charles, à Fribourg.  
 Corpataux, François, à Matran.  
 Gottrau, Charles, de Granges.  
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

**Suppléants.**

- MM. Reyff, Victor, de Fribourg.  
 Berset, Pierre, notaire, à Autigny.  
 Bossy, Aloys, à Fribourg.  
 Guinchard, aubergiste, à Posieux.

II. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
 de la Singine.*

- MM. Wuilleret, F., notaire, de Fribourg, président.  
 Appenthel, Ant., de Fribourg, vice-président.  
 Spicher, Joseph, d'Ueberstorf.  
 Jungo, Pierre, de Guin.  
 Jenny, Philippe, d'Alterswyl, à Zumstein.  
 Neuhaus, Pierre, greffier.

**Suppléants.**

- MM. Spicher, Christophe, contrôleur, à Tavel.  
 Chollet, Victor, à Menziswyl.  
 Werro, député, à Räsch.

III. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
 de la Gruyère.*

- MM. Keller, Joseph, président.  
 Musy, Pierre, à Bulle, vice-président.  
 Bapst, Hercule, de La-Roche.  
 Deschenaux, Jules, d'Echarlens.  
 Gillet, Jean, à Montbovon.  
 Favre, Pierre, à Bulle, greffier.

**Suppléants.**

- MM. Glasson, Auguste, à Bulle.  
 Ecoffey, Joseph, à Rueyres-Treyfayes.  
 Peyraud, Léopold, à Bulle.  
 Grandjean, Constant, à Morlon.

IV. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.*

- MM. Hafner, Jacq.-Ferd., à Morat, président.  
 Roggen, Maurice, à Morat, vice-président.  
 Egger, J.-A., de Cormondes.  
 Derron, Jean, à Morat.

MM. Helfer, Daniel, à Courlevon.  
Friolet, Frédéric, greffier.

**Suppléants.**

MM. Michaud, Etienne, à Villarepos.  
Noyer, Samuel, à Nant.  
Widmer, Frédéric, à Morat.  
Tschachtli, Pierre, à Chiètres.

V. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
de la Glâne.*

MM. Grand, Louis, à Romont, président.  
Ruffieux, Louis, à Romont, vice-président.  
Roux, Pierre, de Chatonnaye.  
Menoud, Jacques, de La-Magne.  
Raboud, Alexandre, à Romont.  
Chatton, Isidore, greffier.

**Suppléants.**

MM. Menetrey, Auguste, à Romont.  
Ayer, Joseph, à Romont.  
Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.  
Simon, Isidore, à Siviriez.

VI. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
de la Broye.*

MM. Chaney, François, à Estavayer, président.  
Butty, Joseph, à Estavayer, vice-président.  
Renevey, Xavier, à Fétigny.  
Ding, Léon, de Nuvilly.  
Bullet, Léon, à Estavayer.  
Marmier, Laurent, greffier.

**Suppléants.**

MM. Monney, Jean-Joseph, à Châbles.  
Gardian, Jean, à Estavayer.  
Dessibourg, Antoine, à St-Aubin.  
Ellgass, Bonaventure, à Estavayer.

VII. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire  
de la Veveyse.*

MM. Perroud, Tobie, notaire à Châtel, président.  
Savoie, Jeannet, d'Attalens, vice-président.  
Esseiva, Pierre, à Fiaugères.  
Perrin, Martin, de Semsales.

MM. Pilloud, François, de Châtel.  
Genoud, Alfred, greffier.

**Suppléants.**

MM. Genoud, Célestin, à Châtel-St-Denis.  
Bochud, Joseph, à Bossonnens.  
Pilloud, Jean, de la Pontille.  
Jonneret, Jean, au Bourg.

*Cour d'Assises — 1er ressort.*

*Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.

*Suppléant.* Perroud, Tobie, à Châtel.

*2me ressort.*

*Président.* MM. Clerc, Cyprien, à Fribourg.

*Suppléant.* Chaney, François, à Estavayer.

*3me ressort.*

*Président.* MM. Hafner, avocat, à Morat.

*Suppléant.* Vuilleret, Fortuné, à Tavel.

**JUSTICE DE PAIX.**

**Arrondissement de la Sarine.**

*1er cercle. Chef-lieu: Farvagny.*

*Juge de paix.* MM. Moullet, Pierre, de Posat.

*1er assesseur.* Chappuis, J., de Magedens.

*2e »* Michel, Joseph, à Villarlod.

*Suppléants.* Macheret, Ant., à Vuisternens-  
en-Ogoz.

Piccand, Jos., au Petit-Farvagny.

*Greffier.* Vacat.

*Huissiers.* Bourqui, Ch., de Farvagny.

Nissille, Pierre, »

*2me cercle. Chef-lieu: Prez.*

*Juge de paix.* MM. Morel, Jacques, de Lentigny.

*1er assesseur.* Rossier, Maurice, à Autigny.

*2e »* Chollet, Auguste, à Prez.

*Suppléants.* Dafflon, Jacques, à Neyruz.

Rossier, Jean-Jos., de Lovens.

*Greffier.* Berset, notaire, à Autigny.

*Huissier.* Chappuis, Alphonse, à Onnens.

*3me cercle. Chef-lieu: Belfaux.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gendre-Limat, N., à Belfaux.
<i>1er assesseur.</i>	Hayoz, Joseph, d'Autafond.
<i>2e »</i>	Frossard, major, à Givisiez.
<i>Suppléants.</i>	Bochud, Jean-Joseph. Kæch, François, à Lossy.
<i>Greffier.</i>	Bürgy, Jacques.
<i>Huissier.</i>	Perriard, Albert.

*4me cercle. Chef-lieu: Fribourg.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gendre, Frédéric, député.
<i>1er assesseur.</i>	Vonderweid, Ch.-Aug.
<i>2e »</i>	Piller, Ernest, à Fribourg.
<i>Suppléants.</i>	Vonderweid, Jos., à Fribourg. Chardonnens, Ch., »
<i>Greffier.</i>	Bourqui, Louis, notaire.
<i>Huissiers.</i>	Audergon, Joseph. Grollimond, Joseph. Corpataux, Jean.

*5me cercle. Chef-lieu: Le Mouret.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bulliard, Nicolas, d'Arconciel.
<i>1er assesseur.</i>	Kolly, J.-B., de Praroman.
<i>2e »</i>	Roullin, syndic, de Treyvaux.
<i>Suppléants.</i>	Roubaty, J.-B., de Praroman. Bongard, Joseph.
<i>Greffier.</i>	Vacat.
<i>Huissier.</i>	Brulhard, Louis, à Montécu.

**Arrondissement de la Singine.***1er cercle. Chef-lieu: Dirlaret.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Riedo, député, à Planfayon.
<i>1er assesseur.</i>	Zehren, Jean, à Plasselb.
<i>2e »</i>	Ræmy, Jos., à Planfayon.
<i>Suppléants.</i>	Bæchler, J.-Joseph, à Dirlaret. Lauper, J.-Jos., à Chevrilles.
<i>Greffier.</i>	Birbaum, Jos., à Fribourg, prov.
<i>Huissiers.</i>	Andrey, Christ., à Planfayon. Buntschu, J.-J., à Dirlaret.

*2me cercle. Chef-lieu: Tavel.*

<i>Juge de paix.</i>	MM. Uldry, Jean, à Rohr.
<i>1er assesseur.</i>	Birbaum, Daniel, à Alterswyl.
<i>2e »</i>	Sturny, Jacob, à Lehwyl.

*Suppléants.* MM. Stritt, Joseph, à St.-Ours.  
Fasel, Jean, à Tavel.  
*Greffier.* Wæber, Jos., à Galtern, prov.  
*Huissiers.* Brulhart, Martin, à Alterswyl.  
Burry, Guillaume, à Gerewyl.  
Birbaum, Peter, à Tavel.  
Bumann, Jn.-Pierre, à Fribourg.

*3me cercle. Chef-lieu: Schmitten.*

*Juge de paix.* MM. Schneuwly, P., à Wunnewyl.  
*1er assesseur.* Bæriswyl, Jacq., anc. régent.  
*2e »* Bertschy, Meinrad, à Guin.  
*Suppléants.* Boschung, Ulrich.  
Wæber, Jean, à Schmitten.  
*Greffier.* Comte, Etienne, notaire.  
*Huissier.* Bürgy, Joseph, à Schmitten.

**Arrondissement de la Gruyère.**

*1er cercle. Chef-lieu: Gruyères.*

*Juge de paix.* MM. Barras, Joseph, de Broc.  
*1er assesseur.* Jaquet, Cyp., à Estavannens.  
*2e »* Murith, Nic., du Clos Muré.  
*Suppléants.* Geinoz, Nicolas, à Enney.  
Vallélian, Silv., au Pasquier.  
*Greffier.* Blanc, B., de Corbières.  
*Huissier.* Gremion, Lucien.

*2me cercle. Chef-lieu: Charmey.*

*Juge de paix.* MM. Ruffieux, syndic., de Crésuz.  
*1er assesseur.* Buchs, J., cap., à Bellegarde.  
*2e »* Meyer, Cyprien, à Cerniat.  
*Suppléants.* Rime, François, à Charmey.  
Niquille, François, »  
*Greffier.* Burtscher, Peter, »  
*Huissiers.* Fragnière, Joseph.  
Schouwey, Denis, à Bellegarde.

*3me cercle. Chef-lieu: Bulle.*

*Juge de paix.* MM. Schwarz, Jacques, à Riaz.  
*1er assesseur.* Einard, J., à Bulle.  
*2e »* Grandjean, Const., à Morlon.  
*Suppléants.* Glasson, Xavier, à Bulle.  
Morand, Jules, à La-Tour.  
*Greffier.* Dupré, Jules, notaire.  
*Huissiers.* Gremion, N., de Gruyère.  
Dupasquier, Jean-Joseph.  
Blanc, Charles, à Bulle.

*4me cercle. Chef-lieu: Vuippens.*

*Juge de paix.* MM. Magnin, Jean, à Marsens.  
*1er assesseur.* Gremaud, Charles, à Echarlens.  
*2e »* Vacat.  
*Suppléants.* Philippona, Hub., à Vuippens.  
 Dupré, Martin, à Sorens.  
*Greffier.* Gapany, Maxime prov.  
*Huissier.* Sottaz, Fr., d'Avry-dev.-Pont.

*5me cercle. Chef-lieu: La-Roche.*

*Juge de paix.* MM. Tinguely, A., à La-Roche.  
*1er assesseur.* Yerly, Jean, à Pont-la-Ville.  
*2e »* Théraulaz, J., à La-Roche.  
*Suppléants.* Jaquet, Pierre, à Villardvolland.  
 Delatenaz, Elie, à Botterens.  
*Greffier.* Brodard, Aloys, à La-Roche.  
*Huissiers.* Lehmann, Jean-Joseph.  
 Sterroz, Félicien, à La-Tour.  
 Blanc, Louis, à Corbières.

*6me cercle. Chef-lieu: Vaulruz.*

*Juge de paix.* MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.  
*1er assesseur.* Pasquier, Fr., à Maules.  
*2e »* Moret, Louis, à Vuadens.  
*Suppléants.* Seydoux, Claude, de Sâles.  
 Chollet, Casimir, à Vaulruz.  
*Greffier.* Dupré, J., not., à Bulle prov.  
*Huissiers.* Bourguenoud, Auguste.

*7me cercle. Chef-lieu: Albeuve.*

*Juge de paix.* MM. Castella, Alexis, à Albeuve.  
*1er assesseur.* Duvoy, Louis, de Lessoc.  
*2e »* Thorin, Aug., à Villars s. Mont.  
*Suppléants.* Musy, Alex., de Grandvillard.  
 Grangier, Placide, à Montbovon.  
*Greffier.* Vacat.  
*Huissier.* Geinoz, Hyacinthe, de Neirivue.

**Arrondissement du Lac.***1er cercle. Chef-lieu: Cournillens.*

*Juge de paix.* MM. Meuwly, Nic., de Courtepin.  
*1er assesseur.* Michaud, Etienne.  
*2e »* Monney, P., fils, à Cournillens.  
*Suppléants.* Berset, Josué, à Cormérod.  
 Mory, Théod., à Wallenried.



*Greffier.* Audergon, Jos., à Cournillens.  
*Huissier.* Muller, J., fils de P., à Cressier.

*2me cercle. Chef-lieu: Morat.*

*Juge de paix.* MM. Engelhart, Oscar, à Morat.  
*1er assesseur.* Gaberel, Jacob, à Altavilla.  
*2e »* Wullemin, Jean-David.  
*Suppléants.* Roggen, Alfred, à Morat.  
 Brun, Auguste, à Morat.  
*Greffier.* Fasnacht, Améd., à Montilier.  
*Huissiers.* Eggimann, Abraham, à Morat.  
 Fasnacht, Abraham, à Morat.  
 Haas, Samuel, à Morat.

*3me cercle. Chef-lieu: Chiètres.*

*Juge de paix.* MM. Hurni, B., père, à Freschels.  
*1er assesseur.* Mœry, Jacob, à Champagny.  
*2e »* Kaltenrieder, J., à Chiètres.  
*Suppléants.* Johner, Jean, à Chiètres.  
 Kramer, Jacob, à Freschels.  
*Greffier.* Bula, J.-Frédéric, à Chiètres.  
*Huissier.* Forster, Samuel, »

*4me cercle. Chef-lieu: Praz.*

*Juge de paix.* MM. de Roulet, Henri, à Mur.  
*1er assesseur.* Derron, Samuel, à Motier.  
*2e »* Chautems, J., synd. à Motier.  
*Suppléants.* Noyer, Auguste, à Nant.  
 Cressier, Jules, à Mur.  
*Greffier.* Burnier, Henri, à Praz.  
*Huissiers.* Guillod, Jean, à Sugiez.  
 Gaillet, Aug., à Praz, prov.

*5me cercle. Chef-lieu: Cormondes.*

*Juge de paix.* MM. Siffert, J., au Petit-Cormondes.  
*1er assesseur.* Folly, Pierre, à Villarepos.  
*2e »* Perler, J.-J., à Cormondes.  
*Suppléants.* Meuwly, Gasp., à Liebistorf.  
 Hayoz, J.-J., au Petit-Bœsingen.  
*Greffier.* Egger, Ant., de Guschelmuth.  
*Huissier.* Folly, Jean, à Courtaman.

**Arrondissement de la Broye.**

*1er cercle. Chef-lieu: Dompierre.*

*Juge de paix.* MM. Dubey, Joseph, à Domdidier.

*1er assesseur* .MM. Dubey, Antoine, à Gletterens.  
*2e »* Rime, S., à Montagny les-Mts.  
*Suppléants.* Godel, Florent., à Domdidier.  
 Gisler, Pierre, »  
*Greffier.* Pauchard, Aug., de Russy.  
*Huissiers.* Progin, Eugène, à Léchelles.  
 Musy, Pierre, à Dompierre.  
 Jordan, Paul, à Domdidier.

*2me cercle. Chef-lieu : Estavayer.*

*Juge de paix.* MM. Boccard, Anton., à Estavayer.  
*1er assesseur.* Pamblanc, Maurice, à Bussy.  
*2e »* Devevey, Alex., à Estavayer.  
*Suppléants.* Rapo, Eugène, de Cheyres.  
 Holz, Philippe, à Estavayer.  
*Greffier.* Bersier, Jos., not., à Estavayer.  
*Huissiers.* Chassot, L., de Bussy.  
 Tache, Joseph, à Estavayer.  
 Bonny, Louis, »

*3me cercle. Chef-lieu : Vesin.*

*Juge de paix.* MM. Bondallaz, major, à Nuvilly.  
*1er assesseur.* Maître, H.-J., à Franex.  
*2e »* Corminbœuf, X., à Ménières.  
*Suppléants.* Bise, Joseph, à Cugy.  
 Losey, Val., à Montborget.  
*Greffier.* Glardon, Joseph, à Cugy.  
*Huissiers.* Baudin, J.-J., de Vesin.  
 Broye, Célestin, à Nuvilly.

*4me cercle. Chef-lieu : Surpierre.*

*Juge de paix.* MM. Bondallaz, Fr., au Sensuis.  
*1er assesseur.* Andrey, François, à Coumin,  
*2e »* Fasel, Antoine, à Vuissens.  
*Suppléants.* Torche, Olivier, de Cheiry.  
 Ballif, Joseph, de Villeneuve.  
*Greffier.* Andrey, Philippe, à Coumin.  
*Huissiers.* Thierrin, Bapt., de Praratoud.  
 Pittet, Auguste, à Cheiry.

**Arrondissement de la Glâne.**

*1er cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.*

*Juge de paix.* MM. Gillon, Flor., à Chatonnaye.  
*1er assesseur.* Brayoud, M., à Massonens.  
*2e »* Berset, Fr., à Villarsiviriaux.

*Suppléants.* MM. Moulet, Jules, à Lussy.  
Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.  
*Greffier.* Nicolet, Jacq., à Villarimboud.  
*Huissiers.* Humbert, Isid., à Chatonnaye.  
Defferard, J., à Chavannes-s.-O.

*2me cercle. Chef-lieu: Romont.*

*Juge de paix.* MM. Forney-Riche, à Romont.  
*1er assesseur.* Robadey, père, à Romont.  
*2e »* Richoz, Jean-Bapt., commiss.  
*Suppléants.* Comte, Jean, à Romont.  
Devaud, Hubert, »  
*Greffier.* Gobet, Jean, »  
*Huissiers.* Bays, Joseph, »  
Davet, Joseph, »  
Cornu, Marcel »

*3me cercle. Chef-lieu: Rue.*

*Juge de paix.* MM. Deschenaux, Antoine, député.  
*1er assesseur.* Jaquenoud, dép., à Promasens.  
*2e »* Bosson, Louis, à Rue.  
*Suppléants.* Conus, Jean, à Rue.  
Ducrest, Rom., à Promasens.  
*Greffier.* Conus, Jean, de Vuarmarens.  
*Huissiers.* Prélaz, Jean, fils, à Rue.  
Bosson, Xavier, à Romont.

**Arrondissement de la Veveyse.**

*1er cercle. Chef-lieu: Semsales.*

*Juge de paix.* MM. Suchet, François, à Semsales.  
*1er assesseur.* Suard, Pierre, »  
*2e »* Perrin, Joseph, »  
*Suppléants.* Currat, Nicolas, du Crêt.  
Grivet, Pierre, à Semsales.  
*Greffier.* Gaudard, Alphonse.  
*Huissiers.* Perrin, François, à Semsales.  
Genoud, Jean, à Châtel.

*2me cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.*

*Juge de paix.* MM. Waldmeyer, Denis, à Châtel.  
*1er assesseur.* Monnard, Pierre, à Attalens.  
*2e »* Chaperon, Jacques, à Châtel.  
*Suppléants.* Pilloud, Jacques, »  
Chaperon, Denis, »  
*Greffier.* Jonneret, Placide, »

*Huissiers.* MM. Vauthey, Fr., à Remauffens.  
 Roche, Jean, à Châtel.  
 Marilley, Aug., à Remauffens.  
 Cardinaux, Tobie, à Châtel.

---

## ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC.

---

### CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

#### Conseil d'administration.

MM. Repond, commandant, à Fribourg.  
 Renevey, avocat, à Fribourg, vice-président.  
 Deschenaux, receveur, à Romont.  
 Kæser, Jean, à Fribourg.  
 Gottrau, Pierre, à Fribourg.

#### Direction.

MM. Louis, Grivel, directeur.  
 Aeby, Stanislas, caissier.  
 Biady, teneur de livres.

#### Agences dans le canton.

MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.  
 Philipona, Etienne, contrôleur, à Châtel.  
 Conus, Jean, notaire, à Romont.  
 Despond, Joseph, contrôleur, à Domdidier.

#### Sous-agents.

MM. Wuilleret, Fortuné, président, à Tavel.  
 Moullet, Pierre, juge de paix, à Posat.

---

**BANQUE CANTONALE.****Conseil d'administration.**

- MM. Andrey, Joseph, directeur.  
 Esseiva, Ignace, et Aug. Gœldlin.  
 Kæch, F., caissier (avec voix consultative).

**Conseil de surveillance.**

- MM. Weck-Reynold, direct. des Finances, président.  
 Vonderweid-d'Affry,  
 Wicky, Jean-Edouard.  
 Chollet, Joseph, commissaire.  
 Landerset, Louis.  
 Egger, Xavier, notaire.

**Censeurs.**

- MM. Castella, Théodore, greffier.  
 Vicarino, François, négociant.

**Agences dans le canton.**

- MM. Burgisser, Gabriel, à Bulle.  
 Marmier, avocat, à Estavayer.  
 Joye, Jean-Nicolas, à Montagny.  
 Clément, Philippe, à Romont.  
 Mossier, Louis, à Châtel.  
 Perritaz, Alex., sous-agent pour le Gibloux.  
 Fasnacht, Edouard, à Morat.  
 Dupraz, Alex., à Rue.

**CAISSE HYPOTHÉCAIRE.****Conseil de surveillance.**

- MM. Glasson, Charles, président.  
 Diesbach, Alph., vice-président.  
 Le Directeur des Finances.  
 Gœldlin, François.  
 Esseiva, Ignace.  
 Repond, député.  
 Castella, Théodore.

MM. Hartmann, Jean.  
Weck, Hypolite.  
Vonderweid, Alphonse.  
Clerc, Cyprien.  
Andrey, Joseph, Dr.  
Egger, Louis, cons. communal.  
Broye, Juge fédéral.  
Sudan, commissaire.

**Direction.**

MM. Vicarino, Frédéric, directeur.  
Chollet, Joseph, commissaire, administrateur.  
Gerbex, Charles, administrateur.  
Hartmann, Jules, caissier.  
Bielmann, Lucien, secrétaire.  
Gougain, Pierre, aide.

---

## OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL.

---

**Sarine.** Loffing, Antoine, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Dafflon, Jacques, à Neyruz. — Favre, Louis, à Ecuwillens. — Rossier, Maurice, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Bovet, Joseph, à Onnens. — Chollet, Auguste, à Prez. — Schrötter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bossy, J., père, à la Chassotte. — Kuenlin, Pierre, à Marly. — Kolly, Jean-Baptiste, à Praroman. — Mauron, François, à Ependes. — Bulliard, Nicolas, à Arconciel. — Challande, Joseph, à Treyvaux. — Grand, Emile, à Rossens. — Jolion, Udalric, à Farvagny-le-Grand. — Favre, Alexandre, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, anc.-syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.

**Singine.** Auderset, Jean, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Jean, à Bœsingen. — Fröhler, Jacq., à Vünnenwyl. — Spicher, François, à Uberstorf. — Wohlhauser, régent, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Blanchard, Nicolas, à Chevilles. — Buntschu, Christ, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jn.-Joseph, à Plasselth. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

**Gruyère.** Musy, Pierre, à Bulle. — Gremaud, Félicien, à Riaz. — Deschenaux, Jules, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Moullet, Charles, à Avry-dev.-Pont. — Bapst, Joseph, à Pont-la-Ville. — Brodard, secr. communal, à La-Roche. — Magnin, Joseph, à Hauteville. — Blanc, Louis, à Corbières. — Jaquet, ancien syndic, à Villardvolard. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Jn.-Jacques, à Crésuz. — Meyer, Cyprien, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Mossu, Anselme, à Broc. — Gremion, Nicolas, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Thorin, Auguste, à Villars-sous-Mont. — Desbieux, Etienne, à Neirivue. — Combaz, Pierre, à Albeuve. — Robadey, Séverin, à Lessoc. — Gillet, Jean, à Montbovon. — Grandjean,

Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La Tour-de-Trème. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Roulin, Joseph, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

**Lac.** Roggen, Maurice, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Bula, Jn.-Joseph, à Chiètres. — Hug, Adolphe, à Buchillon. — Folly, Xavier, à Villarepos. — Wicht, Cyrille, à Courtion. — Progin, Marcel, à Barberèche. — Volanthen, anc. inst., à Cormondes. — Bise, Joseph, à Cressier.

**Broye.** Holz, Philippe, à Estavayer. — Vésy, Julien, à Montbrelloz. — Maître, Jules, à Rueyres-les-Prés. — Plancherel, Julien, à Bussy. — Glardon, Joseph, à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Pierre, à Fétigny. — Corminbœuf, Xavier, à Ménières. — Ding, Léon, à Nuvilly. — Burgisser, Vincent, à Murist. — Biètry, Jean, à Cheyres. — Brasey, Jules, à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Corboud, Tobie, à Surpierre. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Renevey, Joseph, à Mannens. — Francey, fils de Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Verdon, Basile, à Dompierre. — Despond, Joseph, à Domdidier. — Dessibourg, Antoine, à St-Aubin. — Rey, fils d'Alexandre, à Carignan. — Dubey, Antoine, à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley.

**Glâne.** Clément, Denis, à Romont. — Péclat, Joseph, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Chatonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Stern, Jules, à Villarsiviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Ecuyer, Georges, à Berlens. — Roch, Jacques, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Grangettes. — Oberson, Tobie, à Vuisterens-devant-Romont. — Dupasquier, Antoine, à Villarimboud. — Demièrre, Jn.-Baptiste, à Mézières. — Bovet, Pierre, à Billens. — Richoz, Jn.-Baptiste, à Siviriez. — Tinguely, Tobie, à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens.

**Veveyse.** Liadat, Alfred, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Jeannet, à Attalens. — Tache, Jn.-Joseph, à Remauffens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauteur, Jn.-Félicien, à Fiaugères. — Cochard, Joseph, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt.

---



## ADMINISTRATION DES POSTES:

---

La taxe pour le transport par la poste des LETTRES échangées à l'INTÉRIEUR de la Suisse est fixée comme suit :

**Rayon local:** 5 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 45 grammes ou au-dessous, et 10 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 45 à 250 grammes.

Il est perçu le double pour les lettres NON-AFFRANCHIES.

**En dehors du rayon local:** 40 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 45 grammes ou au-dessous, et 20 cent. par lettre AFFRANCHIE pesant plus de 45 grammes.

Comme pour le rayon local, les lettres NON-AFFRANCHIES coûtent le double.

NB. Les lettres peuvent être RECOMMANDÉES moyennant 20 centimes en sus de la taxe ordinaire.

**Cartes-correspondance:** — Simple, 5 cent. ; — double, 10 cent.

**Echantillons:** Jusqu'à 50 grammes, 5 cent. pour toute la Suisse ; — de 50 à 250 grammes, 10 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 15 cent.

**Imprimés:** Jusqu'à 50 grammes, 2 cent. ; — de 50 à 250 grammes, 5 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 10 cent. ; — de 500 à 1000 grammes, 15 cent.

**Papiers d'affaires:** Par 100 grammes 5 cent. — Le poids maximum admis est de 1000 grammes.

**Articles de messagerie:** Jusqu'à 5 kilogrammes, pour le RAYON LOCAL, soit 25 kilomètres, 20 cent. — Pour les distances au-delà de ce rayon (pour toute la Suisse), 40 cent.

NB. A partir de 5 jusqu'à 60 kilogrammes, la taxe va en progressant.

**Mandats de poste:** Un mandat de poste pour l'intérieur de la Suisse :

de 100 fr. coûte	30 cent.,	de 200 fr. coûte	40 cent.,	
300	» 50	400	» 60	»
500	» 70	600	» 80	»
700	» 90	800	» 1»—	»
900	» 1»10	1000	» 1»20	»

NB. Le maximum d'un mandat télégramme est de 300 fr. Le maximum d'un mandat d'encaissement est de 1000 fr., et la taxe, de 50 cent.

**Envois à l'étranger :** Une lettre AFFRANCHIE coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre NON-AFFRANCHIE, 50 cent.

CARTE-CORRESPONDANCE pour ces même pays, 10 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, ÉCHANTILLONS, etc., 5 cent. par 50 grammes.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France, (maximum)	300 fr., 20 cent.	par chaque	10 fr.
Angleterre, »	40 liv. st., »	»	»
Amérique, »	257 fr. 50 cent., »	»	»
Belgique, »	500 fr., 25 cent.	par chaque	25 fr.
Italie, »	1000 fr., 10 cent.	»	10 fr.
Allemagne, »	300 marcs, 50 cent.	jusqu'à	80 marcs, etc. — Le maximum des mandats-télégrammes pour ce pays est de 200 francs.
Autriche,	187 fr. 50 cent., 50 cent.	jusqu'à	93 fr. 75 et 75 cent. au-dessus.

Les bureaux sont ouverts, pendant la semaine, en été de 7 heures du matin à 8 heures du soir, et en hiver de 8 heures du matin à 8 heures du soir. — Le bureau de la succursale est fermé de midi à 4 heure.

Le bureau principal est fermé le dimanche depuis 7 heures en été et depuis 8 heures du matin en hiver jusqu'à 10 heures; depuis midi jusqu'à 3 heures et définitivement depuis 5 heures du soir.

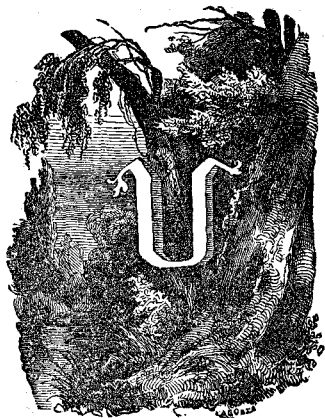
La succursale est fermée le dimanche de 9 heures du matin à 4 heure, et définitivement depuis 3 heures du soir.



# AGRICULTURE.

## I.

Changements nécessaires dans la culture des terres.



ne question déjà très-souvent agitée et toujours actuelle, est celle de la transformation que doit subir l'agriculture par suite de la position nouvelle que lui a faite l'établissement des chemins de fer. Depuis que des communications plus faciles et plus rapides apportent les denrées agri-

coles dans tous les pays; depuis que les céréales surtout arrivent en grandes masses des contrées qui les produisent avec abondance et à des prix relativement inférieurs, les pays qui, comme la Suisse, ne produisent les grains qu'avec des frais assez élevés, se sont mis depuis un certain temps à réfléchir sur la convenance qu'il y aurait à beaucoup diminuer ou même à abandonner la culture des grains et à lui substituer d'autres produits plus susceptibles de rémunération.

Une disposition assez naturelle à l'homme lorsqu'il rencontre un obstacle sur sa voie, n'est pas de tourner cet obstacle, mais de le briser. Il passe ainsi d'une extrémité à l'autre, lorsque souvent un peu de réflexion lui aurait fait rencontrer un biais qui lui eût été plus profitable. Il faut se garder des décisions trop précipitées ou trop absolues.

En se plaçant au point de vue du canton de Fribourg, qui est également celui de bien d'autres cantons de la Suisse, nous remarquerons que, depuis un grand nombre d'années, on s'est trop voué à la culture des céréales ; qu'on a ainsi épuisé la terre sans lui donner une réparation suffisante par les engrais. Demander beaucoup à la terre et ne pas lui rendre tout ce qu'on lui enlève par la culture, c'est ce qu'on a fait depuis trop longtemps. Aussi on n'est pas sans remarquer que les récoltes, au moins certaines d'entr'elles, telles que les grains, les trèfles, les cultures sarclées, ne livrent plus ce qu'elles livraient précédemment. D'où vient cette diminution ? De l'appauvrissement successif du sol. Il y a donc nécessité absolue de rendre à celui-ci ses conditions normales. On y parviendra par l'emploi de combinaisons qui auront pour but de réparer les déperditions et de confier au sol des cultures destinées elles-mêmes à favoriser la production de l'engrais.

Qui est-ce qui fournit l'engrais le plus convenable à la tenue d'un domaine ? Le bétail. Il faut donc entretenir autant de bétail qu'il est possible d'en nourrir. Or, pour nourrir celui-ci, il faut la base de l'alimentation qui est la prairie, indépendamment de tous les autres accessoires qui constituent une nourriture riche et variée. Ce sont ainsi les prairies qui doivent devenir l'objet principal d'une exploitation agricole.

Nous allons présenter les motifs qui justifient cette combinaison, montrer que l'intérêt du cultivateur, la nature du sol qu'il exploite, les circonstances générales qui dominent la situation s'accordent à la fois pour l'introduction dans la culture des modifications dont il s'agit.

La terre, trop fatiguée par des cultures épuisantes, a besoin de retrouver des forces. C'est la prairie qui les rétablira, parce que la prairie fournit des produits qu'on récolte en général avant que la plante ait donné sa graine et que ce sont les plantes parvenues à leur complète maturité par le port de la semence qui épuisent plus particulièrement le sol. Les céréales

portant semence appartiennent à cette dernière catégorie des plantes épuisantes. Il y a donc indication rationnelle de la nécessité de diminuer la production des grains et d'augmenter d'autant celle des essences fourragères. On sera d'autant plus fortifié dans cette manière de voir, que l'expérience, les faits et d'autres circonstances générales viennent à l'appui du raisonnement.

En effet, l'observation nous montre que la culture des céréales exige une main-d'œuvre considérable provoquée par les labours multipliés, les ensemencements, la récolte et le battage. Or, l'économie de la main-d'œuvre est un point auquel il faut apporter la plus sérieuse attention, aujourd'hui surtout où la main-d'œuvre atteint des prix exorbitants. Si, à côté de cela, le climat rend la production des grains peu abondante et ainsi peu rémunératrice, tandis que les circonstances atmosphériques rendent au contraire plus avantageuse la production fourragère qui, à son tour, exige beaucoup moins de dépense de main-d'œuvre, ne doit-on pas être porté à accorder une prééminence à la prairie ?

D'autres considérations viennent se joindre à l'économie de la main-d'œuvre pour déterminer l'avantage en faveur des prairies. C'est, comme je l'ai déjà fait pressentir, la production de l'engrais, qui n'est lui-même qu'une des faces de la question.

Le fourrage ayant pour destination exclusive la nourriture du bétail, il est facile de comprendre qu'en entretenant un bétail plus nombreux, on augmente beaucoup le fumier. Or, le fumier de ferme est l'engrais par excellence, parce qu'il résume en lui l'assemblage de toutes les substances fertilisantes. Quand on aura plus de fumier qu'on en possède aujourd'hui, n'est-il pas évident que le fonds d'un domaine s'améliorera, et que les récoltes en ressentiront l'heureux contre-coup ? Ainsi, lors même qu'on aura diminué la surface destinée à la culture des céréales, celles-ci, sur une étendue plus restreinte, n'en donneront pas moins les récoltes certainement égales en quantité à celles du passé.

Il faut bien remarquer que je ne parle ici que de la diminution et non pas de la suppression de la culture des grains. Il ne saurait en effet s'agir de suppression. La culture des céréales dans une certaine limite est une affaire indispensable, soit parce que le cultivateur doit toujours chercher à produire lui-même ce dont il a besoin pour son ménage, soit parce que les céréales sont indispensables comme litière et même comme fourrage complémentaire pour le bétail. La litière entre comme agent principal dans la composition du fumier. On a sans nul doute la terre, les feuilles, les débris de branches de sapin pour venir au secours de la litière. Ces articles sont des auxiliaires utiles qui ne doivent pas être négligés ; mais rien ne peut remplacer complètement la paille. Il faut donc jusqu'à un certain point la culture des grains pour ne jamais manquer de paille dans une exploitation rurale. Comme les céréales donnent, ainsi que je l'ai montré, peu de rémunération à celui qui les cultive et qu'elles sont en outre une cause d'épuisement du sol, il conviendra, puisqu'on est obligé de les produire, de choisir les spécialités de grains les plus profitables et les plus nécessaires. Ces spécialités sont, en premier lieu, le froment et le messel, suivant la nature du sol, parce que ces variétés sont celles dont on a le plus besoin, celles qui assurent le mieux la rémunération des frais, celles enfin qui procurent la litière la plus utile. Les semailles d'avoine joueront à leur tour un rôle assez important, attendu que l'avoine entre par la paille et par le grain dans l'alimentation du bétail et que cette culture moins exigeante et faisant généralement ses frais, forme le complément des assolements usités jusqu'ici.

Je ne parle pas du tabac, qui, là où sa culture est praticable, prendra avantageusement une partie de la sole des céréales du printemps. Quant aux autres grains, ils ne doivent être comptés dans l'assolement que d'une manière tout à fait secondaire. On n'en sèmera que ce qui sera strictement nécessaire à l'usage de la ferme et dans l'unique but de trouver chez soi ce qu'il faudrait acheter à ce défaut.

Dans cette pensée d'amélioration du sol et d'exploitation profitable, au lieu de consacrer, comme on le faisait précédemment, entre le tiers et la moitié de ses terres arables à la culture des grains, on n'y vouera qu'environ le quart. Il ne faut pas passer d'une extrémité à l'autre. Cette proposition du quart sera toujours à propos, parce que si tous les cultivateurs se jetaient à la fois sur la production fourragère dans une proportion trop absolue, le pain viendrait à manquer dans le pays; on deviendrait trop tributaire de l'étranger, et l'équilibre une fois rompu entre la production pour l'alimentation humaine et celle du bétail, le prix des grains s'élèverait dans une mesure qui obligerait de reprendre une culture qu'on aurait trop délaissée. Cette considération justifie l'obligation de se tenir dans un milieu convenable. On devra de cette manière ne cultiver ni trop ni trop peu de céréales; mais comme celles-ci recevront une abondante fumure et trouveront un terrain bien disposé, elles pourront donner un revenu net qu'elles cessaient de livrer depuis quelque temps. En tout cas, les prairies devant devenir l'objet le plus marquant de la production, il est à propos d'examiner comment il faut se conduire pour en tirer le meilleur parti possible.

On n'a pas attendu jusqu'à présent pour donner une grande attention à la culture fourragère. Sans parler des prés naturels et des prairies artificielles représentées par le trèfle, l'esparcette et la luzerne, on a introduit successivement les cultures dérobées des poisettes, du seigle-fourrage, du blé noir, du maïs, de la spergule, de la moutarde blanche et de bien d'autres fourrages momentanés. Ces cultures dérobées avaient pour but essentiel de demander à la terre des produits incessants, de profiter d'un reste de saison pour faire porter au sol une récolte que pouvait favoriser un restant d'engrais provenant de la culture précédente, qui n'avait pas tout absorbé. Ces cultures successives dans la même année n'effrayaient point le cultivateur imbu de l'idée que *la terre se repose en changeant de culture*.

Nous ne blâmerions point cette maxime dès long-

temps préconisée, pourvu que la richesse des engrais réponde aux besoins d'une production aussi incessante ; mais il faudrait pour cela qu'on n'eût pas déjà abusé de ce système et qu'on se retrouvât encore dans les conditions du bon marché de la main-d'œuvre qui étaient celles du passé. Ces dernières conditions ne subsistant plus, comment veut-on que le cultivateur récupère ses frais dans des récoltes ne donnant la plupart du temps qu'une seule coupe ? J'admets qu'on ne renonce pas absolument à ce système dans certains cas. Par exemple, lorsqu'une récolte est enlevée de bonne heure et que le champ qui ne doit être ensemencé qu'au printemps suivant, laisse de l'engrais dont on veut encore profiter, il est à propos de confier au sol une récolte de blé noir, ou un tel autre fourrage qu'on fauchera dans l'automne, puisque cela permettra un nouveau labour préparatoire avant l'hiver et l'enfouissement d'un engrais végétal. Autre exemple. On sait qu'il convient à la culture des pommes de terre de recevoir le fumier qui leur est destiné dans l'automne qui précède la plantation. Ainsi, sur le champ qui sera consacré à la plantation de pommes de terre au printemps suivant, il sera très bien de labourer aussitôt après la moisson et de réserver une partie de ce champ pour lui appliquer une forte fumure et l'ensemencer à la fin d'Août, dès les premiers jours de Septembre, en seigle, dont on récoltera le fourrage dès les premiers jours de Mai suivant, c'est-à-dire à une époque propice à la grande plantation des pommes de terre. Les pommes de terre hâtives auront été plantées auparavant dans la partie du champ non occupé par le seigle. On peut compter qu'avec cette abondante fumure, le produit du seigle sera abondant. Il sera d'autant plus précieux, que ce fourrage arrivera dans un moment où le trèfle ne peut pas encore être fauché. Et cependant cette coupe hâtive du seigle aura été obtenue avec l'engrais qui servira aux pommes de terre et sur un terrain qui sans cela serait demeuré en jachère morte durant tout l'hiver.

Voilà deux exemples où les cultures dérobées trou-



vent une place avantageuse. On pourrait citer quelques autres cas analogues ; mais en principe il faut déconseiller les cultures fourragères qui occupent trop longtemps le terrain ou ne donnent qu'une coupe et occasionnent plus de dépenses que de profits.

Le but du cultivateur doit être aujourd'hui d'obtenir de la terre les produits les plus considérables et les plus profitables en diminuant les frais de la main-d'œuvre autant que possible. Ce problème sera résolu par les prairies et par la culture plus en grand de tout ce qui contribue à l'alimentation du bétail. Le bétail étant le facteur de l'engrais et procurant la viande et le lait, objets du commerce aujourd'hui le plus rémunérateur, cette considération indique le motif pour lequel le soin du bétail doit avoir la première place dans l'agriculture.

Le premier rôle étant donc assigné à la production fourragère et à tout ce qui s'y rattache, il s'agit de voir comment il faut amener cette production de la manière la plus profitable et la plus économique.

Deux choses sont nécessaires à la terre pour en obtenir une forte production : l'engrais, puis une combinaison de cultures qui n'appauvrissent pas le sol et maintiennent au contraire ses forces. Cette combinaison doit être telle qu'elle trouve ensuite un utile auxiliaire dans la diminution des frais de la main-d'œuvre.

En d'autres termes, il faut favoriser à la fois la fécondité du sol, son plus grand rapport et l'économie.

Pour remplir ces vues, on aura comme base essentielle les prairies naturelles conservées plusieurs années, et dont l'entretien est bien moins dispendieux que celui des champs. Les prairies naturelles bien entretenues donnent sur une partie d'icelles quatre coupes, deux pour la nourriture verte du bétail en été, et deux pour l'alimentation de l'hiver. La prairie est la culture essentiellement reposante et réparatrice qui prépare admirablement le terrain à porter des céréales vigoureuses lorsque la charrue retourne le pré au bout d'un certain nombre d'années.

Quoique les prés naturels fournissent la principale

alimentation du bétail, celle-ci ne saurait pourtant pas suffire. On a donc encore besoin de l'adjonction, mais en moins grande quantité, des prairies artificielles. Celles-ci sont d'ailleurs nécessaires pour interrompre sur le même sol la culture épuisante des céréales. Les trèfles et les esparcettes, qui constituent la partie la plus essentielle des prairies artificielles, sont un supplément très important de la production fourragère.

D'autres cultures viennent enfin compléter l'assolement. Elles ont pour destination alternative l'alimentation de la ferme, aussi bien que celle des écuries.

Comme il est facile de s'en convaincre, le mode d'exploitation qui vient d'être indiqué a en vue de transformer successivement tous les champs en prés et tous les prés, sauf les vergers, en champs. Quand le champ a subi la rotation des cultures alternes dont quelques-unes sont épuisantes, il entre dans la transformation réparatrice et devient une luzernière, ou une prairie d'esparcette, ou un pré naturel. Le pré, à son tour, est consacré à la production des céréales, quand, à la suite d'un long repos, il est en mesure de donner sans grands frais d'abondantes récoltes.

Un tel assolement est celui qui convient le mieux à notre agriculture. Il fait dominer la production fourragère, il augmente la masse des engrais et permet ainsi l'amélioration du sol ; il diminue les frais par la diminution du travail et du personnel, et par dessus tout, il amène la production plus considérable de la viande et du lait et par celui-ci du beurre et du fromage, articles aujourd'hui les plus rémunérateurs.

J'arrive à la fin de ma démonstration. Il faut toutefois encore un mot pour expliquer la meilleure méthode de créer de bons prés naturels. Jusqu'à ces derniers temps, cette création était en général abandonnée à la nature. Lorsqu'on voulait faire succéder un pré à un champ, celui-ci ayant été par exemple ensemencé en messel, la moisson faite, on laissait l'herbe se développer spontanément et le terrain se gazonner. Ce procédé tout primitif avait quelquefois du succès et surtout l'avantage de ne rien coûter en frais de semences. Mais

aussi on voyait souvent dans ces prairies improvisées l'herbe faire attendre sa croissance, puis des places dénudées ou envahies par des plantes peu convenables. Cette découverte fit renoncer à l'idée de la production spontanée. On lui substitua le semis artificiel de graminées qui coûtaient assez cher chez le marchand grainier. Cette dépense, toutefois, n'aurait pas été regrettée, si le choix des semences avait toujours été approprié à la nature du sol ; mais on ne tarda pas à remarquer que la fenasse, fourrage abondant, mais de mauvaise qualité, formait la partie la plus considérable de l'ensemencement. Que firent alors les agriculteurs les plus expérimentés, soit pour diminuer les frais, soit pour donner à la terre les semences dont la végétation réussissait le mieux ? Ils prirent les principales semences sur leur propre terrain. C'est-à-dire qu'il n'y eût qu'à les ramasser à la grange à mesure que les fourrages étaient emmagasinés, ou qu'on préparait le foin pour l'alimentation du bétail. On obtint de cette manière des semences fraîches, d'une qualité convenable au sol, puisqu'elles y avaient prospéré, des semences ne coûtant rien que la peine de les tamiser soigneusement et de les conserver jusqu'au printemps suivant où on en fait emploi. L'ensemencement, fait dans un champ bien ameubli, bien labouré et semé en céréales d'automne ou de printemps, succédait, autant, que possible, à une culture sarclée. Lorsqu'il s'agit d'ensemencer la prairie, on sème d'abord sur le tout les trois quarts de la semence en graminées de la grange, puis, après un hersage, un quart en graine de trèfle perpétuel. Le rouleau recouvre ensuite le tout. On n'a donc pour seule dépense d'ensemencement que l'achat du trèfle perpétuel.

Des prés traités de cette façon ont un plein succès pourvu qu'ils reçoivent un engrais convenable tous les trois ans. Le système combiné de nombreuses prairies et de surfaces plus restreintes consacrées aux céréales, est en outre le moyen le plus rationnel d'améliorer économiquement le sol et d'en obtenir les produits les plus avantageux.

En résumé, les prairies devront fournir la base de toute bonne agriculture, parce que les prairies nourrissent le bétail qui fournit l'engrais et que l'engrais, améliorant le sol, permet de récolter plus de grains sur une surface plus restreinte, ensemble de faits d'où il résulte moins de frais et plus de profit dans la production.

A. R.

Fribourg, Juillet 1876.

## II.

### Fromagerie modèle de Vuadens.

L'administration de la fromagerie-modèle de Vuadens vient de publier le premier compte trimestriel de ses opérations, produisant le résumé ci-après :

Recettes :	Fr.	Ct.
Vente de 6,389 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> pots de lait, à 20 cent. le pot	1,277	»75
Vente de beurre, 1,340 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> <i>℥</i> . . . . .	1,737	»59
Vente du petit lait et lait battu, 58,805 pots, à 4 cent. le pot . . . . .	588	»05
Vente de 194 quintaux de fromage, à 88 fr.	17,072	»—
Intérêts de dépôts . . . . .	72	»—
Sous location d'un logement au Maupas, depuis le 6 Mai au 15 Juillet . . . . .	44	»67
	<u>20,760</u>	<u>»06</u>

Dépense :	Fr.	Ct.
78,408 pots de lait, à 20 cent. le pot . . . . .	15,681	»60
<sup>1</sup> / <sub>4</sub> de l'intérêt annuel de fr. 48,420 d'actions à 4% . . . . .	181	»20
<sup>1</sup> / <sub>4</sub> de l'amortissement annuel du mobilier, soit de 5000 fr. à amortir par 10% . . . . .	125	»—
	<u>15,987</u>	<u>»80</u>
<i>A reporter</i>	15,987	»80

	<i>Report</i>	15,987»80
1/4 du traitement du Directeur . . . . .		250»—
Pension du Directeur . . . . .		435»50
Main-d'œuvre (deux fromagers) . . . . .		359»58
Combustible . . . . .		494»—
Peaux de cailllet et présure . . . . .		43»50
Sel, éclairage, etc . . . . .		51»50
1/4 des locations de bâtiments, fruiterie du village et Maupas . . . . .		125»—
Différence représentant les bénéfices . . . . .		3,613»18
		<hr/> 20,760»06

Vuadens, le 24 Juillet 1877.

Le Caissier,  
ROMAIN DUPASQUIER.

Ne pouvant, à cause de son étendue, communiquer le compte-rendu plein d'intérêt qui a accompagné le rapport de la commission, je m'arrêterai un moment sur les chiffres qui viennent d'être posés, et je donnerai les réponses qui en découlent, tout en faisant observer que ces réponses ne sont pas absolument définitives, puisque je n'ai que le compte de trois mois, et non celui d'une année entière pour former mes conclusions. Cependant, à tout prendre, c'est un précédent de bon augure sur lequel il est probable de pouvoir se reposer sans crainte de sérieux mécomptes au bout de l'exercice final.

On a fabriqué 494 quintaux de fromage avec 72,025 pots de lait. Il a donc suffi d'un peu plus de 3<sup>5</sup>/<sub>8</sub> pots de lait pour fabriquer une livre de fromage, ce qui est un progrès sur l'ensemble des autres fruiteries, où cette quantité de lait est en moyenne bien dépassée.

Après avoir déduit toutes les dépenses, moins celle de l'intérêt des actions portant fr. 481»20 cent., on trouve que la recette de 73,025 pots de lait a été de 48,498 fr. 23 cent. Quelle est la fromagerie de ce canton qui a jamais donné ce résultat jusqu'ici? Bien des comptes de fruiteries ont été entre mes mains depuis plusieurs années. Suivant le prix de vente des fromages, et suivant

l'administration plus ou moins bonne des établissements, le rendement net du pot de lait a varié entre 15 et 21 $\frac{1}{2}$  cent. Vu les hauts prix de cette année, je pense qu'on atteindra 23 cent. dans quelques localités bien administrées. Mais, pour atteindre 25, il faudra introduire des perfectionnements qui n'existent encore qu'à Vuadens.

A Vuadens, le rendement du pot de lait n'a été que de 24 $\frac{3}{4}$  cent., si, outre la fabrication du fromage, on y comprend encore les 6,389 pots de lait vendus aux particuliers à 20 cent.

Cette vente à prix réduit n'est point à regretter. C'est un bon exemple de charité chrétienne donné par toutes les fruiteries du canton, qui vendent ainsi du lait aux habitants des villages qui ne possèdent pas de vaches. Ce fait est un motif de plus pour encourager l'établissement des fromageries par association.

Il y aurait de bien utiles renseignements à puiser en méditant ultérieurement le rapport de M. Duillard, président de la commission. Le champ des remarques serait vaste à parcourir. Il faut s'arrêter, vu le manque d'espace. Disons toutefois en terminant que les actionnaires de cette utile entreprise qui n'ont eu en vue qu'un acte de dévouement se trouveront probablement avoir fait un placement avantageux.

A. R.

---

## NÉCROLOGIE.

MM. GRIVET, CHARRIÈRE, GRIVEL, PERROUD,  
SCIOBÉRET, STRYENSKI.

M. ADRIEN GRIVET, né dans le canton de Vaud en 1816, était originaire d'Attalens et bourgeois de Fribourg. Après avoir achevé ses études au Collège St-Michel, il partit pour la Russie où il débuta dans la carrière de

l'enseignement. De retour à Fribourg, il succéda à M. Daguët, partant pour Porrentruy, comme professeur de français et d'histoire à l'école moyenne, place qu'il occupa de 1845 à 1848 où la même chaire lui fut offerte à l'école cantonale.

Les événements politiques de 1851 et des années suivantes furent fatals à M. Grivet. La part qu'il prit à l'assemblée de Posieux lui attira la disgrâce du gouvernement et lui ferma la porte de l'école, malgré tous les efforts de quelques citoyens dévoués, et notamment de M. Daguët, son ancien ami et collègue, pour conserver au pays un professeur habile et zélé.

Dans les premiers mois de l'année 1853, M. Grivet alla se fixer à Bâle, en qualité de professeur à l'école industrielle supérieure, et enfin, en janvier 1856, il se décida à émigrer au Brésil, où, après bien des revers, il parvint à se créer une position honorable. Il dirigeait avec succès un pensionnat de demoiselles à Rio de Janeiro, lorsque la mort vint le surprendre le 14 janvier 1876.

M. Grivet a laissé de nombreux amis à Fribourg et dans le canton : ce sont ses élèves, ce sont ses anciens collègues et quelques vieux amis de collège, hélas ! bien clairsemés aujourd'hui, au nombre desquels celui qui trace ces lignes a toujours été heureux de se compter. Tous auront éprouvé la même émotion en apprenant la mort de l'ami que, d'année en année, ils s'attendaient à voir reparaître parmi eux.

« Comme professeur — tel est le sentiment de M. Daguët <sup>1)</sup> — M. Grivet sut s'attirer à un haut degré l'affection des élèves et les intéressait par des exposés souvent étrangers à la leçon, mais qui n'en captivaient que davantage leur intelligence ou leur imagination. Quand venaient les examens publics, il était rare qu'ils eussent étudié les objets inscrits au programme, mais, en revanche, leur esprit avait acquis une foule de notions claires sur les choses et le côté pratique de la vie. »

---

<sup>1)</sup> *Educateur*, XII<sup>me</sup> année, N<sup>o</sup> 6, page 83.

M. Grivet était, avant tout, professeur. Le zèle qu'il vouait à ses pénibles fonctions ne lui laissa guère de temps à consacrer à des travaux littéraires ; aussi a-t-il fort peu écrit. Cependant, rédacteur de l'*Emulation* après le départ de M. Daguët pour le Jura, il fit paraître dans cette intéressante revue quelques traductions de russe, entre autres les *Fêtes de Noël à Moscou*. On lui doit aussi la traduction d'une *Description de Venise*, et enfin — fruit important de ses vingt années d'exil — une *Grammaire française et portugaise* qu'il aurait publiée à Rio, en collaboration d'un professeur brésilien. Cette grammaire est, dit-on, une des meilleures qui ait paru. Aussi exprimons-nous, avec M. Daguët, le vœu que cet ouvrage, s'il existe, soit déposé dans une de nos bibliothèques publiques. L. G.

\* \* \*

M. FRÉDÉRIC CHARRIÈRE naquit à Cerniat le 19 mars 1803 et mourut à Paris au mois de mai dernier.

A l'âge de 7 ans, il fut placé à Bulle chez M. Martin, régent, qui fut chargé de son instruction. Il y resta jusqu'à l'âge de 13 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1815. A cette époque, son grand-père maternel, M. François Maradan, le conduisit à Paris, où ses parents étaient établis depuis une dizaine d'années, et il y travailla d'abord comme apprenti chez un petit coutelier jusqu'en 1820. Il acquit cette même année, moyennant 2,500 fr., le petit établissement de son patron, et par degrés le coutelier devint un artiste.

La fabrication des instruments de chirurgie n'occupait, il y a un demi-siècle, qu'une quarantaine d'ouvriers dans toute la ville de Paris et les praticiens devaient faire acheter en Angleterre tous les outils à trempe fine dont ils avaient besoin pour leurs opérations.

M. Charrière se livra à l'étude de la chirurgie, suivit assidûment les amphithéâtres et les cliniques, assista à toutes les opérations difficiles et se fit promptement apprécier par les hommes de l'art.

L'un des plus illustres d'entre eux, M. Roux, déclara publiquement à l'Académie, en 1851, que, sans son



assistance, bien des conceptions chirurgicales seraient restées pendant longtemps stériles.

Charrière était arrivé, dès ses débuts, à produire des aciers d'une qualité tellement parfaite que le monopole des fabriques de Sheffield s'en trouva sérieusement atteint.

Tout le monde connaît aujourd'hui ce vaste établissement voisin de l'Ecole de médecine où s'étale à la vitrine tout un arsenal d'outils meurtriers enchâssés dans des écrins de velours ou garnissant des troussees de maroquin. Les ateliers de Charrière y furent transportés en 1834, et y occupèrent des centaines d'ouvriers. Depuis cette époque, il n'y eut pas d'exposition en Europe où l'habile fabricant ne remportât des médailles. En même temps il publia dans des recueils spéciaux des travaux remarquables sur la trempe de l'acier et d'autres spécialités de son métier.

Ayant atteint le plus haut degré de perfection, il alla, en 1851, lutter à Londres, à l'Exposition universelle, combattre les Anglais sur leur propre terrain, et son exhibition, par suite des circonstances qui l'entourèrent, acquit les proportions d'un événement politique. Le jury international avait désigné Charrière pour le *Council Medal*, la plus haute récompense de l'Exposition. Les Anglais le firent rayer de la liste des aspirants. Mais en novembre 1851, au moment où le prince président de la République allait distribuer les récompenses décernées à l'industrie française, M. le baron Dupin prit la parole pour annoncer qu'au nom de trente-six membres du jury français, au nom de l'Institut, au nom de l'Académie de médecine, il proclamait M. Charrière le premier artiste de l'Europe dans sa spécialité.

Comme suite à ce discours, le prince Napoléon conféra à l'ancien apprenti coutelier la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le soir de ce même jour, dans un banquet à l'Elysée — c'était avant le coup d'Etat — Louis-Napoléon détacha de sa poitrine sa croix en diamants, l'offrit à M. Charrière et lui dit : « Permettez-moi de vous offrir ma croix en échange de la vôtre. » L'année suivante, l'habile industriel céda la direction

de ses affaires à son fils qui marcha sur ses traces. Mais M. Jules Charrière fut enlevé par une mort prématurée à l'âge de 36 ans, et son père reprit pendant quelque temps le harnais, jusqu'au jour où il remit sa succession entre les mains des deux jeunes élèves qui continuent noblement ses traditions.

Ajoutons à la louange de notre illustre compatriote, que M. Charrière se montra, durant toute sa vie, homme de bien dans toute l'acception du mot. Il était doux, affable et sincèrement attaché à son pays natal ; aussi, tout Fribourgeois, surtout dans le besoin, était sûr d'être bien accueilli par lui.

\* \* \*

M. JOSEPH GRIVEL, directeur de la Caisse d'amortissement, est décédé le 5 Juillet, à l'âge de 66 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Si nous ne consultations que la modestie qui caractérisait le défunt et son goût tout particulier pour la retraite et le silence de l'étude, nous nous tairions sur cette honorable existence. Mais M. Grivel a acquis trop de titres à la reconnaissance de son pays, pour que nous imitions la réserve qui fut le trait dominant de sa vie.

M. Grivel débuta de bonne heure dans la carrière administrative. Après de brillantes études à l'école latine de Châtel-St-Denis et au collège des Jésuites, à Fribourg, il poussa si vite et si loin ses connaissances du droit, que le gouvernement l'appela déjà à l'âge de 20 ans au poste de receveur d'Etat à Châtel-St-Denis. Cinq ans plus tard, il exerçait les fonctions de notaire dans la même localité, qu'il quitta, en 1848, pour se fixer à Genève.

De Genève, il fut appelé à Lyon pour y exercer les fonctions de chef de comptabilité dans une importante maison de commerce.

Le gouvernement de 1856 songea, dès l'abord, au fonctionnaire intègre dont Châtel-St-Denis avait gardé un si bon souvenir. Plusieurs fonctions de premier ordre lui furent présentées ; son choix s'arrêta sur celle de trésorier d'Etat.

Il occupait depuis 12 ans ce poste lorsqu'il fut instamment sollicité par les hautes autorités cantonales d'accepter la direction de la Caisse d'amortissement, œuvre d'utilité publique nouvellement créée pour répondre aux besoins du pays. Là encore, l'on rencontrera en lui l'homme intègre et dévoué aux intérêts de son pays, pour lesquels il aurait sacrifié amis, parents et toutes ses préférences personnelles.

C'est au milieu de ces fonctions que la mort vient de le saisir.

M. Grivel avait un attrait spécial pour l'étude des langues. Il a poussé fort loin ses investigations dans le domaine des langues orientales, surtout de la langue assyrienne. Les notices qu'il a publiées sur l'écriture cunéiforme-assyrienne ont attiré sur lui l'attention des savants ; outre le témoignage flatteur qu'il obtint de l'Académie des sciences de Paris, il eut l'honneur de recevoir une lettre de remerciements, munie du sceau royal de Bavière, pour la traduction qu'il avait faite des inscriptions cunéiformes exposées à la klyptothèque de Munich, traduction qui n'avait pu être faite avant lui.

Dieu veuille donner à cette existence si bien remplie la récompense éternelle promise à ses fidèles et vaillants serviteurs.

\*  
\* \*

M. THÉODORE PERROUD, conseiller d'Etat, est mort le 10 juillet 1876, frappé d'un coup d'apoplexie, à l'âge de 46 ans.

M. Perroud a été intendant des bâtiments de l'Etat depuis 1861, jusqu'à la mort du très-regrettable M. Bondallaz, époque à laquelle le Grand Conseil lui a confié la direction des Travaux publics.

Ce n'est pas en ce moment que l'on peut juger les œuvres et les travaux de M. Perroud. C'était un homme droit, laborieux, dévoué à son pays, et très-capable.

Peut-être l'artiste dominait-il un peu trop l'administrateur, lorsqu'il s'agissait de décider sur des questions dans lesquelles l'architecte était en jeu.

Depuis quelques années, sa santé s'était beaucoup affaiblie. Les travaux de l'hospice de Marsens n'avaient pas peu contribué à amener cet état qui faisait craindre à ses amis pour ses jours.

La construction de l'hospice de Marsens, que M. Perroud avait tant à cœur de mener à bonne fin, ne peut pas être jugée aujourd'hui. Des critiques amères ont été faites dans la presse, même au sein du Grand Conseil. Attendons quelques années pour apprécier cette œuvre. Nous la jugerons probablement avec plus d'indulgence.

Quoi qu'il en soit du jugement futur, il est une chose certaine, c'est que tous rendront hommage à la loyauté, à la bonté, à la modestie et au cœur de M. Perroud.

Le canton de Fribourg vient de perdre en lui un magistrat aimé et tout dévoué à son pays. Un immense concours de population de diverses parties du canton, et même de nombreux délégués des cantons voisins accourus à ses funérailles, ont témoigné à sa famille combien, dans son passage aux affaires publiques, le défunt avait su s'attirer l'affection de tous

\*  
\* \*

M. PIERRE SCIOBÉRET, avocat, est mort à Bulle, le 16 juin 1876, après une longue maladie. Né en 1830, il commença ses études au collège de Fribourg et les acheva à l'Université de Berlin. De retour dans son canton, il fut appelé à la chaire de philosophie à l'Ecole cantonale de Fribourg, poste qu'il occupa jusqu'à la suppression de l'Ecole en 1857. Il collabora à la revue fribourgeoise l'*Emulation*, en compagnie de MM. Dagnet, Bornet, Ayer, A. Majeux, etc., et à la *Revue suisse*, où parurent ses meilleures productions, entre autre *Marie la Tresseuse*, son chef-d'œuvre. En 1856, M. Sciobéret, à l'instar de MM. Bornet, Ayer et quelques autres de ses collègues, s'exila volontairement et se rendit en Géorgie, où le prince Tchavtchavazé l'avait appelé pour lui confier l'éducation de ses enfants. Quand sa tâche fut achevée, il revint se fixer définitivement dans son pays, changea de carrière et entra dans l'étude

d'un avocat. En 1866, peu de temps après son retour de Tiflis, le gouvernement de Neuchâtel lui offrit, par l'organe de M. Monnier, alors directeur de l'instruction publique, la chaire de philosophie à l'Académie de Neuchâtel qui venait d'être créée; mais M. Sciobéret n'accepta pas cette offre et se voua entièrement à sa nouvelle profession. Reçu avocat après de brillants examens, il alla établir son étude à Bulle, où la mort est venue le surprendre à l'âge de 46 ans, laissant une veuve éplorée et deux enfants encore en bas âge.

Sciobéret était, comme ses amis Bornet, Ayer, Majeux, un enfant de la Gruyère qu'il aimait passionnément et qu'il honorait par ses talents et ses connaissances variées.

Ses Nouvelles, publiées dans l'*Emulation* et la *Revue suisse* et reproduites en feuilletons dans plusieurs journaux politiques, sont remarquables comme œuvres de style et études de mœurs. Jamais les sites de la Gruyère et la vie de ses habitants n'ont été décrits avec autant de finesse et de vérité. Aussi Sciobéret est-il le plus populaire de nos écrivains fribourgeois.

Sciobéret était libre-penseur, mais c'était un esprit essentiellement tolérant. En politique, il appartenait au parti libéral ou radical le plus avancé; mais l'aménité de son caractère et le charme de sa conversation le faisaient aimer de tout le monde, même de ses adversaires.

Sciobéret laisse quelques nouvelles inédites et des écrits sur le Caucase.

\* \* \*

Le 9 décembre 1875, est mort à Paris un homme de mérite qui a quelque temps habité parmi nous et a laissé à notre canton un important souvenir de ses travaux: le capitaine *Alexandre Stryenski*, ingénieur, auteur de la grande carte du canton de Fribourg, et collaborateur du général Dufour pour la grande carte de la Suisse, ouvrage qui, au dire du général lui-même, n'aurait jamais pu atteindre son degré de perfection sans l'assistance du capitaine Stryenski.

Après avoir combattu avec distinction en 1830 pour

la délivrance de sa malheureuse patrie, le réfugié polonais, quittant le dépôt de Besançon, vint se fixer en Suisse, où, sous la direction du regretté colonel Lédewel, d'importants travaux d'ingénieur lui procurèrent l'occasion de faire connaître dans notre pays ses talents et ses connaissances très-étendues. En 1837 il se fixa définitivement en Suisse et acquit à Pléjourne, canton de Genève, le droit de cité. Citoyen aussi dévoué que modeste et ardent travailleur, il prouva par ses éminents services que sa patrie adoptive avait fait en lui une heureuse acquisition, et qu'il aurait pu remplir dignement des postes plus importants. Nul ne se serait douté que ce citoyen si simple dans ses mœurs, si modeste dans ses prétentions et dans ses allures, descendait d'une illustre famille polonaise qui pouvait revendiquer maintes brillantes parentés, celle des Sobieski, entre autres, qui illustra le trône de Pologne dans la personne de Jean III, roi de 1674 à 1694.

Regretté de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, surtout des malheureux et de ses anciens compatriotes, le défunt laisse après lui les plus doux et les meilleurs souvenirs.

Ce sera une douce consolation pour sa nombreuse famille que de savoir bénie de tous les gens de bien la tombe de cet homme que l'on ne pouvait que chérir et vénérer.

---

## SOUVENIRS DE VOYAGE

de Brest à Rio-Janeiro. <sup>1)</sup>

**1856.**

Je vous écris d'une plage où, sous un ciel presque toujours pur, tant sont rares ses jours de colère ou de mé-

<sup>1)</sup> Extraits d'une lettre que M. Adrien Grivet écrivit à ses amis d'Europe à son arrivée à Rio-Janeiro, après une pénible traversée. (Voir *Emulation*, T. V., page 299.)

lancolie, s'étale la plus riche végétation, une nature riante et splendide. Et pourtant ce qui me fait battre le cœur en ce moment, ce n'est point ce ciel d'opale que ne tache pas un seul nuage; ce ne sont pas ces monts revêtus d'une verdure luxuriante, qu'aucun automne ne flétrit, qu'aucun hiver ne glace; ce n'est pas non plus la ville couchée là-bas, les bras et la tête gracieusement rejetés entre les vallons, comme une faneuse qui se repose à l'heure de midi, et les pieds appuyés à cette baie magnifique, dont les flots sont si bleus et si calmes, avec ses îlots semés ça et là comme de trop hardis caprices de paysagiste: Non, ce n'est pas tout cela: le cœur me bat parce qu'en prenant la plume, le souvenir de tout ce que j'ai laissé de cher par-delà l'Océan s'est représenté plus vivement à ma mémoire, si bien que me croisant les bras, je suis resté longtemps plongé dans une contemplation toute pleine de charme par son objet, toute pleine d'amertume par sa cause; ô mes amis! c'est qu'après les deux êtres qui ont la première place dans mon affection, je songeais à vous! Si j'avais pu en ce moment laisser courir ma main sur le papier déployé devant moi, je vous aurais dit toute une histoire, celle de mes heures de recueillement et de solitude, histoire où vos noms, tour à tour rattachés aux plus douces de mes réminiscences, vous auraient montré quelle place vous tenez dans ma vie! Mais, hélas! comment communiquer à l'expression toute la chaleur du sentiment! Comment aussi reprendre un à un, pour les faire revivre par le langage, tous ces vestiges du passé, sans que le cœur en saigne à chaque mot! Oh non! cette histoire, je vous la laisse deviner, mais je ne l'écrirai pas.

Non point, amis, qu'un regret vienne m'assombrir à la pensée de la détermination qui me fit quitter l'Europe pour le Nouveau-Monde; non: ce que j'entrepris il y a quelques mois sur les inductions toujours un peu aventurées de données recueillies deçà et delà, je l'accomplirais encore aujourd'hui que j'ai l'expérience pour m'éclairer. Sous ce rapport donc je suis d'accord avec ma raison. Mais, pour avoir déferé à la volonté de

cette austère maîtresse, je ne me suis point résigné à étouffer en moi-même ces autres voix qui me plaignent de tout ce que j'ai perdu à cette conversion de ma destinée, et ce sont elles qui tout-à-l'heure me rappelaient que mon foyer est éteint, et que tout ce que j'aime est loin de moi.

Il faut pourtant bien que j'impose silence à ces murmures qui font naître et qui alimentent mes rêveries ; car je vous ai promis la suite de mes aventures de voyage, ainsi que le récit des impressions qu'a éveillées en moi le spectacle du nouveau séjour où j'ai dressé ma tente, et où rien ne me rappelle la patrie, pas même les constellations qui brillent dans les cieux.

Reportons-nous donc à quatre mois en arrière, et tâchons de ressaisir, dans ce labyrinthe d'émotions si diverses, le fil qui me doit guider en vous les retraçant. . . . .

Je ne vous avais que peu ou point parlé de Brest, notre point de relâche, parce qu'il me semblait qu'il y avait de l'injustice à porter un jugement sur une ville de cet ordre, en le basant sur des observations faites dans la moins propice des saisons. . . . .

Or, comme bon nombre de villes de province, Brest peut avoir une infinité d'agrémens pendant la belle saison ; mais, à l'époque où nous y relâchâmes, nous n'eûmes aucunement l'occasion de découvrir en quoi ils pourraient consister.

Par exemple, les hivers n'y sont pas rigoureux, et quand il y neige par hasard un jour, il n'y a déjà plus que de la crotte le lendemain. Durant tout notre séjour, qui fut de près d'un mois, nous n'eûmes pas la chance d'y voir tomber une seule fois la moindre giboulée blanche ; à peine même si un jour ou l'autre il y eut un peu de verglas dans les rues au matin : en revanche, il y plut presque régulièrement, — et quelle bénédiction de pluie ! — trois jours sur cinq. . . . .

N'allez pas vous imaginer cependant que Brest ne soit qu'une bicoque sans importance et bonne tout au plus à garder un baigne dans l'enceinte de ses glacis : Brest ne compte pas moins de 50 à 55 mille âmes de



population, si l'on comprend dans ce chiffre les habitants de Recouvrance, son annexe naturelle. Je dirai tout-à-l'heure ce que c'est que cette annexe. Mais, pour m'épargner des efforts de description qui me coûteraient une peine infinie, sans vous faciliter pourtant de beaucoup l'intelligence des lieux dont je me propose de vous entretenir, prenez un atlas où se trouve une carte de France d'un module un peu grand, et suivez-moi.

Vers l'extrémité supérieure de cette sorte de péninsule qu'on appelle la Bretagne, votre doigt se pose sans peine sur le point qui marque Brest. Si maintenant vous laissez errer un instant votre regard à l'ouest de ce point, vous ne pouvez manquer de remarquer, au-delà de ces redans que la terre et la mer, comme deux engrenages qui s'emboîtent, forment en cet endroit, des traînées d'îlots qui ne sont que les cimes des prolongements sous-marins des divers promontoires de la côte. Ouessant est la seule de ces cimes qui mérite par son étendue le nom d'île.

Pour atterrir donc dans ces parages, soit qu'on vienne du nord, soit qu'on vienne du midi, il faut tenir la haute mer jusqu'à ce qu'on se soit bien assuré de sa position respective, puis piquer droit vers le continent par une des passes laissées libres entre les séries d'îlots : toute autre voie serait, sinon impossible, du moins fort dangereuse. L'Iroise est de toutes ces passes celle qui est regardée comme la meilleure.

Tels sont les abords de Brest du côté de la mer. Ils constituent tout à la fois sa force et sa faiblesse : sa force, en ce qu'une flotte ennemie qui voudrait pénétrer dans la rade ne pourrait évoluer librement au milieu de ces bancs et de ces rochers si nombreux sur lesquels la lame se heurte et se brise incessamment en grandes nappes d'une écume blanche comme la neige ; sa faiblesse, en ce que cette ville, qui aspire surtout à devenir aussi un port marchand quand le chemin de fer de la Bretagne l'aura reliée avec Paris, ne sera jamais fréquentée qu'avec répugnance par les caboteurs, marins qui naviguent ordinairement à l'estime, ou, si l'on veut,

un peu à l'aventure, et pour lesquels le péril aurait commencé bien avant qu'ils pussent requérir un pilote par leurs signaux.

Quand on a dépassé l'étroit goulet fortifié des deux côtés et garni de phares de distance en distance, la baie se déploie dans l'intérieur des terres comme un assez grand lac encaissé entre d'abruptes masses de granit. Après un premier coup d'œil jeté sur le paysage un peu nu, un peu triste des côtes, où, à part les genêts et les bruyères qui tapissent les rampes, on n'aperçoit pas une forêt, pas un bocage, le regard est attiré vers la gauche. Sur une éminence qui domine la mer se dressent les murailles d'un fort d'une apparence très-respectable. Par derrière s'étend une rangée de belles maisons, qui regardent en curieuses et à travers les arbres du cours les vaisseaux paresseusement mouillés dans la rade. En dessous du fort et plus près de vous s'ouvre une sorte de canal assez étroit, qui débouche presque directement dans la rade : c'est le port. Ce bassin, qui se prolonge assez avant dans l'intérieur et n'est accessible qu'à la marée haute, infecte de sa vase noire et fétide Brest à droite, Recouvrance à gauche. Des canots transportent la population de l'une à l'autre rive, en attendant que le pont, dont les Brestoïses parlent depuis un temps immémorial comme d'une construction prochaine, leur fournisse un passage plus aisé.

Pour en finir d'un seul coup avec Recouvrance, puisque malgré son insignifiance j'ai été amené à vous en parler, eh bien, c'est tout à la fois le *Lauge* et le *Criblet* de Fribourg. Avez-vous jamais fait cette remarque, qu'il n'est généralement pas de ville qui n'ait son *Lauge* ou son *Criblet*? Fribourg seulement, par un privilège spécial, possède encore un fleuron de plus en ce genre : le *Pertis* ; il serait injuste de ne pas le mentionner à cette occasion.

Lorsque vous avez pris pied sur le quai, vous êtes surpris d'abord de trouver si pauvre mine à une ville de cette importance. En effet, à part quelques grands bâtiments qui élèvent au loin leurs murailles massives,

percées de grandes fenêtres et surmontées de hautes cheminées à houille, bâtiments que vous n'hésitez pas à prendre pour ce qu'ils sont : des hôpitaux, des casernes ou des manufactures de la marine, vous n'apercevez que d'assez médiocres constructions. Mais enfilez la première rue à gauche : à mesure que vous montez (Brest est construit sur une pente), l'aspect change ; et si les marins qui flânent en tout sens vous laissent la place et le loisir de faire quelques observations, vous trouvez de fort jolies maisons, d'élégants magasins, des rues bien pavées, bien alignées, et le tout, sinon *battant neuf*, du moins tout-à-fait moderne ; — car je ne me rappelle pas un seul édifice paraissant dater de plus de cent ans. La partie haute de la ville est surtout la mieux bâtie. Il y a même là deux places : la plus grande, dénommée, je ne sais pourquoi, le *Champ de bataille*, est fort belle et par elle-même et par les bâtiments qui lui font enceinte. . . . .

Voilà Brest. Tout cela ne serait pas trop mal, s'il n'y avait je ne sais quelle teinte grise uniformément répandue partout, qui lui vient du granit de ses pavés, du granit de ses maisons, enfin de son ciel toujours pleuvant ou prêt à pleuvoir. Il n'y a pas jusqu'au linge qui vous revient de chez la blanchisseuse qui ne soit imprégné de cette teinte.

Malgré cela, je ne connais pas de ville au monde plus bruyante, d'abord par le caquet intarissable de ses habitants, ou plutôt de ses habitantes, — car on ne peut rien s'imaginer de plus caillette qu'une bas bretonne, — puis surtout par l'impitoyable cliquetis qu'y produisent dans les rues les sabots ferrés, cette chaussure nationale presque aussi commune aux hommes qu'aux femmes. Vraiment, je me suis souvent éveillé au petit jour avec l'idée que quelque génie trouble-sommeil m'avait transporté dans un immense atelier de clouterie.

Ce qu'il y a de plus curieux à Brest, ou plutôt la chose la plus digne d'attirer l'attention d'un étranger, est précisément celle que je n'ai pu visiter : je veux parler des grands ateliers de la marine. En vain m'adressai-je, pour obtenir l'autorisation nécessaire,

au major de marine, à un aide-de-camp du préfet maritime, enfin aux bons offices d'un ancien capitaine de frégate retraité, qui était l'un de mes commensaux à l'hôtel où je logeais, rien n'y servit : ma qualité d'étranger fut un obstacle insurmontable. J'ignore quels motifs de circonspection ont engagé le gouvernement français à se montrer si rigoureux à cet égard.

En revanche j'ai visité le bagne, — ou, pour mieux dire, l'une des salles du bagne, car l'on n'en montre jamais qu'une le même jour aux curieux. C'est une grande maison au fond d'une cour qui la sépare de la rue. Ce qui me frappa le plus en y entrant, ce ne fut pas, vous le pensez bien, de voir de gros barreaux de fer aux fenêtres, mais bien de trouver la porte principale toute grande ouverte, avec deux ou trois gardeschourme, seulement pour faire le guet, au milieu d'une troupe de forçats allant et venant sans contrainte apparente.

Dans la salle où l'on nous fit pénétrer, mes compagnons de voyage et moi, et où les détenus, de retour des travaux du port, s'occupaient, chacun selon sa fantaisie ou ses aptitudes, à découper en cent façons des écales de cocos, pour en faire de petits brimborions qu'ils vendent aux visiteurs, je remarquai principalement l'appareil aussi ingénieux que sinistre, par lequel on tâche de prévenir les évasions de nuit, tout en laissant à chaque individu une certaine liberté de mouvements.

Tous sont revêtus d'une casaque rouge, avec une manche jaune quelquefois, distinction dont j'ai oublié de demander la signification. Ceux qui sont condamnés à temps portent un bonnet de laine rouge ; ceux qui sont condamnés à vie l'ont vert : les bonnets de cette dernière couleur étaient terriblement nombreux. Cependant je n'observai pas beaucoup de physionomies franchement patibulaires ou cyniques. Quelques-uns d'entre eux seulement ne détournèrent pas les yeux de leur travail pour nous regarder au passage, et, dans le nombre, il y avait un ou deux visages où l'avilissement d'une si affreuse destinée n'avait pas effacé toute trace

de dignité. A notre sortie, nous fîmes chacun quelques menues emplettes au bazar, où les forçats vont à tour de rôle *faire l'article* avec un entrain et une faconde à confondre le plus hardi commis-voyageur.

Je ne vous parlerai pas des environs de Brest, les exigences de ma correspondance et les contrariétés de la pluie ne m'ayant permis de faire que deux excursions fort restreintes en dehors de ses remparts. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, l'aspect de la campagne est assez triste, parce que vous n'y apercevez rien de ce qui saisit l'esprit ou l'imagination : une grande culture ou de beaux bois. La contrée est ondulée sans être nulle part précisément montagnaise. . . . .

A en juger par les quelques pièces de bétail que j'eus l'occasion de voir, je ne conçus pas une bien haute idée de la pâture que produit ce sol. Il y avait çà et là quelques pauvres vaches tellement efflanquées, qu'elles faisaient pitié : on ne comprenait pas que leur peau tint sur leurs os sans se percer. A ce propos je ne puis encore me rappeler sans rire une piteuse déconvenue de mon ami Joseph.

J'avais consenti à l'une de ces excursions sur sa sollicitation pressante, et — devinez dans quel but ? Le brave garçon, obsédé par une de ces fantaisies comme il en prend aux convalescents après une longue maladie, ou aux gens de mer après une laborieuse traversée, avait une immense envie de se régaler encore une fois sur le continent européen, d'une bonne tasse de crème, ou tout au moins de lait primitif, c'est-à-dire sans tous ces raffinements d'eau, de chaux et de je ne sais quoi encore qu'y a introduits l'industrie moderne des villes de Bretagne et de maints autres lieux. Pour dire la vérité tout entière, à travers les souvenirs de la bonne patrie suisse, il me venait bien par-ci par-là aussi de me sentir affriandé d'une façon toute semblable ; mais, hélas ! mieux renseigné par une plus longue expérience de la vie sur la vanité des choses humaines en général et de la bonne crème en particulier, je me contentai de hausser les épaules en signe d'incrédulité à cette proposition, et de tenir ma petite fringale de gourmandise en bride.

Arrivés près d'une baraque en pisé qui remplaçait dans ce pays les opulentes fermes du nôtre, nous trouvâmes une de ces infortunées représentantes de la race bovine, musant le long de la route en essayant de tromper sa faim à l'aide de quelques fétus desséchés qu'elle mâchonnait d'un air de douloureuse préoccupation. La porte de la baraque, qui était entr'ouverte, laissait voir l'intérieur d'une cuisine, où ce qu'il paraissait y avoir en plus grande profusion, c'était la plus insigne malpropreté. Je m'arrêtai alors, et d'un geste théâtral, montrant tour à tour à Joseph et la vache et la cuisine : « Voici le lait, lui dis-je, et voilà les tasses ! » Comme bien vous le pensez, nous partîmes là-dessus du plus franc éclat de rire, et faisant conversion entière, nous reprîmes au petit pas le chemin de la ville . . . . .

Un rapprochement qui m'a intéressé, tout en me causant une certaine surprise, c'est qu'en général le costume des bas-bretonnes rappelle beaucoup celui de nos paysannes de la partie romande du canton. Ainsi là, comme chez nous, tablier à *baverette* d'une coupe presque identique, et mouchoir de cou disposé à peu près de la même façon. Toutefois les gros bas de coton bleu y sont remplacés par des bas de fine galette noire. Mais la mantille fribourgeoise, — qu'il serait plus exact d'appeler mante, eu égard à ses vastes proportions, eh bien, la mantille fribourgeoise se promène dans les rues de Brest. Il n'y a que la coiffure qui ne se rapproche d'aucun type à moi connu, et dont les formes sont si variées, qu'il semble que chaque femme se soit réservé le droit d'appliquer à cette partie de sa toilette tous les caprices de son imagination. Figurez-vous tous les modes possibles dont une femme se puisse orner la tête, depuis la coiffe noire des religieuses, depuis l'extravagant étalage de mousseline, de tulle et de dentelles des cauchoises, jusqu'au petit toquet chiffonné de la modiste, et vous n'aurez pas encore deviné tout ce qu'une bretonne sait déployer d'art et de combinaisons pour mettre ses attraits sous le jour le plus avantageux — d'un bonnet.

Voulez-vous maintenant vous faire une idée du paysan

des environs de Brest ? — Allez à Chevrilles, à Planfayon ou à Dirlaret par un beau dimanche, et observez les vieux pères de la patrie se rendant à la messe ou à vêpres, avec leurs grands *sombreros*, leurs habits à larges basques et à gros boutons, leurs culottes courtes ou se terminant en guêtres à partir du genou ; prêtez l'oreille aux intonations âpres et gutturales de leur jargon, — et vous aurez un bas-breton de toutes pièces : costume, langue, physionomie. . . . .

Cependant le temps se passait ; le navire réparait tout doucement ses avaries, se donnait un conp de pinceau tout autour de la coque, faisait provision de toile neuve pour ses voiles, provision de cordes pour ses manœuvres, provision de poulets émérites pour la table du capitaine et conséquemment la nôtre, provision de choux, de pommes de terre, d'ognons. . . . . je m'arrête dans cette énumération de bonnes choses, de peur de vous laisser croire à des raffinements de Lucullus. Encore un tour de main ou deux, et le nouveau gouvernail serait en place. Une fois cette importante opération achevée, il ne resterait plus qu'à lever l'ancre, et — adieu Brest, adieu la Bretagne, dont le soleil n'est si beau que parce qu'il est plus rare ; — adieu encore une fois à la France, à l'Europe ! adieu, hélas ! — et celui-là s'échappe péniblement de la poitrine ! adieu aux êtres bien-aimés qui là-bas, là-bas au loin songent à moi le jour, à moi le soir surtout autour de la lampe solitaire, en écoutant si le vent qui passe au dehors bruit à la tempête ou souffle au bon voyage !

Ce fut le 21 février, jour pour jour deux mois après notre départ du Hâvre, que nous relevâmes l'ancre, et il était dix heures du matin lorsque nous nous guindâmes à bord, en nous aidant des tire-vieille graisseuses qui servaient de rampes à l'escalier du bâtiment. Hourra ! Puisque enfin il faut partir une fois, mieux vaut aujourd'hui que demain, mieux vaut tout de suite que plus tard : il n'y a rien qui me pèse comme l'attente. Presque aussitôt commença le tic-tac des arrêts du treuil ; les matelots entonnèrent l'une de leurs chan-

sons de circonstance, et nous avançâmes lentement dans le bassin.

A propos de chansons, parlons-en. Ceux d'entre vous qui m'ont connu jeune se rappellent si je fus un chanteur intrépide. Cependant, bien que le timbre de ma voix et le défaut de toute école ne me donnassent aucun droit à une qualification plus distinguée, il y avait de bonnes gens qui s'amusaient assez de nos airs de bravoure pour m'adresser des compliments, et quand j'arrivais enfin à lâcher le : *Adieu, mon beau navire . . .* la romance à la mode, la romance nouvelle du temps, les applaudissements éclataient tout de bon. Ne vous en souvenez-vous plus, amis ? C'était pourtant aussi notre bon temps ! le temps des goguettes et des pensums, des fondues avalées à la dérobée entre deux verres de malaga du Vully, et des *messes de cinq heures* qui en étaient la digestion presque inévitable. — Oui-da ! j'avais de ces triomphes à vingt ans, et je n'en étais pas plus fier, tant cela m'e paraissait naturel. Oh oui ! heureux âge, où l'on ne doute de rien, surtout pas de son mérite ! Depuis lors j'ai rabattu, rabattu, tant rabattu de cette ingénue infatuation, qu'il ne doit plus m'en rester beaucoup. Pour ce qui est de ma voix, j'entends de ma voix chantante, il ne m'en reste plus du tout : l'enseignement a tout détruit, tout dévoré. Mais aussi bien que ferais-je de chant à cette heure ! Mon tour est venu d'écouter ; et à cet égard rien ne me fait de bien, rien ne me remplit d'aise, comme d'entendre ma chérie fillette chantonner en pirouettant sur ses deux pointes : « *In der Schwitz, in der Schwitz . . .* » un magnifique échantillon de pur *Basler Tütsch*.

Ce qui ne veut pas dire que je n'écoute aussi avec plaisir d'autres accents et d'autres chansons. Ainsi j'aime les chansons patriotiques, mais je répugne aux chansons de parti. Les premières réveillent les sentiments généreux, font appel à la concorde, aux sacrifices, à la gloire. . . ! Les secondes ne sont le plus souvent qu'une haineuse satisfaction d'amour-propre, semant la provocation et l'outrage comme sème le vent qui produit les tempêtes.



J'aime aussi la chanson gaie, celle qui se chante entre la poire et le fromage, aux accords d'un chœur d'amis ; j'aime même la chanson bête, quand elle marque le pas durant la dernière étape d'une marche fatigante ou trompe l'ennui d'une veille désordonnée. Mais je déteste la chanson sale. C'est pourtant presque l'unique genre dont se compose le répertoire du matelot français ; du moins il en était ainsi à bord de notre navire : voilà pourquoi je m'abstiendrai de vous en reparler. Et vraiment c'est dommage ; car, le soir, quand le crépuscule se fait, par une bonne brise et une belle mer, il ne doit rien y avoir de saisissant, au milieu de ce grand silence de l'Océan, comme un concert de voix mâles et sonores, berçant l'âme de nobles pensées, pendant que les regards restent attachés aux étoiles qui scintillent dans les cieux.

A. G.

---

## L'ORAGE.

Entendez dans les cieux retentir le tonnerre !  
Sa voix ébranle l'air de terribles éclats,  
La nue en feu de grêle et d'eau couvre la terre,  
Le monde muet tremble à ce puissant fracas.

L'arbre se sent briser sa tige printanière,  
L'épi rompu se couche après de vains combats ;  
Ainsi sur les mortels la divine colère  
Sait, aux moments voulus, appesantir son bras !

Mais bientôt l'on voit fuir les nuages funèbres,  
Le soleil triomphant succéder aux ténèbres  
Et l'arc, signe d'amour, paraître à l'horizon.

Oh ! dans la sombre nuit, où j'endors ma souffrance  
Quand verrai-je venir le céleste rayon  
Qui calmera mes maux au doux mot d'espérance !

P. S.

---

## LA FENAISON <sup>1)</sup>

La saison des foins était venue, une grande activité régnait dans la campagne, car des signes auxquels les paysans ne se méprennent pas, annonçaient que le temps, constamment beau jusque-là, ne tarderait pas à changer. Quiconque est tant soit peu familier avec la vie des champs, comprendra quelle importance on ajoute généralement, et surtout dans un pays où l'élève de cette belle et noble race de vaches gruyériennes est une des principales ressources des habitants, à ce que les immenses récoltes de fourrage arrivent à la grange avec tout l'arôme et tout les sucs que la pluie ou une trop grande maturité leur enlèveraient. Aussi avait-on mis en réquisition tous les bras disponibles qui se trouvaient dans le village et encore ne suffisaient-ils pas !

C'était un beau spectacle que de voir dès les trois heures du matin tous ces faucheurs épars dans la vaste *fin*. Le grincement lent et mesuré de la faux dans les hautes herbes, le bruit strident de la pierre à aiguiser sur la lame d'acier, les chants de l'alouette, les joyeux propos des faneurs, tout cela formait un concert plein de vie et de charmes. Ajoutez-y la splendeur du paysage, le beau soleil de juin qui se lève sur les montagnes, la rosée qui scintille sur les plantes, le parfum de l'herbe coupée, les caresses vivifiantes de la brise du matin, et dites si ce n'est pas là une belle page de l'album inépuisable de la nature !

Un peu plus tard, la scène change : voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur riieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux ; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'*andin* amoncelé par le faucheur. On rivalise

<sup>1)</sup> Extraits de *Marie la tresseuse*, nouvelle gruyérienne de M. P. Sciobéret.

d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues trainées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger ; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage ; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches. Quels cris d'effroi, quels joyeux éclats de rire, lorsqu'une sauterelle impertinente s'en va, comme la souris de la fable, hasarder une reconnaissance en pays ennemi !

Cependant le changement de température que l'on pressentait, arriva avant qu'on eût eu le temps de terminer la récolte. Un jour, la bise, qui jusque là avait maintenu la sécheresse, tomba. Le baromètre répondit par un profond salut au doigt qui le consultait. Il fumait dans les cuisines, les forêts devenaient d'un vert plus foncé, et de légers nuages flottaient derrière le Moléson.

Dans l'après-midi, ces nuages grandirent, et la chaleur devint étouffante. Tout le monde se précipita dans les champs pour enlever le fourrage sec, avant que l'orage éclatât. C'était un immense brouhaha, qui ne ressemblait pas mal à l'agitation d'une fourmière dont un sot gamin vient de renverser le cône si péniblement bâti...

Pendant nombre de jours, le temps ne cessa pas d'être mauvais, ce qui interrompit les nombreux travaux de la saison. C'était un ennui mortel pour les villageois, qui sentaient leurs récoltes endommagées, et se voyaient condamnés à l'inaction en un moment où ils n'avaient pas une minute à perdre. Après le gouvernement du bétail, occupation régulière, mais insuffisante, de chaque jour, on les voyait aller de maison en maison, la pipe à la bouche, le nez au vent, frappant à tous

les baromètres, épiait avec inquiétude le moindre pronostic d'une température plus favorable. Mais rien ne bougeait, que la pluie qui tombait, tombait avec un flegme désespérant. On ne s'abordait qu'avec des plaintes et des imprécations contre le temps.

Jean le meunier, qui avait besoin d'eau, disait qu'on en avait au moins pour quinze jours. Les nuages étaient bas et compacts, la pluie tombait fine et régulière, le vent était faible, les corbeaux faisaient le matin un tintamarre d'enfer et, plus que ça, le rhumatisme du vieux Gourgon, le meilleur indicateur qu'on eût six lieues à la ronde, était à son apogée; donc il devait pleuvoir au moins quinze jours.

Nicolas le fermier, qui ne savait jamais profiter du beau temps, prétendait au contraire que le baromètre de M. le curé *échappait* de monter; que les pierres de leur corridor ne suintaient pas comme elles avaient l'habitude de le faire lorsque le mauvais temps devait se prolonger; que l'almanach de Berne et Vevey annonçait le beau, que la lune allait entrer dans un nouveau quartier et chasserait la pluie; enfin que le vieux Gourgon était une vieille patraque. Il prédisait le soleil pour le troisième ou quatrième jour au plus tard.

— Que le diable vous emporte avec votre almanach et votre vieux Gourgon! disait Manuel le cordonnier. Nous aurons la pluie jusqu'à ce qu'il fasse beau, à moins que M. le curé n'ordonne des prières publiques.

Cependant au bout de quelques jours la pluie avait cessé. Selon l'usage, chacun voulait l'avoir prédit.

— Hein! disait à Jean, Nicolas le fermier. Ne vous l'avais-je pas dit? Avec votre vieux Gourgon et ses rhumatismes, vous me faites rire, vous autres! C'est quand le vin manque au buffet que le vieux fou sent le mauvais temps. Logez-le dans la cave du curé et laissez-le boire à tire-larigot, je vous réponds bien que quand même il neigerait des chats, vous lui feriez danser une lingaotze <sup>1)</sup>.

— Vous avez beau rire, répondait le meunier. Je

1) Ancien pas gruyérien, très-vif.

connais aussi bien que le premier venu les signes du temps. Mon grand-père n'a jamais passé pour une bête, et il avait coutume de dire que chaque fois qu'une grenouille faisait des siennes dans les tuyaux de la fontaine du moulin, on pouvait aller chercher à moudre, et ça n'a pas manqué.

— Bah ! ripostait Manuel, ce qu'il y a de plus certain, c'est que le forgeron est en ribotte ; à preuve que ce matin même il a éconduit sa femme de l'auberge où elle était allée le réclamer. Je vous réponds qu'ils ne seront pas à noces au logis, ce soir. Ça équivaut au beau fixe ; vous pouvez faucher à votre aise.

En effet, cette fois les fenaison ne furent pas interrompues, au grand contentement des villageois.

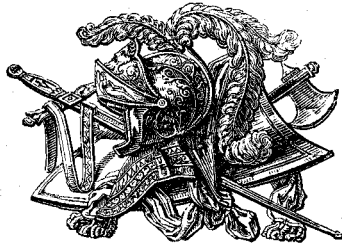
Bientôt après vinrent les moissons. Bien que la culture du blé soit reléguée en seconde ligne, la moisson n'en est pas moins une chose importante, là où le tressage des pailles est répandu comme dans la Gruyère. C'est le froment du printemps qui fournit à cette industrie sa matière première. On le prend au moment où il va mûrir. Quand on l'a coupé, on le réunit en gerbes, et les tresseuses en extraient, avec les plus beaux épis, les plus beaux tuyaux qu'on fait sécher ensuite.

Les familles qui n'ont pas de champs à elles, achètent, moyennant une légère rétribution, le droit du triage, mais elles rendent les épis. Dans les longues soirées d'hiver, jeunes filles et garçons se réunissent pour faire ce qu'on appelle la *déforëie*<sup>1)</sup>. Cette opération consiste à couper la paille devant et derrière le nœud, et à tirer les chalumeaux de leur enveloppe, tout en jetant ceux qui sont tarés. Ces soirées, assez fréquentes dans certains villages et qu'on répète à propos de tous les produits qui exigent une manipulation facile mais patiente, tels que la préparation des fruits à sécher, le fil à dévider, etc., se terminent toujours par des danses, et ne sont au fond qu'un prétexte à ces sortes de divertissements.....

P. S.

---

<sup>1)</sup> Action de tirer du fourreau.



## L'AVOYER D'ALT.

(Suite 1).

VI.

### MM. de Diesbach au service étranger.



'Avoyer d'Alt écrivait en 1743 : 2).

« Le prince de Diesbach me dit un jour que, causant amicalement avec le comte de Staremburg — ce fameux Guido de Staremburg qui a servi si glorieusement sous les empereurs Léopold, Joseph et Charles, — ce général lui dit qu'un militaire était heureux quand, après une glorieuse campagne, il lui était permis de pendre son sabre au clou, de jouir du repos et de la tranquillité loin du bruit des armes et du fracas du monde.

« Il me semble que MM. de Diesbach ont admirablement bien su profiter des leçons de M. de Staremburg. Le prince a de belles actions devers lui : la Hongrie

1) Voir les *Etrennes* de 1874, 1875 et 1876.

2) *Hors d'œuvre*, T. II, page 229.

à Temesvar et la Sicile à Villafranca fournissent des preuves de sa valeur et de son mérite ; la bataille de Parme ne lui est pas moins glorieuse ; mais il me semble que s'il avait mis son sabre au clou après celle de Guastalla, il aurait agi d'une manière plus sensée.

« Le comte n'est pas moins redevable de sa fortune à son mérite : il n'y a point de sa faute s'il n'a pas fait éclater sa valeur par autant d'actions brillantes que son frère. Il s'est présenté partout avec la même bonne grâce, et si son corps n'est pas criblé d'autant de blessures, il le doit à son heureuse chance. Il a commandé l'année dernière et cette année encore sur le Rhin, et s'il n'était pas suisse, il aurait sans doute pris part à la bataille de Dittinguen. Il est tombé malade à la fin de la campagne, il a été à Bourbonne, où il s'est guéri ; maintenant il est ici ; mais avant de rentrer à Fribourg, il est allé à Grandson, où M<sup>me</sup> la comtesse est allée le rejoindre : Vénus et Mars ne sont point incompatibles.

« Le seigneur de Tornoy ne me paraît pas jouir d'une aussi bonne cause : je n'ôte rien à son mérite, à Dieu ne plaise ! mais pourquoi quitter le service à son âge ? Il a vingt ans de brevet de capitaine dans un vieux régiment impérial, dont il est devenu, par son ancienneté, lieutenant colonel. Il voit devant lui une haute fortune qui, avec de la persévérance, ne se ferait pas longtemps attendre dans une guerre aussi sanglante que celle qui se fait dans ce moment ; et il quitte à la veille de l'action de Campo-Santo ! Je n'y comprends rien... Oh ! si, il est richement marié : *Uxorem duxi* .. Mais ce motif est-il approuvé par l'Évangile ?

« Diesbach Belleroche a eu une petite mésintelligence avec Louis XV. Je trouve qu'il a fort bien fait de ne pas obliger ce monarque à une explication ; il l'a éludée ou prévenue par une prompte retraite ; il ne pouvait pas mieux faire, car j'ai toujours ouï dire qu'il ne faisait pas bon tirer à la courte buche avec plus grand que soi. Il a perdu, il est vrai, un emploi honorable et héréditaire à sa famille, mais il en a été amplement dédommagé par le gros héritage qu'il a fait des biens prodigieux de feu notre oncle maternel, le géné-

ral de Diesbach. Puis-je rappeler sans médisance ce qu'on lit dans beaucoup de livres ?

« César avait enrichi un de ses officiers et il le laissa reposer pendant quelques années dans un bon et beau gouvernement. En ayant besoin plus tard, il le rappela; mais César ne trouva plus en son ami la même vivacité, la même ardeur, le même dévouement. Au reproche qu'il lui en fit, le dictateur romain n'obtint que ces cinq paroles : César, pourquoi m'as-tu enrichi ? »

« Il est certain qu'un officier qui a bien servi et auquel ses bons services ont procuré des revenus considérables, ne peut pas être blâmé s'il cherche à en jouir tranquillement, surtout s'il n'a rien à se reprocher, comme M. de Diesbach; toutefois, il me semble à moi que nous devons servir le prince qui nous a enrichis, qui nous a illustrés, et qui continue à nous faire du bien, nous devons le servir jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Feu M. d'Affry, le beau frère de ces messieurs, est mort les armes à la main. Il fut tué à la bataille de Guastalla. Son fils n'en est pas plus malheureux : il a hérité de toutes ses compagnies et il est à la veille de se voir à la tête du régiment des gardes suisses; il court à sa fortune et prépare le même avenir à son fils. Tandis que les fils de Torny resteront messieurs de Torny jusqu'à la fin de leurs jours, parce que le prince, en faisant quitter le service au père, a dépossédé les enfants. »

---

### Ruse paternelle.

Monsieur X. vient se plaindre de sa femme auprès de son beau-père : Il ne peut plus vivre avec Eugénie, tant elle est revêche, acariâtre, c'est une vraie Xantippe... — J'en suis bien peiné, dit le papa, et je prétends que cela cesse. Dites à ma fille que si elle donne encore lieu à la moindre plainte, je la déshérite.

A partir de ce jour, X. ne vint plus se plaindre de son petit diable de femme.

---



## PENSÉES.

Il est plus facile d'être bon pour tout le monde que pour quelqu'un.

\*  
\* \*

Nous nommons bons garçons ces amis égoïstes qui aiment tout le monde pour n'aimer personne.

\*  
\* \*

Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. Les persécutions qui travaillent l'Eglise sont de cette nature.

*Pascal.*

\*  
\* \*

Si les hommes dépensaient pour faire du bien aux autres la moitié de ce qu'ils dépensent pour se faire du mal à eux-mêmes, la misère disparaîtrait du monde.

\*  
\* \*

Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche.

\*  
\* \*

La femme est comme la girouette ; elle ne se fixe que lorsqu'elle est rouillée.

\*  
\* \*

Il y a deux sortes d'hommes ; les uns, justes, qui se croient pécheurs ; les autres, pécheurs, qui se croient justes.

\*  
\* \*

Douter de la vérité de la religion, c'est une erreur personnelle ; la combattre, c'est un attentat contre la société.

\*  
\* \*

Le commerce est l'art d'acheter trois francs ce qui en vaut six, et de vendre six francs ce qui en vaut trois.

\*  
\*\*

On se trouve plus spirituel en songeant à ce qu'on aurait pu dire, qu'en se souvenant de ce qu'on a dit.

---

### Trait de générosité.

Un paysan ayant enterré sa moitié venait à la cure pour payer les frais des funérailles. — Vous ne me devez rien, dit le cure. Vous êtes un brave et honnête homme, François, et votre position n'est pas des meilleures : je vous tiens quitte de tous frais d'enterrement. — Oh ! mille fois merci, monsieur le curé, que le bon Dieu vous le rende !

Là-dessus, François se rend chez le maître d'école, qui est, en même temps, marguillier de la paroisse. — Je viens vous payer ce que je vous dois pour l'enterrement de ma femme, dit-il à ce fonctionnaire. — Mon Dieu, dit celui-ci, vous savez, mon pauvre François, c'est la moitié de ce que demande monsieur le curé. — Oh ? ben, cinq cents fois merci, que le bon Dieu vous le rende !

---

### Le prêtre et l'athée.

Un irréconciliable, de ceux qui étendent à toute religion leur haine pour le pouvoir, se trouva l'autre jour en face d'un bon prêtre, qui n'aurait sans doute pas songé à lui, si le soi-disant athée n'avait pas, à sa vue, détourné la tête pour cracher avec affectation, tout en grommelant quelque injure. — Je suis fier, dit alors l'ecclésiastique en saluant, pour l'habit que je porte, qu'il vous fasse ainsi venir l'eau à la bouche.

---

## ASPECT DE LA SUISSE à l'époque glaciaire.

CONFÉRENCE DE M. H. DE SAUSSURE (1).



La Société fribourgeoise des sciences naturelles, fidèle à son programme, continue à ne reculer devant aucun sacrifice pour propager dans notre canton les connaissances utiles. Indépendamment de ses séances hebdomadaires, elle a donné l'hiver dernier, de concert avec la Société d'histoire, la Société économique et d'utilité publique et celle des Beaux-arts, une série de douze conférences publiques qui ont été fort suivies et ont fourni une nouvelle preuve que la vie intellectuelle n'est pas éteinte chez nous. À MM. les professeurs Courbe, Grangier, Jacquet, Majeux, Sottaz ; à MM. les docteurs Boéchat et Castella, se sont généreusement associés trois éminents conférenciers du dehors : M. le D<sup>r</sup> Dor, de Berne, qui a choisi pour sujet de sa conférence la Vue et la Vision ; M. le colonel de Mandrot, de Neuchâtel, qui nous a parlé de la Bataille de Morat, et M. Henri de Saussure, de Genève, qui s'est étendu sur l'Aspect de la Suisse à l'époque glaciaire. Cette dernière conférence fut surtout instructive pour notre public fribourgeois, qui a si rarement l'occasion de s'initier aux découvertes de la science moderne : aussi nous faisons-nous un plaisir d'en donner un résumé à nos lecteurs.

L'intérêt du sujet que devait traiter l'illustre conférencier ainsi que la haute réputation scientifique dont il jouit tant en Suisse qu'à l'étranger, avaient attiré un nombreux public dans notre grande salle de la *Grenette*. M. de Saussure nous fait remonter dans l'échelle des âges jusqu'au temps où notre Suisse était encore

(1) Du 14 janvier 1876.

presque entièrement recouverte d'un large manteau de glace. L'aspect extérieur de notre planète est loin d'avoir été toujours le même. Il fut un temps où la mer envahissait les contrées habitées actuellement, tandis que d'immenses continents s'étendaient là où, de nos jours, se heurtent et mugissent les flots de l'Océan. C'est ainsi qu'à une époque relativement récente, la plus grande partie de l'Allemagne, la Sibérie et la Chine se trouvaient submergées, tandis que l'Océanie formait un immense continent, réuni d'un côté à l'Asie méridionale et à l'Afrique, de l'autre à l'Amérique et à l'Europe. On aurait tort toutefois de voir dans ces phénomènes de soulèvement et d'affaissement des catastrophes telles que celles que dépeignent les poètes de l'antiquité; ce dut être un travail long, insensible, semblable à celui que nous constatons encore de nos jours sur les côtes de la mer cantabrique et de la Méditerranée.

Dans la première période, qui a précédé l'époque glaciaire, la Suisse jouissait d'un climat subtropical et maritime; sa flore avait le caractère de la flore américaine, avec ses palmiers, etc.; sa faune renfermait de grands pachydermes, le *Palæotherium*, le *Hipparion*, ainsi que diverses espèces de *Mastodontes* qui furent les précurseurs de nos éléphants.

Le sol de la Suisse fut submergé deux fois pendant cette période.

Survient ensuite le soulèvement des Alpes, d'où descendent bientôt des glaciers immenses, semblables à ceux du Grönland, qui remplissent toute la plaine. On en distingue cinq principaux:

1° Celui du *Rhin* couvrait tout le canton des Grisons, se divisait au Schollberg en deux bras, dont l'un rejoignait à gauche par le lac de Wallenstadt le glacier de la Linth, l'autre à droite suivait la vallée du Rhin et s'étendait par dessus le lac de Constance bien avant dans le Voralberg;

2° Celui de la *Linth* ou de la Limmat descendait des monts glaronnais et s'étendait jusqu'au delà de Zurich;

3° Le glacier de la *Reuss* couvrait tous les cantons d'Unterwald, Schwytz, Zug, Lucerne et allait jusque dans l'Argovie ;

4° Le glacier de l'*Aar* couvrait l'Oberland bernois, mais ne s'étendait pas au delà de Berthoud ;

5° Le plus grand était celui du *Rhône*, qui envoyait une de ses branches jusqu'à Lyon, l'autre par Yverdon jusqu'à Soleure et même Aarau.

Les preuves de ces faits se trouvent dans les traces que ces anciens glaciers ont laissées dans toute l'étendue de leur parcours. Ce sont :

- a) Les *roches polies* telles qu'on en trouve encore au bord des glaciers actuels. On en voit tout le long du Jura et en plusieurs autres lieux ; le *Gletschergarten* de Lucerne en offre un exemple remarquable ;
- b) Les dépôts d'*argiles* ou de limon provenant de la trituration des roches par les glaciers ;
- c) Les cailloux *striés* enchassés dans ces argiles ;
- d) Les cailloux alpins déposés *sans triage*, soit par convois et accumulés sans ordre ou déposés par bancs ou par *strets* comme les dépôts fluviatiles ou lacustres ;
- e) Les *blocs erratiques* transportés jusqu'à une altitude de 3400 pieds sur les flancs du Jura.

Il y eut ensuite une période *interglaciaire* ; les glaciers reculent, la Suisse se réchauffe et prend le climat actuel. Elle se couvre d'une végétation identique à la nôtre, soit de chênes, de hêtres, de bouleaux, de pins, de sapins, etc. De nombreuses tourbières se forment des produits de cette végétation ; les couches carbonifères de *Dürnten* et d'*Utznach* ont été formées par ces tourbières. Outre les végétaux indiqués ci-dessus, on trouve dans ces charbons les restes d'une faune importante se composant d'éléphants (*Elephas antiquus*), de rhinocéros (*Rhetruscus*), etc., soit d'animaux anciens mêlés à des animaux plus récents faisant alors leur première apparition en Suisse, tels que le *mammoth*, le rhinocéros

*tichorhinus*, l'ours des cavernes, etc., puis d'animaux qui se sont propagés jusque dans les périodes historiques, entre autres l'Urochs dont parle Pline et qui fut la souche de notre race bovine.

Les glaces envahissent de nouveau le sol de la Suisse. L'*elephas antiquus* ne trouve plus de retraite vers le Midi, la mer ayant envahi les terres qui réunissaient l'Europe à l'Afrique, et périt, tandis que le mammoth, protégé par sa toison, résiste à cette période.

Les grands glaciers déposent des *moraines frontales* au fond des vallées; ces moraines forment des espèces de barrages qui donnent l'existence à nos lacs de la plaine, ceux de Zurich, Sempach, Baldegg, etc.

Les glaciers se retirent peu à peu. La faune qui suit ces dernières glaces est celle de l'urochs, du renne, du chamois associé à l'homme; la flore se reforme par les plantes polaires mêlées de plantes asiatiques et océaniques.

La période la plus récente est celle des grands lacs qui succèdent aux glaciers et s'abaissent peu à peu. Le *mammoth* disparaît pendant cette période ainsi que l'*ours des cavernes*, mais ces animaux ont été contemporains de l'homme.

L'existence de l'homme durant la période *interglaciaire* est établie par la récente découverte du professeur Ruttimeyer, qui a trouvé dans les charbons feuilletés de Wetzikon des traces de l'industrie humaine. L'époque de l'homme lacustre est beaucoup plus récente. Elle est probablement séparée de celle du renne par une longue série de siècles et n'est survenue que lorsque les glaciers étaient rentrés dans les limites actuelles et que les lacs s'étaient abaissés au niveau où nous les voyons aujourd'hui.

---

## L'Exportation suisse aux Etats-Unis.

Le bureau fédéral de statistique a publié, en 1876, un tableau comparatif de l'exportation suisse aux Etats-Unis pendant les années 1864 à 1875. Ce tableau a été

dressé d'après les données officielles fournies par les consulats américains de Zurich, Bâle et Genève. Il comprend les articles suivants : soieries, étoffes de coton et de laine, broderies, ouvrages en paille et en crin, montres et pièces d'horlogerie, boîtes à musique, fromage, cuir et objets divers.

L'exportation totale qui, en 1864, était en chiffres ronds de 37,2 millions, s'est élevée pendant les 7 années suivantes jusqu'à 70 et 80 millions, maximum qui a été atteint en 1871, puis elle est redescendue jusqu'en 1875 à 54,8 millions.

Comparativement à l'année 1874, l'année 1875 a vu se produire une diminution dans l'exportation de fr. 6½ millions environ, soit du 10, 6%. Cette diminution concerne les articles les plus importants, et surtout l'horlogerie et les étoffes de coton et de laine.

Le conclusion que l'on peut tirer de ce tableau, c'est que jusqu'en 1871, époque où elle a atteint le chiffre le plus élevé, l'exportation suisse a toujours suivi un mouvement ascensionnel, mais qu'à partir de cette année, sans que, dit le bureau fédéral de statistique, l'on sache trop pourquoi, elle a rapidement diminué.

---

## Souvenirs de l'internement.

Un moblot voyant au mois de février les glaçons suspendus aux rochers de la Sarine, s'écria : « Oh ! voilà donc les glaciers de la Suisse ! comme ça doit être beau en été ! »

Un autre se promenant avec un indigène au pré de l'hôpital, lui demanda : — Quelles sont ces montagnes ? — Ce sont les montagnes de la Gruyère. — Tiens ! des montagnes qui portent le même nom que le fromage de Paris !

Prendrez-vous un verre d'eau de cerise ? demandait-on à un autre. — Mais oui, je ne serais pas fâché d'en goûter... Eh ! cela a le même goût que notre kirsch !

On voit, par ces trois spécimens, que les boldzes ne sont pas tous où on se plait à le croire.

---

## ARCHÉOLOGIE.

### Les tombes lacustres d'Auvernier <sup>1)</sup>.



Malgré le développement considérable apporté aux études préhistoriques par les recherches actives et suivies, exécutées pendant ces dernières années dans les établissements à pilotis de nos différents lacs, un problème était toujours resté inexpliqué et il le serait resté peut-être longtemps encore sans l'heureux hasard qui fait le sujet de cette notice.

L'on n'avait en effet jusqu'ici que des idées vagues et confuses sur la manière dont les habitants de nos stations lacustres se débarrassaient de leurs morts, et l'on en était réduit à des conjectures plus ou moins admissibles.

Quelques auteurs supposaient, et avec raison, que le mode de procéder d'alors était déjà celui d'aujourd'hui et que les lacustres avaient dû posséder, dans le voisinage des palafittes, des endroits appropriés à la sépulture, où ils déposaient les restes de ceux qui les avaient quittés. Ceci n'était qu'une supposition, car jusqu'à maintenant l'on n'avait constaté, ni sur le bord de nos lacs, ni sur les collines voisines des stations, des lieux de sépulture remontant à une époque si reculée.

D'autres pensaient que la crémation des corps avait peut-être été en usage aussi bien pendant toute la période de la pierre, que pendant la fin de l'âge de bronze. Mais dans ce cas là, nous devrions aussi en retrouver des vestiges dans le voisinage des stations, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici.

Restait enfin l'alternative peu admissible, que les lacustres jetaient tout simplement leurs morts à l'eau, manière de procéder qui n'a été usitée chez aucun

<sup>1)</sup> Extrait et résumé d'une communication de M. le Dr. Gross (*Indicateur d'antiquités suisses*, N° 2, Avril 1876).



peuple et qui est en contradiction directe avec le respect religieux que manifestaient pour les défunts tous les peuples de l'antiquité.

Aujourd'hui la question est tranchée et il est constaté, par la découverte d'un tombeau collectif situé à proximité de la palafitte d'Auvernier, que les lacustres enterraient leurs morts sur terre ferme dans le voisinage de leurs demeures.

Voici l'histoire de cette découverte, si importante par les données qu'elle révèle sur l'histoire de nos populations préhistoriques.

Le dimanche 23 Janvier de cette année, je reçus de Mr. Chautems, d'Auvernier, la nouvelle que des ouvriers, occupés à creuser les fondements d'une maison, dans une vigne située en face des pilotis lacustres entre Colombier et Auvernier, avaient mis à découvert, à une profondeur de m. 2,0 environ, de grandes dalles sous lesquelles se trouvaient des ossements humains. (Voir la planche ci-après).

Curieux de vérifier le contenu de cette missive, je me rendis immédiatement sur les lieux et je constatai en effet l'existence d'un tombeau limité par de larges dalles posées de champ, et rempli à l'intérieur d'une terre glaise mélangée d'ossements et de grosses pierres. La grande dalle servant de couvercle (mesurant m. 1,60 de long et m. 1,30 de large) avait déjà été enlevée et l'on avait évidé la fosse jusqu'à une profondeur de m. 0,40 environ, sans rencontrer autre chose que des ossements humains, pour la plupart brisés, mélangés de terre et de cailloux, de sorte qu'il n'était pas encore possible de déterminer l'époque approximative à laquelle cette tombe remontait. Mais, dès le lendemain, des ouvriers, sous la direction de Mr. Chautems, se mirent à l'œuvre et au bout de trois jours eurent achevé leur travail.

Le déblaiement de la chambre sépulcrale dut être exécuté avec beaucoup de soins; car les squelettes se trouvaient au milieu d'une couche de terre durcie et résistante, et les divers ossements (les crânes surtout) étaient tellement fragiles, qu'ils tombaient en morceaux au moindre attouchement un peu brusque.

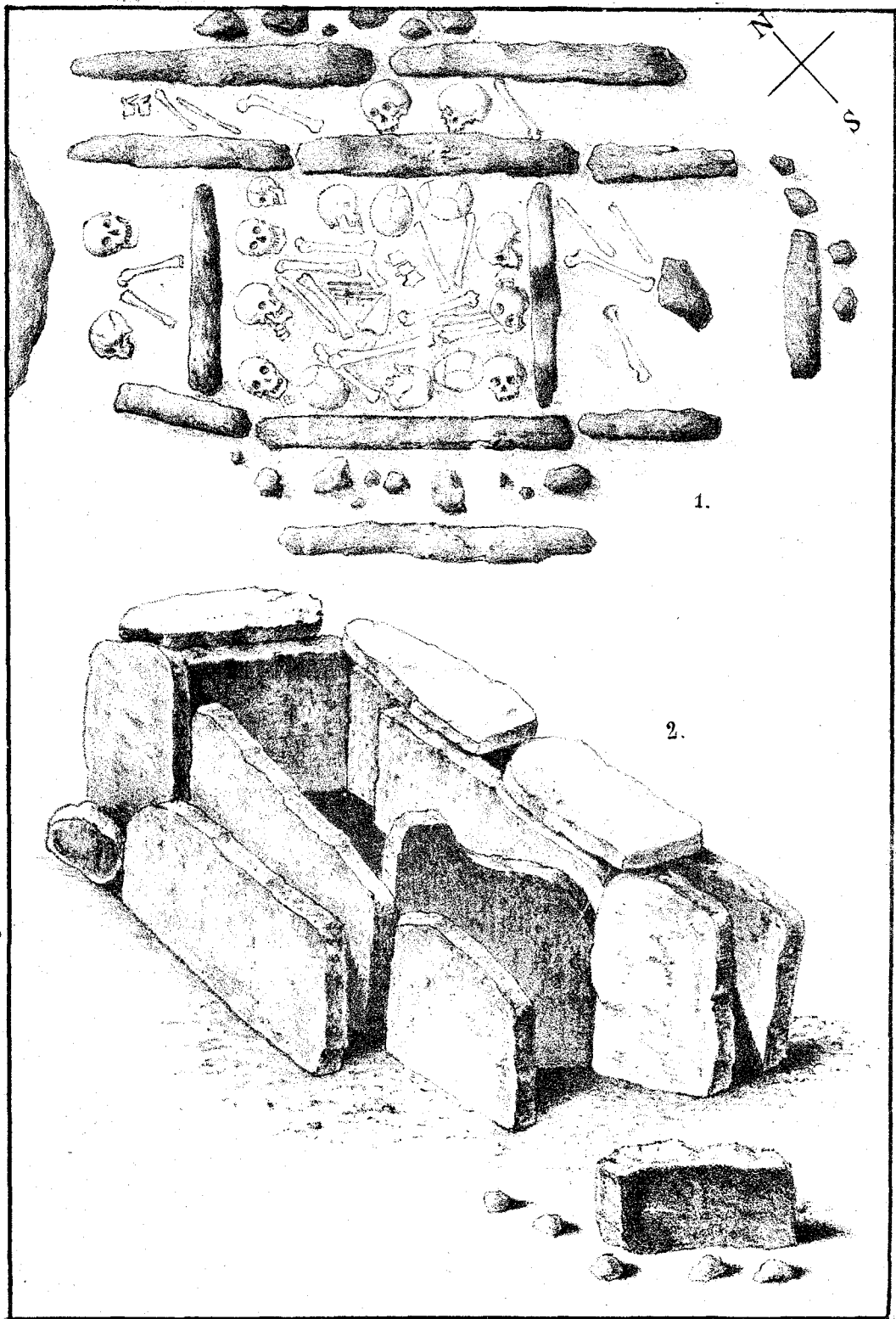
La tombe, une fois évidée, se présente sous la forme d'une fosse de m. 4,80 de profondeur, de m. 4,60 de longueur et de m. 4,13 de largeur, entourée de chaque côté par de grandes dalles, composées de blocs alpins erratiques (granit et gneiss) et grossièrement travaillées. La plus grande de ces dalles mesure m. 4,90 de long, m. 1,85 de large et m. 2,28 d'épaisseur. Le fond de la fosse, reposant non sur une dalle comme cela s'observe quelquefois, mais sur un simple lit de gravier, se trouve être à environ m. 0,60 au-dessus du niveau actuel du lac.

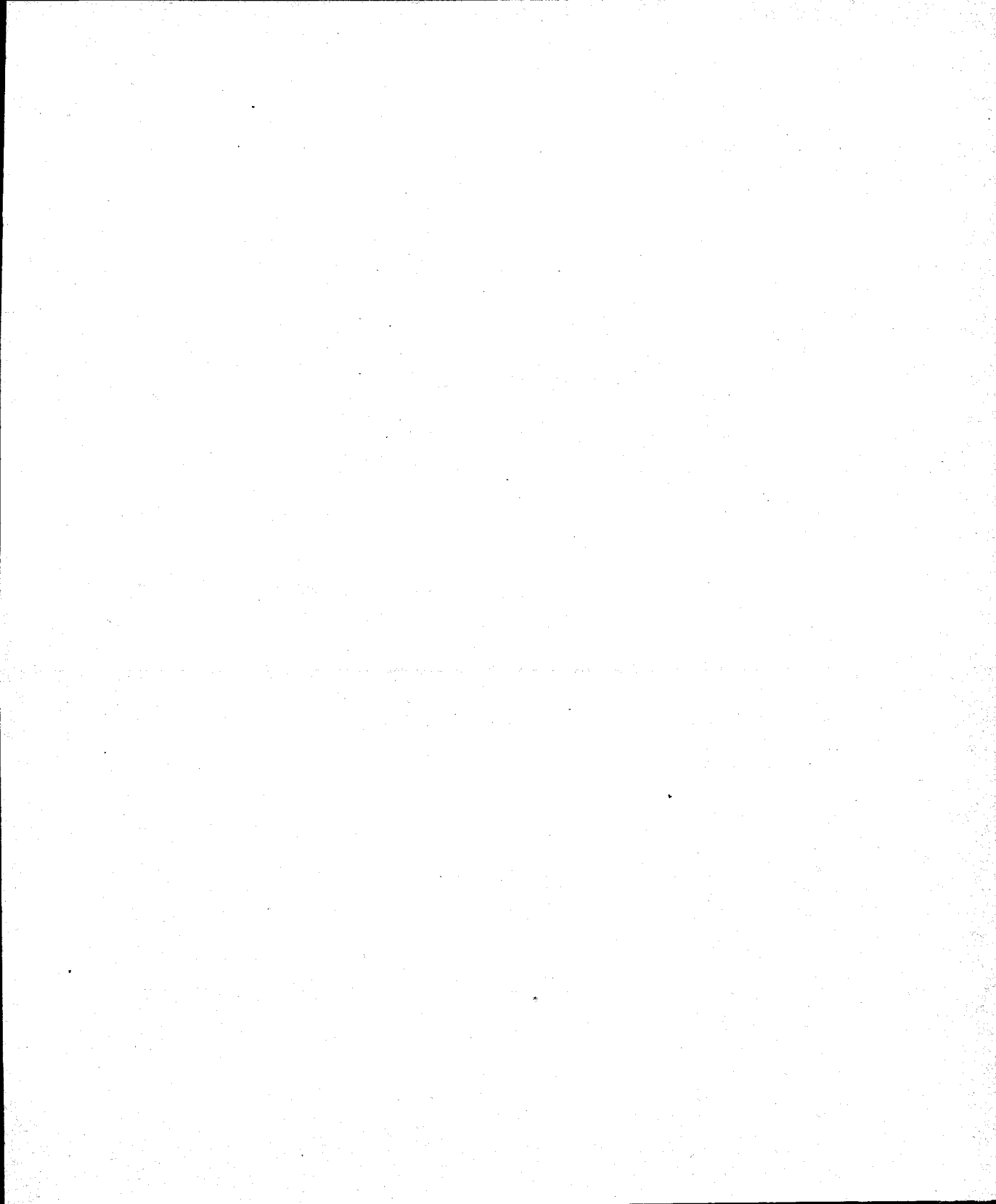
Quant à la direction de l'axe de la tombe, il est dirigé perpendiculairement à celui du lac (du N.E. au S.O.) de telle manière que si l'on se représente un cadavre qui y aurait été couché, il aurait eu la figure tournée du côté de la palafitte.

L'ouverture antérieure de la tombe est close par une grande dalle unique posée en hauteur; il en est de même pour l'ouverture postérieure. Les dalles formant la partie latérale, au contraire, sont maintenues en place par une seconde rangée de dalles juxtaposées garnies à l'extérieur de grosses pierres de soutènement. — L'une de ces dalles (placée du côté occidental), en granit du Montblanc et mesurant m. 2,0 de long, m. 1,80 de large et m. 0,28 d'épaisseur, est entièrement désagrégée et tombe en poussière, ce qui fait supposer un très-long séjour dans la terre.

La grande dalle, en gneiss, qui ferme l'entrée du caveau sépulcral du côté du Sud et qui mesure m. 1,70 de haut sur m. 4,15 de large, présente une particularité digne de remarque. Elle est munie à l'un de ses angles supérieurs (du côté oriental) d'une ouverture plus ou moins carrée, paraissant avoir été faite de main d'homme et qui m'a paru suffisamment grande pour livrer passage à un corps humain. Au moyen de cette ouverture, il existait donc une communication libre entre le caveau et le couloir antérieur dont je vais parler.

J'ai constaté en effet, outre la chambre (médiane) principale, renfermant la majeure partie des squelettes, l'existence de deux espèces de chambres accessoires





disposées l'une au Nord, l'autre au Sud de la chambre principale et faisant suite à cette dernière.

La chambre postérieure (côté du N.), adossée à un grand bloc de granit et recouverte de deux petites dalles, présente une longueur de m. 0,60 sur m. 1,13 de largeur. Elle était entièrement comblée de terre et de pierres, et contenait deux crânes et quelques ossements épars.

La chambre antérieure (Sud) précédant l'entrée principale, n'est pas recouverte de dalles, et se présente sous la forme d'un couloir de m. 1,60 de long, destiné à conduire à la chambre sépulcrale. Le couloir est limité latéralement par deux grandes dalles placées de champ, et son entrée n'est limitée que par un petit bloc de calcaire entouré de quelques grosses pierres. L'on n'y a pas découvert de restes humains.

Les trois chambres, ainsi que les interstices des dalles, étaient comblés de terre et de gros cailloux.

Quant au contenu de la chambre sépulcrale, je ne crois pas me tromper en évaluant à quinze ou vingt le nombre des squelettes qui y étaient renfermés. Ils y étaient disposés dans un certain ordre; les crânes se trouvaient en général dans la partie Nord et aux angles de la fosse, tandis que les os du tronc et des extrémités étaient disposés au milieu. Les crânes les mieux conservés se trouvaient au fond, tandis que ceux qui étaient plus superficiels avaient été passablement endommagés. — Ils étaient tous remplis de terre et de petits os, parmi lesquels j'ai reconnu plusieurs débris ayant appartenu aux mains et aux pieds.

Les crânes les mieux conservés ont été le sujet d'une étude approfondie de la part de Mr. le Professeur Ruttimyer de Bâle, et ont été reconnus comme appartenant à ce type désigné par MM. His et Ruttimyer, sous le nom de *type de Sion*.

Les objets qui accompagnaient ces débris humains ne sont pas aussi nombreux que l'on aurait pu s'y attendre relativement au grand nombre de squelettes recueillis. Cependant ils sont d'un grand intérêt, parce qu'ils nous permettent d'en déduire des conclusions certaines sur

l'époque relative à laquelle remonte le caveau sépulcral en question.

Ils consistent en défenses de sanglier, dents d'ours et de loup, disques en os, hachettes, anneaux, épingles, bracelets, pendeloques en bronze, perles en bronze et en ambre, etc.

Tous les objets en bronze étaient recouverts de cette belle patine veert caractéristique des bronzes recueillis dans les Tumulus.

En terminant, je dois encore constater l'absence complète de fragments de poterie, soit de l'âge de la pierre soit de celui de bronze.

Si maintenant nous cherchons à établir, d'après les données qui précèdent, l'époque à laquelle le tombeau d'Auvernier a été en usage et la manière dont il était utilisé, nous constatons dès l'abord que, eu égard aux petites dimensions de la fosse (m. 1,55 de long), les cadavres ne pouvaient y être placés en longueur, mais qu'ils devaient s'y trouver accroupis et repliés sur eux mêmes, mode de procéder déjà observé dans d'autres localités. Comme la chambre sépulcrale contenait une vingtaine de squelettes, il faut nécessairement admettre qu'ils n'ont pas été déposés là en une seule fois, mais que le caveau était ouvert chaque fois que le besoin s'en présentait. Cependant, comme la grande dalle unique servant de couvercle ne pouvait être soulevée qu'avec de grandes difficultés et qu'elle était probablement recouverte d'une couche de terre de m. 0,60 à m. 0,90, je me suis demandé si peut-être les cadavres n'avaient pas été glissés dans la fosse par l'ouverture pratiquée dans la dalle qui en ferme l'entrée du côté du Sud. Comme la chambre antérieure n'était pas recouverte de dalles et que, du reste, l'on n'y a pas recueilli d'ossements, je suppose que l'espace laissé vide entre les deux dalles latérales formait une espèce de couloir, faisant communiquer la chambre sépulcrale avec l'extérieur.

Quant à l'époque à laquelle remonte ce tombeau collectif, nous pouvons dès l'abord, en jetant un regard sur les objets qui accompagnent les squelettes, éliminer l'âge de la pierre proprement dit et le bel âge du bronze ;

car si la tombe avait été utilisée pendant l'une ou l'autre de ces deux grandes époques, nous aurions dû forcément retrouver auprès des squelettes des objets caractéristiques de ces deux âges. Ainsi, pour l'âge de la pierre, de grandes haches, des silex, des objets en corne de cerf, etc., et pour le bel âge du bronze, des épées, des couteaux et des bracelets, analogues à ceux que l'on retrouve entre les pilotis.

Il ne nous resterait donc que l'époque de transition de la pierre au bronze<sup>1)</sup> alors que la pierre était encore en usage, mais où l'on avait déjà reçu de l'étranger (de l'Etrurie probablement), par les relations commerciales qui commençaient à s'établir, les premiers ornements en bronze.

---

## TIR FÉDÉRAL.

Aujourd'hui, tout un peuple en fête,  
Uni par la Fraternité,  
Fièrement, porte haut la tête  
Au soleil de la Liberté.  
Plus d'un carabinier s'écrie :  
«A mes travaux j'ai dit : Adieu !  
Et je viens fêter la patrie  
Sur les collines de Beaulieu.»

Combien d'accents patriotiques  
Animent, réchauffent nos cœurs !  
Retentissez, chants helvétiques,  
Célébrez nos vaillants tireurs !

<sup>1)</sup> Il existe au lac de Bienne une palafitte (celle de Gérofin) remontant à une époque tout-à-fait analogue à celle du tombeau d'Auvernier. — Nous y avons recueilli une quantité d'objets de l'âge de la pierre et, coïncidence remarquable, plusieurs objets en bronze qui eux aussi sont d'un type tout-à-fait différent de ceux des palafittes du bel âge du bronze. — Voir à ce sujet : Les habitations lacustres du lac de Bienne par V. Gross, page 15.

Au sein de la verte Engadine,  
Aux bords du Rhin, du Léman bleu,  
L'écho, de chaumine en chaumine,  
Va porter le nom de Beaulieu.

Unissons nos voix, nos pensées :  
Dans ces jours féconds, glorieux,  
Combien de mains sont enlacées !  
Que de cœurs aimants.... cœurs joyeux !  
Montez au ciel, âmes émues,  
Vers notre seul maître.... ce Dieu  
Dont le souffle écarte les nues !  
Que son soleil brille à Beaulieu !

Restons unis pour la défense  
D'un sol peu fécond, mais si beau,  
Si grand par son indépendance,  
Et si fier d'un simple drapeau....  
Ne redoutons aucuns orages  
Qui mettraient nos destins en jeu :  
Restons unis, vaillants et sages,  
Restons unis, comme à Beaulieu.

Gardons, gardons, fils d'Helvétie,  
Les souvenirs de ces beaux jours :  
La douce Paix et l'Harmonie  
Nous souriront toujours, toujours !  
Confédérés ! la Suisse entière  
De ses enfants exprime un vœu :  
Les voir toujours sous sa bannière,  
Unis de cœur, comme à Beaulieu !

F. O.-D.

---



## ALBEUVE.

*Avant et après l'incendie.*



Lorsque, de Bulle, on prend la route si gracieuse et si pittoresque qui s'engage dans la haute Gruyère, on rencontre à droite et à gauche de coquets villages, où tout respire l'aisance; adossés aux flancs des coteaux, blottis dans un vallon ou pittoresquement perchés sur un monticule dominant la rivière, ils abritent tous une population laborieuse, qui doit son bien-être moins à la fertilité du sol qu'à des habitudes d'ordre, d'économie et de travail.

Au milieu de ces villages alpestres de la haute Gruyère fribourgeoise, Albeuve a une physionomie à part.

Assis au bord de la Marivue dont les emportements lui ont causé assez souvent de sérieuses inquiétudes, le village se répand, depuis la route cantonale, sur un terrain très en pente, de façon que, vues de la route, les maisons ont l'air d'être superposées les unes aux autres. Elles forment outre cela une agglomération très-compacte, dont les toits, en bardeaux noircis par le soleil, sont reliés les uns aux autres. On les prendrait à distance pour la carapace d'une immense tortue. Il va sans dire que tous ou presque tous les bâtiments du village sont construits en bois, tous en outre agrémentés de tas de bois artistement entassés et séchant au soleil souvent depuis des années.

La réflexion que fait invariablement le voyageur en passant là c'est: « Si le feu prend jamais là dedans, ce ne sera pas long. »

Ce ne fut pas long en effet, une heure a suffi pour tout réduire en cendres.

Jusqu'au 21 juillet dernier, Albeuve était le rendez-vous de nombreux amateurs de Fribourg et des cantons voisins. Une station postale, un bureau télégraphique et une excellente route reliant Albeuve avec Bulle et le Pays-d'Enhaut.

Le village, d'environ 500 habitants, était composé d'une centaine de bâtiments, dont l'église, le presbytère, une maison d'école richement construite, deux forges, deux cabarets, une tannerie, une teinturerie, une foule, un détail de sel, plusieurs magasins à fromage, etc.

Le 21 juillet, à 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h., le feu se manifesta à la boulangerie près de l'auberge d'en haut, sans qu'on s'en aperçût d'abord, et lorsqu'il éclata ouvertement, il était trop tard pour le dompter. Activé par la bise, le brasier envoyait jusqu'à l'extrémité inférieure du village des étincelles qui, en un instant, convertirent le tout en un immense foyer. L'élément destructeur se propagea avec une vitesse sans exemple, malgré les efforts désespérés de deux ou trois hommes pour l'arrêter; bientôt tout le village n'était qu'un immense brasier, et environ quatre-vingts, maisons brûlaient à la fois. A Albeuve, toutes les maisons ou à peu près étaient en bois, recouvertes en bardeaux et attenantes les unes aux autres, sans alignement et sans ordre aucun: c'était un pâté de maisons entre lesquelles il n'y avait que quelques rues étroites et tortueuses.

Outre la défectuosité de la construction et de l'emplacement des bâtiments, il y eut un concours de circonstances des plus malheureuses qui rendait la résistance contre le fléau impossible. Sans parler de la longue sécheresse que nous venions de traverser, et qui rendait les maisons d'une combustibilité effrayante, il soufflait une bise assez forte, et le feu s'était déclaré du côté nord du village.

Enfin, c'était un beau jour où presque tout le monde était occupé à faner à la montagne; une partie de la population se trouvait aussi au marché de Bulle, de sorte que les bras faisaient presque complètement défaut pour le sauvetage du mobilier.

Dans des conditions aussi désastreuses, l'élément destructeur eut bientôt tout détruit. Il ne reste d'Albeuve qu'une seule maison, située à l'entrée du village, et trois petits bâtiments isolés, en bois, du côté de la Sarine. Tout le reste a disparu et de ce village, naguère si animé, il ne reste que des ruines.

Les pompes du dehors, quoiqu'arrivées très-promptement, ne purent que constater leur impuissance et huit d'entre elles restèrent toute la nuit occupées à éteindre ce vaste foyer.

On peut se représenter la misère et les besoins qui devaient suivre cet affreux sinistre ! Heureusement, les secours n'ont pas fait défaut. Dès le soir, on se mettait à l'œuvre, les villages voisins recueillaient les pauvres victimes. A lui seul, le petit hameau de Neirive abritait trente familles : l'incendie en avait laissé soixante-huit sans abri. Le lendemain, de nouveaux secours arrivaient de toutes parts, des collectes étaient organisées partout, et aujourd'hui encore la charité n'a pas tari.

---

### Sang-froid héroïque.

M. le Dr Glasson, préfet de Bulle, avait été appelé auprès d'un vieillard de Sorens, du nom de M. Il s'agissait de l'amputation d'une jambe. Avant l'opération, le vieux M. demande au docteur une permission, une faveur, mais une seule : c'est de pouvoir continuer à fumer sa pipe pendant ce triste quart d'heure. — « Tant que vous voudrez » fit le docteur, et le havane de Payerne de s'allumer de plus belle dans son foyer, et les lèvres du pauvre homme de lancer, toutes les trois secondes, et régulières comme le balancier de la vieille horloge à coucou, ses épais tourbillons de fumée, tandis que les terribles instruments Charrière coupaient et sciaient la jambe malade. Pas un soupir ne s'échappa de la poitrine du stoïque patient : sa pipe allait à merveille. — Eh bien ! mon pauvre M., s'écria le docteur, une fois la besogne terminée, eh bien ! cela ne vous a-t-il pas fait bien mal ? — « *Na, monscheu. L'iavé toparei di vuérbé que me faillé schéra le féschu,* » c'est-à-dire : « Non, monsieur. Il y avait cependant des moments où je devais serrer le tuyau. »

---

## MA GRUYÈRE.



Par un bienfait du Ciel, constant chez tous les êtres,  
Nous chérissons les lieux où dorment nos ancêtres ;  
Où fut notre berceau, là s'attachent nos cœurs,  
Et l'endroit le moins riche en dons de la nature,  
Quand l'exil au loin nous torture,  
Nous arrache le plus de regrets et de pleurs.

L'Arabe vagabond dans ses déserts de sable,  
L'Africain sous les feux du soleil qui l'accable,  
Se plaisent à côté du tigre et des lions ;  
L'Indien vit heureux dans sa vaste prairie,  
Le mousse, sur l'onde en furie,  
Le Lapon, sous son toit de neige et de glaçons.

Chacun pour son pays, qu'il soit doux ou terrible,  
Epreuve dans son âme un charme irrésistible,  
Lui consacre à la fois son amour et son sang.  
Celui qui le défend laisse un nom dans l'histoire ;  
Aussi voit-on la même gloire  
Couronner Winkelried et le luth d'Ossian.

Oh ! je sais maintenant pourquoi tant de contrées  
Ont vu par mille exploits leurs nations illustrées,  
Pourquoi la Suisse a fait germer tant de héros :  
L'amour de la patrie est une ardente flamme  
Qui met l'héroïsme en notre âme,  
Nous fait braver la mort sur la terre et les flots.

Je sais pourquoi les fils de la verte Gruyère  
Gémisssent pleins d'ennui sur la rive étrangère,  
Au seul air du chalet s'enfuyaient des cités ;  
Car de tous les séjours, notre heureuse Helvétie,  
Autant que la riche Ausonie,  
L'emporte en souvenirs, en sites enchantés.

Vous qui cherchez les lieux en merveilles fertiles,  
Venez voir nos torrents, nos montagnes tranquilles,  
Et surtout ma Gruyère, au gazon velouté :  
La nature avec grâce a courbé ses collines,  
Et sur ses monts, dans ses ravines  
Prodigué les trésors de sa fécondité.

On aperçoit partout des dômes de verdure,  
Des forêts balançant leur noire chevelure,  
Des rochers suspendus sur des gouffres sans fond,  
Dans un lit tortueux la Sâne furibonde  
Poursuit sa course vagabonde  
Et baise en frémissant les pieds du Moléson.

Oui, du grand Moléson, qui, du haut de la nue,  
Comme un géant debout planant sur l'étendue,  
Veille sur la contrée et protège nos monts.  
Là, des vaches paissant dans de gras pâturages  
Donnent ces célèbres fromages,  
La richesse et l'orgueil de nos heureux vallons.

Voyez briller là-bas la plaine verdoyante,  
Avec ses prés fleuris, sa moisson jaunissante,  
Ses villages épars, ses châteaux en débris.  
Quand le ciel est d'azur, une brise embaumée,  
De son haleine parfumée,  
Enchante sur ces bords le voyageur surpris.

Respecté par le temps, un manoir séculaire  
Se dresse fièrement sur ce mont solitaire,  
Nous montre ses remparts, ses créneaux, son beffroi.  
Jadis, entre ses murs, varlets, pages, comtesses,  
Chevaliers fameux en prouesses  
Se pressaient haletants des plaisirs du tournoi.

C'est là qu'une maison antique autant qu'illustre,  
Dont le règne sur nous a jeté tant de lustre,  
Autour de son pavois assemblait ses vassaux,  
Décidait avec eux et la paix et la guerre,  
Ou, sous le tilleul populaire,  
Entendait et jugeait les bergers des hameaux.

Ainsi pendant mille ans, dans leurs cours féodales,  
Nos comtes ont montré des mœurs patriarcales,  
Unissant aux exploits la gaité du banquet.  
Clarimbod, Bras-de-fer, immortels dans l'histoire,  
N'ont pu faire oublier la gloire  
Du grand Chalamala, rival de Triboulet.

Hélas! ce temps n'est plus ; la mort inexorable  
A promené sur eux sa faux impitoyable ;  
Avec eux s'est enfui le bonheur des aïeux.  
Si leur règne a passé, leur bonté paternelle  
Parmi nous survit immortelle ;  
Nos regrets la diront à nos derniers neveux.

Voilà les souvenirs dont nos brillants parages  
Rehaussent leurs attraits pour ravir nos hommages ;  
Voilà ce qui nous tient captifs en nos vallons.  
Oui, nous te chérissons, ô ma noble Gruyère ;  
Comme des fils près de leur mère,  
Nous vivrons près de toi, près de toi nous mourrons.


I. B.

---

## SOUVENIRS DE HOLLANDE. <sup>1)</sup>

### I.

#### Le village de Broek.

ans les différentes villes que j'avais visitées, de Rotterdam à Amsterdam, j'avais entendu parler plusieurs fois du village de Broek, mais toujours à la volée, et de manière à exciter ma curiosité plutôt qu'à la satisfaire. Ce nom de Broek, quand je le prononçais dans un cercle, faisait rire tout le monde. Quelqu'un à qui j'avais demandé pourquoi on riait, m'avait répondu sèchement : « Parce que c'est une chose parfaitement ridicule. » Un autre, à la Haye,

<sup>1)</sup> Traduits de l'italien de Ed. de Amicis,

m'avait dit d'un ton aigre-doux : « Voyons, quand les étrangers en auront-ils fini avec ce bienheureux Broek? N'ont-ils pas autre chose à nous chanter? » A Amsterdam, le maître d'hôtel, m'indiquant sur la carte la route que je devais suivre pour aller à Broek, riait sous cape en ayant l'air de dire : « enfantillage ! » Enfin tous ceux à qui j'avais demandé des renseignements particuliers, s'étaient contentés de hausser les épaules en disant : « Vous verrez. » Seulement, à quelques paroles échappées à l'un ou à l'autre, j'avais pu conclure que c'était un village fameux par son étrangeté, et servant de prétexte aux étrangers pour mettre sur le compte des Hollandais une infinité de fables et de drôleries. Qu'on s'imagine la curiosité qui me tourmentait : je rêvais de Broek toutes les nuits et je pourrais remplir un livre si je voulais décrire tous les villages fantasques, merveilleux, impossibles que je vis en songe. Broek est dans le Nord de la Hollande, à moitié chemin à peu près d'Edam à Amsterdam et peu éloigné de la plage du Zuylersée. J'avais donc à traverser le golfe de l'Y et une partie du canal du Nord. Je m'embarquai le matin de bonne heure sur un des petits bateaux à vapeur qui partent toutes les heures pour Alkmaar et Helder, et en quelques minutes j'entrai dans le grand canal, une des merveilles du XIX<sup>me</sup> siècle. Arrivé au but de ma course, je descendis, je m'arrêtai pour voir repartir le bateau et puis, tout seul, je pris le chemin de Broek, flanqué à gauche du canal, à droite d'une haie. La campagne était verte, coupée de mille canaux, semée de groupes d'arbres et de moulins à vent, et silencieuse comme une steppe. De magnifiques vaches blanches et noires erraient ou se reposaient sur le bord des canaux ; des troupeaux de canards et d'oies, blancs comme des cygnes, barbottaient dans les bassins, et quelques petites barques glissaient çà et là sur les canaux, conduites à rames par un paysan. Cette vaste plaine, animée de cette vie douce et tranquille, m'inspirait un sentiment de paix si suave, que la plus douce musique m'aurait troublé comme un bruit importun.

Après une heure de marche, j'arrivai près d'un grand

bassin, entouré d'arbres élevés et touffus, au-dessus desquels j'aperçus la pointe d'un clocher; j'avisai un gamin étendu sur l'herbe et je lui demandai: « Est-ce Broek? » Il se mit à rire et répondit: « Broek. » Alors, regardant plus attentivement, je vis briller au milieu de la verdure des arbres des couleurs si charlatanesques, si impertinentes, si horribles, que je poussai un cri de stupeur. Je tournai autour du bassin, je passai un petit pont de bois blanc comme neige, j'enfilai une petite rue et je regardai encore. Oh! il n'y avait pas à en douter, ce ne pouvait être que Broek!

Imaginez-vous une Crèche composée de maisonnettes de carton et faite par un enfant de 8 ans; une ville étalée dans la vitrine d'un marchand de jouets de Nuremberg; un village construit sur le modèle d'un éventail chinois; une réunion de baraques de saltimbanques enrichis; un groupe de villas destiné à un théâtre de marionnettes; une fantaisie sortie du cerveau d'un Oriental enivré d'opium; un quelque chose qui fasse penser en même temps au Japon, aux Indes, à la Tartarie, à la Suisse, au style plastique, au style rococo et à celui de ces édifices que les confiseurs mettent en montre; un mélange de barbare, de gracieux, de prétentieux, de délicat, d'ingénu, de fade, qui en même temps offense le bon goût et provoque le fou-rire; imaginez-vous enfin la plus puérile extravagance à laquelle on puisse donner le nom de village, et vous serez encore bien éloigné de Broek.

Toutes les maisons sont entourées d'un petit jardin séparé de la route par une palissade bleue, dont les poteaux sont surmontés de pommes de couleur orange. Les chemins bordés de ces palissades sont très-étroits et pavés en briques de différentes couleurs, combinées de telle sorte que, de loin, le chemin paraît couvert de châles turcs. Les maisons, la plupart en bois, très-petites et d'un seul étage, sont de couleur rose, noire, grise, pourpre, bleue céleste, et ont les toits couverts de tuiles vernies disposées en échiquier; les gouttières sont ornées de festons de bois à jour; les façades à pignons sont surmontées d'une banderole ou de quel-



que ornement qui rappelle un bouquet de fleurs ; les fenêtres aux vitres rouges ou bleues sont tendues de rideaux brodés et garnis de rubans, de filets, de franges etc. ; les portes sont peintes et dorées et surchargées de bas-reliefs représentant des fleurs, des figures, des trophées au milieu desquels on lit le nom du propriétaire. Presque toutes les maisons ont deux portes, une devant, une derrière : celle-ci sert à l'usage journalier, et l'autre ne s'ouvre que dans les grandes occasions, les naissances, les mariages, les morts.

Les jardins ne sont pas moins drôles que les maisons ; ils semblent faits pour des nains. Les chemins sont à peine assez larges pour y mettre les pieds ; les plates-bandes se touchent, les pavillons permettent à deux personnes tout au plus de s'y blottir ; les haies arrivent aux genoux d'un enfant de 4 ans.

Après avoir donné un coup d'œil aux premières maisons et aux premiers jardins, je m'avançai dans le village. Pas âme qui vive, ni dans la rue, ni aux fenêtres. Toutes les portes étaient fermées, tous les rideaux baissés, tous les canaux déserts, toutes les barques immobiles. Lorsque j'eus circulé un peu sans rencontrer personne, j'eus le désir de voir l'intérieur d'une maison. Pendant que je regardais çà et là, en cherchant une âme hospitalière, j'entendis appeler : « Monsieur, » et me retournant, je vis sur une porte une femme qui me demanda timidement : « Vous voulez sans doute visiter une maison particulière ? — Oui », répondis-je avec bonheur. La femme laissa ses sabots sur le seuil, comme cela se pratique dans toutes les maisons de ce pays. C'était une pauvre veuve qui n'avait qu'une chambre, mais quelle chambre ! Le plancher était recouvert d'une natte excessivement propre. Les meubles étaient polis comme de l'ébène, les serrures paraissaient d'argent. La cheminée était toute recouverte d'émaux et de faïences de couleurs nettes comme si elles n'avaient jamais vu la fumée. Sur une table était une écritoire de cuivre, une plume d'acier et quelques niaiseries qui auraient attiré l'attention dans la vitrine d'un orfèvre. De quelque côté que l'on se tournât, on

voyait briller quelque chose. Je me fis montrer les outils avec lesquels elle nettoyait sa chambre; c'était toute une boutique : brosse, vergettes, plumeaux, ratissoires ; eau-forte, blanc d'Espagne pour les vitres ; rouge de Venise pour les serrures, poudre de charbon pour le cuivre, émeri pour le fer, briques anglaises pour le sol, et jusqu'à de petits morceaux de bois pour enlever les microscopiques brins de paille entre les intervalles des briques. Elle me donna les plus curieux renseignements sur la fureur de propreté par laquelle le village de Broek s'est rendu fameux dans toute la Hollande. Il n'y a pas encore longtemps qu'on lisait à l'extrémité du village une inscription conçue en ces termes : « Avant ou après le coucher du soleil, personne ne peut fumer dans le village de Broek qu'avec une pipe munie d'un couvercle (pour que la cendre ne tombe pas à terre). Il est également défendu de traverser le village à cheval : on doit conduire sa monture par la bride ». Il était aussi défendu de parcourir la localité en voiture ou avec des moutons et des vaches ou quelque autre animal capable de salir la rue, et, bien que cette prohibition ne subsiste plus, les chars et les bestiaux font encore le tour du village selon l'ancienne coutume. Bien plus, devant chaque maison il y avait — et l'on en voit encore quelques-uns — des crachoirs de pierre à l'usage des fumeurs de la fenêtre. L'usage de rester sans souliers dans les maisons est encore en pleine vigueur et l'on voit devant toutes les portes des souliers, des bottes, des sabots amoncelés.

Après avoir pris congé de la bonne femme, j'entrai dans un petit café, où une fille — sans souliers — comprenant d'abord mon langage de sourt-muet, me servit la moitié d'un bon fromage d'Edam, des œufs et du beurre, chaque chose posée sur un plat de faïence, abritée d'un treillis de fil de fer et cachée par une serviette brodée d'une blancheur éblouissante. J'allai ensuite, accompagné d'un garçon qui me parlait par gestes, visiter une ferme. Bien des gens qui portent le tube et la montre d'or n'ont pas un appartement aussi propre et aussi bien orné que celui dans lequel se

pavanent les vaches de Broek. Avant d'entrer, vous devez essayer vos souliers à une natte étendue devant la porte, et si vous ne le faites pas, on vous prie de le faire. Le pavé de l'étable est en briques de différentes couleurs, propres à pouvoir y poser la main ; les parois sont en bois de sapin ; les fenêtres sont ornées de rideaux de mousseline et de vases de fleurs ; les mangeoires sont peintes ; les vaches sont étrillées, peignées, lavées etc. ; pour qu'elles ne se salissent pas, elles ont la queue relevée par un cordon suspendu à un clou de la paroi ; une rigole qui traverse l'étable emmène continuellement les immondices. J'ajouterai qu'entre les pieds des bêtes on ne voit jamais un fêtu ni une tache, et l'air y est si pur que l'on se croirait dans un salon. Les chambres des paysans, les pièces où l'on fait le fromage, les cours, les plus petits coins, tout est luisant de propreté.

Avant de repartir pour Amsterdam, je fis encore un tour par le village, en ayant bien soin de cacher mon cigare quand quelques femmes au diadème d'or me regardaient d'une fenêtre. Je passai sur deux ou trois ponts, je mis le pied sur quelques barques, m'arrêtai un peu devant les maisonnettes les plus bariolées ; et puis, ne voyant apparaître âme qui vive, ni dans la rue, ni dans les jardins, je repris mon chemin solitaire dans la voiture de St-François, en proie à ce sentiment de tristesse que laissent dans le cœur toutes les grandes curiosités satisfaites.

## II.

### Un fumeur excentrique.

Mes lecteurs n'ignorent pas que les Hollandais sont peut-être les plus grands fumeurs du Nord. L'humidité du climat leur en fait presque une nécessité, et le prix modéré du tabac le rend accessible à toutes les bourses.

Il y avait une fois un riche négociant des environs de Rotterdam, nommé Van Klaës, auquel on avait donné

le surnom de « papa grande pipe », parce qu'il était vieux, replet et grand fumeur. La tradition raconte qu'il s'était enrichi aux Indes et que c'était un homme de cœur et de mœurs douces. De retour des Indes, il s'était fait construire, près de Rotterdam, un magnifique palais dans lequel il avait rassemblé, comme dans un musée, tous les modèles de pipes qui ont vu le jour, dans tous les pays et à toutes les époques, depuis celles qui servaient aux anciens Barbares à fumer le chanvre, jusqu'aux splendides pipes d'écume et d'ambre surchargées de reliefs et garnies en or, comme celles que l'on admire dans les plus grands magasins de Paris. Ce musée était ouvert aux étrangers, et, après avoir épuisé sa vaste érudition de fumeur, le seigneur Van Klaës remplissait les poches des visiteurs de cigares et de tabac et leur offrait un catalogue de son Musée, recouvert en velours. Le seigneur Van Klaës fumait 450 grammes de tabac par jour et il mourut à l'âge de 98 ans; ce qui fait qu'en supposant qu'il ait commencé à fumer à l'âge de 18 ans, il aurait fumé dans tout le cours de sa vie 4383 kilog. de tabac.

La tradition a conservé toutes les particularités de la fin de ce singulier personnage. Peu de jours avant d'atteindre sa 98<sup>me</sup> année, il sentit tout à coup que sa fin approchait. Il fit appeler son notaire, qui était aussi un fumeur émérite, et sans autre préambule : « Notaire, dit-il, remplissez votre pipe et la mienne, je me sens mourir ». Le notaire bourra les pipes, les alluma et le seigneur Van Klaës dicta son testament qui devint célèbre dans toute la Hollande. Après avoir disposé d'une grande partie de sa fortune en faveur de ses parents, de ses amis et d'œuvres de bienfaisance, il dicta les articles suivants :

« Je veux que tous les fumeurs du pays soient invités à mes funérailles par tous les moyens possibles : journaux, lettres particulières, circulaires, publications. Chaque fumeur qui se rendra à l'invitation recevra 10 livres de tabac et deux pipes, sur lesquelles seront gravés mon nom, mes armes, et la date de ma mort.

Chaque pauvre du district qui accompagnera ma dépouille mortelle, recevra annuellement, et cela le jour anniversaire de ma mort, un grand paquet de tabac. A tous ceux qui assisteront à mes funérailles, je mets pour condition, s'ils veulent participer au bénéfice de mon testament, qu'ils fument sans interruption pendant toute la durée de la cérémonie. Mon corps sera déposé dans un cercueil tout doublé de mes vieux caissons de cigares de la Havane. Au fond du cercueil, il sera déposé un paquet de tabac dit « caporal » et un paquet de notre vieux tabac hollandais ; à côté de moi, ma pipe favorite et une boîte d'allumettes, parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver.

Arrivées au cimetière, toutes les personnes du convoi défileront devant ma tombe et y jetteront la cendre de leur pipe ».

Les dernières volontés du défunt furent rigoureusement observées ; les funérailles furent splendides et voilées d'un nuage de fumée. La cuisinière Gertrude, à laquelle il avait laissé une rente considérable à condition qu'elle surmontât son aversion pour le tabac, suivit le cortège, une cigarette à la bouche. Les pauvres bénirent sa mémoire et tout le pays célébra ses louanges comme il célèbre encore aujourd'hui sa renommée.

A. G.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

### I.

#### Publications concernant la bataille de Morat.



De grandes divergences se sont produites entre les historiens qui ont entrepris de relater les causes et les diverses péripéties de la guerre dite de Bourgogne. Le rôle des Suisses en cette

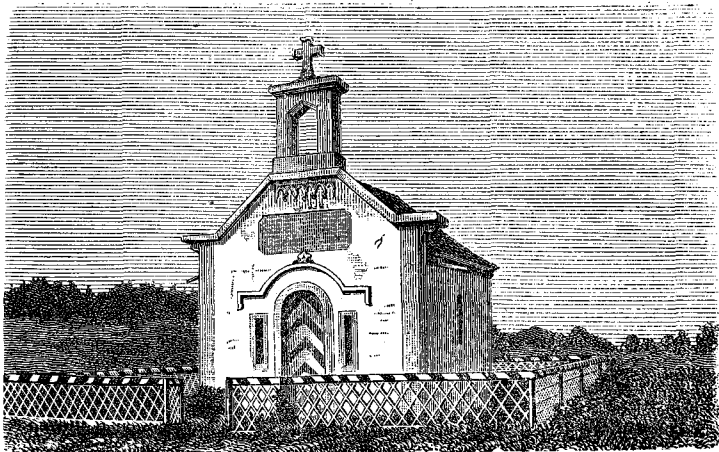
campagne et le caractère du duc Charles ont été appréciés à des points de vue diamétralement opposés; le chiffre des combattants et des morts a été singulièrement exagéré d'une part ou diminué de l'autre; enfin il n'y a pas jusqu'à l'emplacement exact des champs de bataille, soit de Grandson soit de Morat, qui ne soit sujet à controverse. — Nous avons sous les yeux et nous venons de parcourir, en les contrôlant l'une par l'autre, différentes publications anciennes et récentes, dont les auteurs ont entrepris d'élucider les points litigieux concernant la bataille de Morat.

A tout seigneur, tout honneur. Rendons d'abord un hommage mérité à M. le pasteur Ochsenbein, qui vient d'accomplir un vrai labeur de bénédictin. Il a réuni en un volume splendidement imprimé une multitude de documents, épars dans les archives et dans les bibliothèques d'un grand nombre de villes et de pays. Il donne autant que possible les textes originaux, sauf ceux en langue italienne. Le précieux recueil *Die Urkunde* devra nécessairement être consulté par quiconque voudra désormais parler pertinemment de la bataille de Morat. M. Ochsenbein a cependant compris que son grand ouvrage ne s'adressait qu'aux érudits et aux bibliophiles. Aussi en a-t-il donné, sous ce titre: *Die Mürtenſchlacht*, une édition populaire abrégée en langue allemande.

M. Ch. Hoch a publié chez M. Sandoz, à Neuchâtel, avec la bienveillante collaboration de M. le colonel de Mandrot, une charmante notice sur la bataille de Morat. Son volume, enrichi de cartes, de dessins et de deux portraits, est aussi attrayant qu'instructif. On y a relevé cependant quelques inexactitudes ou inadvertences. Il suppose, par exemple, que la bataille de Laupen avait précédé de juste cent ans celle de Morat, tandis qu'en réalité elle avait eu lieu 137 ans auparavant, soit le 21 Juin 1339.

M. le colonel Perrier a condensé en 120 pages une matière considérable. Sous le titre de *Simple récit*, il donne un résumé clair et succinct des guerres de Bour-

gogne, dès leur origine jusqu'à et y compris la réception de Fribourg et de Soleure au sein de la Confédération. L'ouvrage est accompagné de notes et de pièces justificatives, avec quelques gravures. — Relevons cependant une erreur de détail. L'auteur affirme, page 61, que la chapelle de St.-Urbain, à Cressier, a été érigée en mé-



moire de la bataille de Morat. Or il est de fait que cette chapelle existait au moins douze ans auparavant, comme il conste par une livraison de 2,000 tuiles ordonnancée en 1464 par Nos Seigneurs de Fribourg et pour lesquelles fut payée une somme de 6 liv. 12 sols. — Nous ne saurions non plus nous associer au jugement trop favorable que M. Perrier porte de Charles-le-Téméraire, dont il trace un portrait évidemment flatté et qu'il cherche presque à rendre intéressant. Quelles qu'aient été les qualités de ce prince, elles étaient ternies par un immense orgueil et par une ambition démesurée. Il en voulait non-seulement à l'indépendance de la Suisse, mais à celle de tous ses voisins. Aussi les victoires que nos ancêtres ont remportées sur lui ont-elles eu l'importance d'un fait capital européen. Ce fut le triomphe de la démocratie sur la féodalité et de la liberté sur le despotisme.

M. le professeur Daguet s'est chargé de faire prompte et bonne justice des sympathies bourguignonnes exagérées qu'on est tout étonné de rencontrer chez quelques-uns de nos écrivains suisses. S'inspirant du sentiment national conforme aux données historiques, il a remis à sa place Charles-le-Téméraire. Il nous montre sous son vrai jour ce duc soi-disant magnanime qui commit tant d'atrocités à Dinant, à Liège, à Nesle, etc. Ce loyal chevalier promettait presque en même temps la main de sa fille à plusieurs princes dont il convoitait l'alliance. M. Daguet s'est attaché ensuite à mettre en évidence le rôle politique et civilisateur des Suisses avant et depuis la bataille de Morat.

Après avoir fourni un si riche thème aux historiens, la guerre de Bourgogne était bien digne aussi d'inspirer les poètes. Sans parler des poèmes anciens, nous nous bornerons à citer le *Romancero* publié récemment par M. Amiel, auteur d'une ballade historique sur l'Escalade de 1602, à Genève. Et d'abord qu'est-ce que le *Romancero*? Ce n'est plus l'épopée classique avec ses éternels alexandrins et sa monotonie parfois soporifique. C'est une imitation de l'espagnol, un poème mixte où se rencontrent tour à tour la narration, le drame, l'ode et le dithyrambe. Le classique Boileau désespérait de pouvoir célébrer le passage du Rhin, à cause des mots barbares qui brisaient à tout moment l'harmonie de ses vers. Les poètes contemporains, comme M. Amiel, n'ont pas de ces scrupules-là : ils ne reculent pas plus devant un nom propre que devant une date. Avec quelle fidélité M. Amiel traduit en rimes nos vieilles chroniques ! Quel respect pour la couleur locale ; mais aussi quels élans du cœur et quelles magnifiques images ! Le *Romancero Charles-le-Téméraire* comprend sept parties ou chapitres. Les mieux réussis sont, à notre avis, ceux intitulés le *Mont-Vully* et les *Agapes de Berne*. La prière des vieillards, des femmes et des enfants nous semble très touchante. Le poème de M. Amiel pourrait être représenté sur la scène. Mis en musique, il fournirait le *libretto* d'un magnifique opéra.

C. R.



## II.

### Notions sur la constitution politique du pays.

C'est avec un vrai plaisir que nous venons de lire, sous ce titre, un petit manuel à l'usage des écoles du canton de Fribourg. Ce travail est dû à la plume de M. Alexis Bourqui, préfet du district du Lac.

C'est à la demande de la Direction de l'Instruction publique, que M. Bourqui a exécuté ce travail.

M. Bourqui a parfaitement résolu la plus grande difficulté qui a dû se présenter à lui : résumer dans un petit nombre de pages, simplement, mais d'une manière claire et nette des idées difficiles à présenter à de jeunes esprits.

Il est certain que le citoyen, aujourd'hui, étant appelé à exercer ses droits beaucoup plus fréquemment qu'autrefois, vote souvent, non-seulement sans avoir une idée parfaitement précise des lois sur lesquelles il prononce, mais surtout sans connaître suffisamment les différents pouvoirs de l'Etat.

M. Bourqui a donné dans quelques définitions précises des notions sur l'Etat et ses rapports avec les citoyens, qui seront lues, non-seulement par les enfants des écoles, mais, nous l'espérons vivement, par les chefs de familles, et les jeunes hommes qui ne fréquentent plus les écoles.

On a vu quelquefois par les examens des recrues que beaucoup de jeunes gens ne connaissent que fort peu ou même rien de l'organisation de nos républiques.

Ce n'est pas de la théorie que l'auteur a cherché à faire. Il a visé le côté pratique de la vie républicaine ; il a certainement réussi à résumer très-heureusement nos principales institutions.

Nous l'en remercions pour nos écoles et pour le pays. Son travail portera de bons fruits, s'il est bien compris par l'instituteur et s'il est enseigné avec méthode.

---

### III.

#### Quelques données sur les engrais.

Les bons agronomes ne sont pas rares dans le canton de Fribourg, mais bien rares sont ceux qui joignent à une longue expérience, à des connaissances étendues dans la matière, le talent — peut-être le courage — de propager ces connaissances par la voie de l'impression. De ce nombre est M. N. Duvillard, de Bulle, qui, dans une brochure de 16 pages intitulée : *Quelques données sur les engrais et leur manutention*, s'est surtout efforcé d'attirer l'attention de nos agriculteurs sur la déperdition énorme que subissent chez nous les engrais; et cela — nous osons l'ajouter — par suite d'une inconcevable incurie que nous avons souvent entendu blâmer, même par des gens étrangers à la partie.

M. Duvillard avait déjà dirigé sur ce point la sollicitude de la Société cantonale des fromagers, et c'est à l'invitation de celle-ci qu'il s'est décidé à publier cet opuscule. Il y fait comprendre à l'agriculteur combien, sans qu'il y prenne même garde, les engrais qui, pour lui, constituent une valeur assez importante, peuvent se déprécier, être de qualité bien différente selon les soins qui leur sont donnés. L'auteur touche, en outre, fort à propos à quelques autres points qui se rattachent à la question des engrais et qui peuvent influer sur leur qualité.

La brochure de M. Duvillard rendra sans doute de grands services dans le canton et même au dehors, et c'est dans ce but qu'elle a été traduite en allemand.

---

On sait que c'est surtout à l'intelligente initiative et aux efforts constants de M. Duvillard qu'est due la création de la *Fromagerie-modèle fribourgeoise*, à Vuadens. Président de l'Administration de cet utile établissement, il vient de publier le premier compte trimestriel de ses opérations (brochure de 13 pages), pour lequel nous renvoyons le lecteur au résumé qu'en donne M. Ant. Ræmy, page 40 de nos *Etrènnes*. L. G.

---

## Entre maître et élève.

Monsieur le régent, qu'est-ce que c'est, une fable?  
— Eh bien ! c'est quand, par exemple, un âne parle avec un renard, comme moi avec toi.

\*  
\*\*

Un instituteur demande à un élève qui se présente pour la première fois : « Comment t'appelles-tu, mon ami ? — Henri M. — Et ton père ? — François. — Qu'est-il ? — Mort. — Mais qu'était-il donc auparavant ? — Vivant.

\*  
\*\*

Voyons, toi, Auguste : combien font 5 et 4 ? — 5 et 4 font 7. — Allons donc ! Ainsi tu manges 5 pommes, puis tu en manges encore 4 . . . tu en as donc mangé . . . ? — Oh ! bien assez, si elles sont grosses.

\*  
\*\*

Que firent les Hébreux après avoir passé la Mer-Rouge ? — Ils firent arrêter le soleil par Josué. — Pourquoi ? — Eh ! pardi, pour se sécher.

\*  
\*\*

Dans quelle famille d'animaux placez-vous l'homme ? — Dans les ruminants. — Pourquoi ? — Parce qu'il est sujet aux rhumes.

\*  
\*\*

Ainsi, faites bien attention, mes enfants : un monosyllabe n'oblige d'ouvrir la bouche qu'une fois, comme par exemple . . . Voyons, Constant, un exemple ? — Une prune, une cerise.

\*  
\*\*

Dans un examen où il était question de la mythologie et des muses : « Sous quel patronage était placée la danse ? — Sous le patronage de St-Guy » .

\*  
\*\*

Un maître d'école disait à ses élèves : « Sachez bien, mes enfants, que c'est la parole qui élève l'animal à la dignité d'homme. Ainsi, si un cochon pouvait dire: «Je suis un cochon », il ne serait déjà plus un cochon, mais un homme.



### L'Ossuaire de Morat <sup>1)</sup>.

Temple informe, étrange cercueil,  
Sa structure de loin semble inspirer la crainte ;  
Les tristes symboles du deuil  
Font l'unique ornement de sa lugubre enceinte.  
Un jour sinistre et ténébreux,  
Qui pénètre au travers d'une grille terrible,  
Ne laisse apercevoir, dans ce séjour affreux,  
Que des tas d'ossements poudreux,  
Dont l'aspect fait frémir le cœur le moins sensible.  
Le passant étonné s'arrête et lit ces vers :  
Charles voulut que d'âge en âge  
Ce triste mausolée attestât les revers  
Qu'il éprouva sur ce rivage.

1) Fragment d'un poème imprimé vers le milieu du siècle dernier sous le titre de *Vue d'Anet*.

## Variétés.

« Mes chers amis, disait un ministre à ses paroissiens, vous m'avez chargé de prier Dieu de vous envoyer de la pluie. Je veux bien vous rendre ce service, mais je doute que cela serve à quelque chose tant que cette vilaine bise soufflera. »

\* \* \*

Nous lisons dans un journal étranger que, dans les grandes chaleurs de l'été dernier, la sécheresse a été telle aux environs de Fribourg, que les campagnards ont été obligés de porter leur lait à la ville sans même pouvoir y mêler une goutte d'eau. Quel canard !

\* \* \*

Dans un salon où l'on parlait musique, quelqu'un dit à une parvenue : — Vous connaissez, sans doute, Marguerite de Gounod ? — Non, pas encore ; mais nous ne nous sommes pas encore fait présenter dans toutes les familles nobles.

\* \* \*

Amour platonique : — Vois-tu, mon cher, voilà la fenêtre de Caroline ! — Eh bien ! après ? — Et n'est-ce pas assez !

\* \* \*

En 1<sup>re</sup> classe : Messieurs, je vous prie de bien vouloir me montrer vos billets. — En 2<sup>de</sup> classe : Les billets, s'il vous plaît. — En 3<sup>me</sup> classe : Les billets.

\* \* \*

Une jeune femme racontait : — Lorsque Paul m'avoua pour la première fois son amour, mon cœur battit si fort, que Paul se tourna vers la porte en criant : « Entrez ! »

\* \* \*

On dit que Dieu est partout, comment cela se peut-il ? demandait le plus jeune enfant de la famille. — Je vais te l'expliquer, dit sa sœur. Figure-toi un verre d'eau sucré, si le sucre est fondu. Le sucre est partout, et tu ne le vois pas.

\* \* \*

Un avocat demande un jour à un curé : — Si le clergé et le diable avaient un procès ensemble, qui pensez-vous qui le gagnerait ? — Sans doute le diable, car il a tous les avocats de son côté.

### La lune rousse.

Tous les cultivateurs connaissent et redoutent les effets désastreux de la lune d'avril sur les végétaux ; mais encore aujourd'hui, la plupart d'entre eux rapportent faussement le mal à l'action pernicieuse des rayons frigorigènes de notre satellite.

Voici l'explication classique adoptée pour rendre compte du roussissement des bourgeons à cette époque de l'année. La lune, dit-on, n'a rien à faire dans le phénomène ; elle est simplement témoin et non acteur dans le roussissement des végétaux. En avril la végétation part, les folioles et les bourgeons sortent des tiges sous l'influence des premiers rayons du soleil. Il fait chaud pendant le jour ; il fait très-froid, par comparaison, pendant la nuit, car la terre n'a pas encore eu le temps d'emmagasiner la chaleur, et, le soleil descendu sous l'horizon, la température s'abaisse brusquement. Le froid est d'autant plus vif que le ciel est pur et sans nuages, car la terre rayonne sans obstacle, vers les espaces célestes, son calorique. Les jeunes pousses gèlent. Quand il n'y a plus de nuages, que le rayonnement est énergique, la lune brille avec éclat, et l'on ne manque pas de lui attribuer la gelée dont elle est absolument innocente.

Ainsi, la lune ne serait pour rien, d'après la théorie admise, dans la gelée des bourgeons. Avec ou sans lune au zénith, le phénomène subsisterait avec toute son énergie.

---

## BIOGRAPHIE.

### I.

#### Le Grand-Vicaire Schaller.

Pierre-Joseph-Gauthier Schaller, fils de Georges-Joseph Schaller, baillif de Montagny, et de Marie-Félicité née de Montenach d'Orsonnens, naquit le 3 juillet 1730. Après avoir fait des études distinguées au Collège de Fribourg, il entre le 28 septembre 1748 dans la Compagnie de Jésus. En 1750 il fait ses vœux scolastiques à Landsberg sur le Lech, d'où il est envoyé comme professeur à Porrentruy. Il retourne en Bavière, pour faire ses quatre années d'études théologiques à Dillingen et à Ingolstadt. Il remplit successivement les chaires de rhétorique, de philosophie, de mathématiques et de physique, de théologie, soit à Oettingen en Bavière, soit au Theresianum de Vienne, fondé par l'impératrice Marie-Thérèse.

En 1771, il lui fut donné de revoir sa chère patrie. Il était professeur de théologie morale au Collège de Fribourg, lorsque survint, en 1773, la suppression de la Compagnie de Jésus. Le Gouvernement, acceptant le bref pontifical, prit possession des biens que les Jésuites possédaient dans le canton, et ce fut son frère Bêat-Louis-Nicolas Schaller, membre du Conseil des 200, qui fut, en vertu de ses fonctions de grand sautier, chargé d'apposer les scellés sur ces titres de propriété. Du reste, rien ne fut changé à l'organisation du Collège. Les anciens professeurs, sécularisés, continuèrent à vivre en communauté avec leur pension de l'Etat, et Pierre Schaller demeura au Collège comme professeur de théologie scholastique et dogmatique, puis comme Principal du Collège St-Michel, jusqu'au retour de la Compagnie. Le 29 novembre 1782, il fut élu chanoine de St-Nicolas, secrétaire et archiviste, puis en 1812 doyen du Vénéral Chapitre. Dès 1788 jusqu'à sa mort, il remplit en outre les fonctions de Vicaire-général et official du diocèse de Lausanne, et il administra le diocèse durant trois vacances du siège épiscopal. Mais

à peine la Compagnie de Jésus avait-elle repris possession du Collège de Fribourg, que, malgré son grand âge et ses infirmités, le chanoine Schaller renonça solennellement, le 18 Décembre 1818, à toutes ses dignités, pour rentrer dans son ordre, où il renouvela les quatre vœux qu'il avait prononcés à Vienne, et mourut en Avril 1819 à l'âge de 89 ans. — Le chanoine Fontaine dit dans son panégyrique: «Ce fut un homme de science profonde et d'une piété accomplie. Il avait une charité si grande envers les pauvres, que souvent il manquait lui-même du nécessaire.» — *L'istoria Collegii Frib. anno 1819* nous donne également des détails intéressants sur ses travaux, sa vie édifiante, sa bonté pleine de dignité, son affabilité et son indulgence à l'égard des grands comme des petits; sur sa sérénité jusqu'au dernier moment de sa vie. Un de ses plus ardents désirs était la canonisation du P. Canisius, fondateur de notre Collège, et il utilisa ses grandes relations en Autriche, pour recueillir dans ce but des sommes considérables. Plusieurs de ses anciens élèves du Theresianum, Königsegg, Esterhazy, Lobkowitz, s'arrêtèrent à Fribourg pour lui témoigner leur pieuse affection.

Ces funérailles se firent sans pompe au Collège de Fribourg, en présence de son neveu le conseiller Charles Schaller, de ses nombreux parents, du Rd Abbé d'Hauterive, des Rds Chanoines de St-Nicolas et de Notre-Dame, et d'une foule innombrable de peuple.

††

---

## II.

### Dom Jacques-Philippe Grangier.

Parmi les branches d'érudition cultivées jusqu'ici dans notre petit pays, aucune ne l'a été et ne l'est encore avec autant de persévérance et de succès que notre histoire nationale. Sans remonter au-delà de notre siècle, que de noms à associer à ceux des Fontaine, des Kuenlin, des Berchtold, des Dey, des Ræmy, des Daguet, etc., qui tous ont rendu par leurs savantes



recherches historiques des services incontestables à leurs contemporains et à la postérité.

Cependant, parmi ces intrépides historiens, chroniqueurs, compilateurs, il en est un qui mériterait d'être plus connu et sur lequel je me permettrai d'attirer l'attention de nos lecteurs, car c'est peut-être un de ceux qui ont le plus contribué à nous ouvrir les sources de notre histoire. Je veux parler du chanoine Grangier, d'Estavayer, plus connu sous le nom de Dom Grangier, dont les *Annales* <sup>1)</sup>, si utiles naguère à nos historiens nationaux, sont encore aujourd'hui, et notamment pour nos *Etrennes*, une source intarissable.

Dom Grangier eût trouvé depuis longtemps un biographe, s'il eût été moins modeste. Grâce à certains documents que j'ai eu le bonheur de découvrir parmi ses nombreux manuscrits, je puis enfin réparer si bien que mal cet oubli.

Jacques-Philippe, fils de Philippe-Nicolas Grangier, naquit à Estavayer le 27 juin 1743. Il fit ses premières études à Estavayer; ses humanités, partie à Fribourg, partie à Dole, et sa philosophie en entier dans cette dernière ville, qu'il quitta en 1764, muni des certificats les plus élogieux. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il reçut, le 22 septembre de la même année, la tonsure et les quatre ordres mineurs des mains de Mgr Joseph-Nicolas de Montenach dans la chapelle du village de Russy. Vers la fin d'octobre, il alla au séminaire de St-Irénée de Lyon, où il resta jusqu'au commencement de septembre 1765, et ce fut le 21 de ce même mois qu'il reçut le sous-diaconat dans la chapelle du séminaire de Fribourg. S'étant ensuite rendu à Besançon pour y continuer, tant à l'université qu'au séminaire de cette ville, son cours de théologie, il y reçut le diaconat le 15 mars 1766. Enfin, après qu'il eut reçu de la nonciature une dispense d'âge (il n'avait que 23 ans) Mgr de Montenach lui conféra l'ordre de la prêtrise le 20 septembre 1766 dans la chapelle du séminaire de Fribourg, et il célébra le lendemain sa première messe à Estavayer.

1) 5 vol. in-fol.

Après avoir fonctionné deux ans comme vicaire, Dom Jacques-Philippe Grangier obtint le 6 juin 1769 la sixième stalle de chanoine dans le clergé d'Estavayer, et dès lors, il ne quitta plus sa ville natale.

Ce fut à partir de cette époque qu'il se voua à l'étude de notre histoire, et quatre ans plus tard qu'il commença ses précieuses annales sous ce titre: *Annales soit mémoires pour servir à l'histoire de la ville d'Estavayer et lieux circonvoisins*, et avec cette épigraphe tirée de Cicéron: « *Historia est testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, magistra vitæ, nuntia veritatis.* »

Comment s'y prit-il pour réaliser cette grande entreprise? il nous le dit lui-même dans un brouillon de préface que j'ai recueilli plus tard :

« Tout ce qui a rapport à l'histoire du pays que nous habitons, à la ville qui nous a vus naître, doit naturellement exciter notre intérêt et notre curiosité. C'est être, pour ainsi dire, étranger dans sa propre ville que de ne la pas connaître. Frappé de ces réflexions et honteux de mon ignorance sur tout ce qui concernait l'histoire d'Estavayer, ma ville natale, j'ai voulu travailler à en sortir, j'ai voulu m'éclairer et m'instruire, et je pris, dès l'âge de trente ans, la résolution de consacrer à l'étude de cette histoire tous les moments qui n'étaient pas employés aux occupations plus importantes et indispensables de mon ministère. Dès lors, voyant que je ne pouvais parvenir à mon but sans une étude approfondie des différents auteurs anciens qui ont parlé de l'ancienne Helvétie, de la Bourgogne transjurane, dont Estavayer faisait partie, du duché de Savoie, auquel nous fûmes ensuite soumis, je me procurai un grand nombre de ces auteurs, qui me fournirent, à la vérité, quelques lumières générales sur le Pays de Vaud, mais presque aucune sur la ville d'Estavayer en particulier. Je portai ensuite mes vues sur les différentes archives que je savais exister dans notre ville: celles du vénérable Clergé me furent ouvertes les premières; mais quel fut mon étonnement et mon embarras, lorsqu'en déroulant les parchemins antérieurs au XV<sup>me</sup> siècle, je n'y vis qu'une écriture in-

déchiffrable et dont presque tous les mots étaient en abrégé .. Déconcerté par cet obstacle inattendu, qui me paraissait invincible, je fus sur le point d'abandonner pour toujours mon entreprise, lorsque reprenant tout à coup courage, j'examinai de nouveau ces anciens manuscrits, et après une étude soutenue de quelques mois, je me trouvai en état de les lire couramment et même de copier dans un livre tous les titres du vénérable Clergé qui m'avaient paru auparavant indéchiffrables. »

Les annales de Dom Grangier ont été puisées dans les archives de la ville, du clergé, de l'hôpital, du convent et de la seigneurie ou maison d'Estavayer; dans celles de Neuchâtel, de Payerne, de Fribourg et de plusieurs villes, villages et monastères de ce canton, enfin dans un grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur le Pays de Vaud. Elles commencent au XIII<sup>me</sup> siècle et vont jusqu'à l'époque de sa mort.

Ce qui était pour Dom Grangier l'objet d'un soin particulier, et même paraît-il, un travail de prédilection, ce sont les généalogies. Avant de travailler à celles des principales seigneuries du comté de Neuchâtel et du Pays de Vaud, c'est-à-dire en 1771, l'idée lui était venue de dresser la généalogie de sa propre famille :

« Si les familles illustres, écrivait-il, ont toujours eu soin d'établir et de conserver soigneusement l'histoire généalogique de leur maison pour la mettre continuellement sous les yeux de leurs descendants et les enflammer ainsi, par l'exemple de leurs aïeux, à ne jamais s'écarter de la voie de l'honneur et de la probité; pourquoi les familles moins distinguées ne se serviraient-elles pas du même moyen pour se procurer le même avantage? Je sais que celles-ci n'ont pas à présenter à leurs successeurs l'éclat d'une antique noblesse, la pompe des grandes alliances et des hauts faits d'armes; mais, en échange, que d'exemples frappants de vertus sociales, de pratiques religieuses, d'économie domestique, d'exactitude et de fidélité dans le commerce, d'intégrité dans les emplois civils, de bravoure dans les dangers de la patrie! Exemples de vertus en tout

genre dont il convient de conserver la mémoire pour l'honneur des pères qui les ont pratiquées et l'instruction des enfants qui doivent leur succéder. »

Convaincu de la vérité de ces réflexions, Dom Grangier qui savait déjà, par les nombreux documents qu'il possédait, que ses ancêtres, bourgeois d'Estavayer depuis l'année 1644, étaient originaires de la petite ville de Taninges en Faussigny (Savoie), résolut d'y faire un voyage, dans l'espoir d'y trouver des parents de son nom et d'y recueillir sur sa famille des renseignements plus anciens et plus complets. Il entreprit ce voyage en compagnie de son frère, mon grand-père paternel, fouilla les registres de la paroisse de Taninges et commença, dès son retour, à tracer la généalogie de sa famille avec une notice sur chacun de ses membres.

Dom Grangier mourut le 18 décembre 1817 à la suite d'une attaque d'apoplexie, regretté par le clergé, dont il était un des membres les plus distingués, par sa famille, par tous ses concitoyens, comme par ses nombreux amis du dehors, hommes d'étude comme lui. La volumineuse correspondance qu'il nous a conservée, prouve qu'eux aussi avaient su apprécier les aimables qualités de son esprit et de son cœur. L. G.

---

## LA LÉGENDE DU LAC D'OMÈNE <sup>1)</sup>.



Il y avait autrefois — il y a quelques siècles de cela — un fruitier appelé Bernard Riggi. Il possédait de nombreux alpages à la montagne qui a conservé son nom : la *Riggisalpe*.

Aucun lac ne s'étendait encore entre les Stalden, les Rippa et la Gassera: on n'y voyait qu'une riante prairie,

<sup>1)</sup> Traduction libre d'une poésie de C. Marro: *Der Schwarze See und die Bergmännlein*.

le *Grasige boden*, qui appartenait aussi à Bernard. Son troupeau était le plus beau de la contrée; il conduisait chaque printemps à la montagne soixante-dix vaches dont les clochettes formaient un joyeux carillon. Riggi était riche, il était aussi bien pieux, bien bon et estimé de tous. Il soignait lui-même ses alpages, mais deux *bergmännlein* — nains de la montagne ou gnomes — l'aidaient secrètement dans sa besogne.

Un grand nombre de ces petits hommes, de ces gnomes, erraient en ces temps-là dans la montagne: bons envers qui se montrait bon, méchants envers qui les inquiétait. D'où venaient ils? Etaient-ce des Maures chassés d'Espagne, ou bien des esprits familiers et errants? — nul ne peut le savoir, leur origine reste cachée dans la nuit des âges.

Ils gardaient inaperçus le bétail du bouvier, leur ami; s'il devait s'absenter, il trouvait le lendemain le lait du troupeau soigneusement recueilli dans les larges bassins destinés à cet usage. Pour tout salaire, on déposait pour eux, dans un coin à l'écart, du lait, du sérac et les résidus. Ils n'étaient visibles que pour les bons bergers. Si quelqu'un cherchait à leur nuire ou à les tricher, il trouvait le lendemain ses vaches étranglées ou du moins entravées dans leurs liens d'une manière inextricable.

Bernard était l'ami des *bergmännlein*: aussi les servaient-ils fidèlement. Son fils unique l'accompagnait à la montagne: Ubald était son nom, mais il ne ressemblait pas à son père auquel il causait beaucoup de soucis. Bernard tint, un jour, ce langage à son enfant:

« Je deviens vieux et la mort qui frappe à ma porte  
« va nous séparer. Tu seras riche en troupeaux et en  
« domaines. Mais à quoi servent tous les biens si le  
« cœur n'est pas heureux? Ubald, mon cher fils,  
« écoute-moi bien: voici quarante ans que je viens à  
« l'alpage, content de mon sort, vivant en paix avec  
« tout le monde. Je tiens ces montagnes de mon père,  
« il m'a légué aussi pour héritage une paix constante  
« avec les *männlein*. Ils protègent mon bétail, et je me  
« montre reconnaissant envers eux. Jamais une génisse

« ne m'est tombée dans un précipice, jamais une de  
« mes vaches ne s'est étranglée, jamais une de mes  
« bêtes n'a été entortillée dans son lien, jamais un de  
» mes taureaux n'a été revêché. Du fond du cœur, je  
« te souhaite un bonheur pareil. Mais sois pieux et  
« humain, et surtout garde-toi de nuire aux bienfaisants  
« *männlein!* »

Bernard mourut, son fils hérita de ses biens sans hériter de ses excellentes qualités : Ubald, l'orgueilleux, était chasseur, il n'était pas le bon pasteur de ses troupeaux.

Dans ce temps-là, le gros gibier des Alpes ne manquait pas dans cette région : le fier bouquetin, l'agile chamois, le cerf élancé, le chevreuil gracieux y abondaient. Ils sortaient sans crainte de leurs forêts, paisaient et se mêlaient avec le bétail ; nul ne songeait à leur nuire, le berger aimait à les voir et il les laissait jouir de la paix qui est aussi son apanage.

Mais l'orgueilleux Ubald ne rêve que la chasse, il est sans cesse à la poursuite du bouquetin et du chamois. Inquiétés de la sorte, ces pauvres animaux quittent peu à peu la contrée pour se réfugier, de rochers en rochers, sur les sommités les plus élevées, là où des pics inaccessibles, des abîmes infranchissables arrêtent le plus audacieux :

On ne voit plus que déchirures aigües  
Où jamais ne sourit une fleur,  
D'affreux ravins se cachent  
Dans l'antique nuit du chaos.  
Les terreurs du sépulcre  
Entourent comme d'un souffle glaçant  
Les blocs hardis du granit  
Qui surplombent sur l'abîme.

Rien n'arrête le téméraire : ses flèches vont atteindre le chamois dans ses retraites les plus secrètes ; pour lui, l'empire de la vie et de la mort n'a plus de bornes.

Sa passion lui fait négliger complètement le soin de son troupeau, qu'il abandonne avec dédain à un valet.

Il n'a nul souci des êtres bienfaisants que respectait son père, il leur refuse toute hospitalité, les menace de ses flèches : il ne tient aucun compte des recommandations de Bernard.

Mais aussi la bonne fortune l'abandonne. Ses vaches périssent au fond des abîmes et des torrents. Il s'irrite, il éclate en malédictions contre le ciel et contre les génies domestiques, les *männlein*.

Le châtiment ne se fait pas attendre, et un horrible orage s'apprête à gronder. Le vent mugit avec violence, de sombres nuages changent le jour en nuit, l'éclair déchire la nue, le tonnerre gronde avec fracas, la foudre éclate, le ciel ouvre ses cataractes et des torrents de pluie s'en échappent ; les flancs de la terre s'entrouvrent après des secousses terribles, les montagnes tremblent et s'écroulent, des torrents impétueux se forment de toutes parts : cabanes, chalets, alpages, tout est renversé, englouti, confondu dans un affreux chaos. Là bas, dans la vallée, la riante prairie — le *grasige boden* — a disparu, elle a fait place à un lac : le Lac Noir.

Ubalde est la première victime de cette catastrophe, de ce cataclysme épouvantable : éperdu, il cherche la fuite à travers les monts et trouve la mort au fond d'un de ces abîmes qu'il défiait.

Puis le calme renaît au milieu de cette nature désolée : peu à peu les hommes cherchent à reconquérir sur elle quelque empire. Mais un dragon, sorti d'un antre inconnu, répand partout une désolation nouvelle : hommes et troupeaux deviennent sa proie....

Un saint homme, un ermite, demeurait à quelque distance du lac, plus bas, dans le voisinage de la jonction des deux Singines, dans une solitude écartée : sa cellule s'appelait la *maison du bon homme* (Gutenmannshaus). Reimi — c'était son nom — se rend aux sollicitations des bergers, il arrive, met en fuite le dragon de la montagne, l'hydre ou monstre qui désolait la contrée, et il l'oblige à chercher un refuge éternel dans le lac appelé d'Omène (*dau meinoz*) en souvenir du bon ermite.

Comme témoignage perpétuel de sa victoire, Reimi laissa la marque de son pied sur un roc qui domine le lac. <sup>1)</sup>

## INSCRIPTIONS ROMAINES.

Les anciens Romains employaient dans les inscriptions qu'ils mettaient sur leurs monuments <sup>2)</sup> les abréviations dont voici quelques exemples : <sup>3)</sup>

A M D V	= Annos Menses Dies Vixit.
A O	= Amico Optimo.
B M P	= Bene Merenti Posuit.
B M F C	= Bene Merenti Fieri Curavit.
C M F	= Curavit Monumentum Fieri.
C M	= Conjugi Merenti.
D D	= Deo Dedicavit ; Dono Dedit.
D L M	= Donavit Locum Monumenti.
D O M	= Deo Optimo Maximo.
D M	= Diis Manibus.
D M	= Divæ Memorix.
Ex C C	= Ex Colonorum Consulto.
E V	= Ex Voto.
F C	= Faciendum Curavit.
F D M	= Fecit Diis Manibus.
F H	= Filius Heres.
F J	= Fieri Jussit.
F M	= Fieri Mandavit.
J O M I	= Jovi Optimo Maximo Immortali.
H F C	= Hæredes Faciendum Curarunt.
H L D	= Hunc Locum Dedit.
H M P	= Hoc Monumentum Posuit.
H J	= Hic Jacet.

<sup>1)</sup> Adjonction du Traducteur : — Cette empreinte, un jeu de la nature, dirons-nous avec Kuenlin, existe sur un des rochers du midi, où l'on trouve aussi des bélemnites, des cornes d'ammon et d'autres pétrifications marines.

<sup>2)</sup> Nous ferons connaître une autre année les principales abréviations qui se trouvent sur les monnaies.

<sup>3)</sup> Dus à l'obligeance du R. P. Nicolas Rædlé.



H S V E M	=	Hoc Sibi Vivens Fieri Mandavit.
H B M F C	=	Heres Bene Merenti Faciendum Curavit.
H V D	=	Hoc Vivus Dedicavit.
I H DD	=	In Honorem Dedicarunt.
L D	=	Locum Dedicavit.
L S M C	=	Locum Sibi Monumento Curavit.
M C P C	=	Memoriæ Causa Poni Curavit.
M E	=	Monumentum Erexit.
Mil Ann	=	Militavit Annos.
M F C	=	Monumentum Fieri Curavit.
M S P	=	Memoriæ Suæ Posuit.
N	=	Natione.
N F N	=	Nobili Familia Natus.
N G	=	Nobili Genere.
N A M D	=	Natus Annos Menses Dies.
O, OB	=	Obiit.
O D S M P	=	Optime De Se Merenti Posuit.
Par	=	Parentum.
P C N	=	Posuerunt Communi Nomine.
P P P M	=	Pietate Plenus Posuit Merenti.
P S F C	=	Proprio Sumptu Fieri Curavit.
Q B V	=	Qui Bene Vixit.
Q V A	=	Qui Vixit Aunis.
R	=	Rex.
R M	=	Rei Militaris.
RO	=	Roma.
R P	=	Respublica.
S C	=	Senatus Consulto.
S D S	=	Soli Deo Sacrum.
S L M	=	Solvens Libens Merito.
S P Q R	=	Senatus Populus Que Romanus.
S P P C	=	Sua Pecunia Posui Curavit.
S T T L	=	Sit Tibi Terra Levis.
V A M D	=	Vixit Aunos Menses Dies.
V B	=	Viro Bono.
V S L S	=	Vivens Sibi Locum Statuit.
V S P	=	Vivens Sibi Posuit.
Cal	=	Calendæ.
Non	=	Nonæ.
Id	=	Iduus.

## REDDITION DE MORAT.

1475 <sup>1)</sup>

Comme les ambassadeurs racontèrent à leurs Seigneurs des Ligues ce qui leur étoit arrivé et qu'ils avoient apperçu, et le Conseil de résolution desd<sup>2)</sup> alliances.

Or lesd Ambassadeurs étant arrivés par devant nosd Sgneurs de Berne et Fribourg et leurs alliés, racontèrent bien amplement leurs affaires ensemble, et tout expressement ce qu'ils avoient entendu, comme le duc de Bourgogne avec le Comte de Romond, le Sgneur de Granson et le Sgneur de château Guyon et plusieurs autres, avec une grosse armée et inestimable de toutes nations de gens de pied et de cheval, avec grand nombre d'artillerie et munitions de guerre venoient contre nosd Sgneurs des Ligues et prenoient lesd passages qu'ils pouvoient saisir, et devoient après lesd passages gagnés descendre en Savoye, pour tirer et entrer sur le Pays des Alliances. A cette cause s'assemblerent Berne, Fribourg, Soleure, Lucerne, Zurich, Swits, Ury, Unterwalden et tous autres Confédérés lesquels tinrent Conseil ensemble, et fut par eux conclu qu'il valoit mieux prévenir que d'être prévenu et donner bon ordre aux Garnisons qu'ils avoient ordonnées : Parquoi manderent de toute part à leurs Gens pour aller celle part tellement qu'ils firent en peu de tems une fort belle armée et une moult noble assemblée de Gens de Guerre avec artillerie et munitions sans grand séjour ni mener grand Bruit, le plus sécrettement qu'ils purent, tout d'une Belle nuit se partirent en fort bon ordre et vinrent auprès de la Ville de Morat, tant Gens de pied que de cheval, sans avoir autre nation que de leurs Gens et Sujets.

<sup>1)</sup> Extrait de la *Chronique des chanoines de Neuchâtel*. (Voir *Etrennes fribourgeoises* de 1869, p. 80.)

<sup>2)</sup> Abréviations : desd, lesd, nosd, etc., c'est-à-dire des dits (dites), les dits, nos dits, etc.

Comme Lesd Alliances sommèrent la Ville de Morat de se rendre à Eux et faire Ouverture, dont y eut grosse dispute en la Ville pour la reddition d'icelle.

Les Alliés donc étant devant lad Ville avec leurs Gens et Armée demandèrent auxd de Morat ouverture, les sommant de se rendre à Eux, vû qu'ils étoient gens et sujets au Comte de Romond, lequel étoit leur ennemi mortel; lesquels de Morat furent grandement Etonnés, et n'étoit sans cause pourcequ'ils espéroient leur devoir être faite une telle demande, pourcequ'ils étoient de toute ancienneté alliés et Combourgeois des deux Villes Berne et Fribourg et qu'ils n'avoient nul débat entreux; à quelle demande donc Ceux de Morat firent réponce et entre autre un Ecuyer nommé de la Vigiere aussi les Capitaines, chatellains, officiers que tenoient lad Ville pour le Comte de Romond tous d'un accord qu'ils vouloient avoir avis sur Laditte demande que faisoient lesd Alliés, pour ce qu'il étoit de Besoin la communiquer à toute la Communauté dud Romond, que de la Seigneurie dud lieu, et leur fut octroyé un jour pour bien regarder et leur aviser cequ'ils vouloient faire ou de rendre la Ville ou non. Lesquels se tenant toujours sur leur garde par le Commandement du Comte de Romond leur Sgneur et Maitre; enfin s'assemblerent pour ouyr et entendre les opinions d'un Chacun d'Eux: la plus grande part étoit de tenir bon, disant qu'ils étoient assez forts et puissans pour résister contre le pouvoir desd Lignes: mais Ceux qui étoient Allemands résidens en ditte Ville ou Sgneurie tant dedans que dehors disoient le contraire, et que mieux se valloir rendre que d'attendre plus grand mal, et mèmement remontroient aux autres plusieurs services que par c'y devant leurs avoient faits lesd alliances, ensemble l'amitié ancienne qu'ils avoyent accoutumé leur porter; tellement fut procédé entre eux et le discord fut si grand, que l'on ne sçavoit connoitre de quelle part étoit le plus fort. Il y eut un Gentil homme nommé Richard Rosse qui vouloit passer dela le Ruz qui étoit entre ceux qui tenoient le parti du Prince ou Comte de Romond, et pensant passer led Ruz

pour aller de la part dud Comte tomba à terre, l'on fut donc d'arret et conclut par la plus grande part de se rendre et faire ouverture de lad Ville aux alliances.

Comment ceux de Morat se rendirent aux alliances  
et leur firent Serment.

Et incontinent lesd Sgneurs des alliances demanderent la réponse auxd de Morat, assavoir s'ils se vouloient rendre ou non ; lesquels de Morat répondirent selon la demande et conclusion qui leur avoit été mandée, (car de résister à telle puissance ne leur étoit possible), pourvu qu'ils fussent maintenus à leurs franchises et libertés et entretenus en leurs coutumes écrites et non écrites tant anciennes que nouvelles à eux par ci devant données tant par les Empereurs que par leurs Sgneurs et Princes et autres desquelles avoient toujours usés et jouys : Laquelle chose leur fut accordée par les Capitaines de Berne et de Fribourg et en furent baillées lettres scellées et écrites au nom de leurs dittes alliances, et incontinent après les Lettres ainsi accordées, se saisirent de la Ville et Sgneurie ainsi qu'il appartenoit, sans aucun empêchement et leur firent faire serment solennel d'être leaux et fealx sujets auxd alliances et de les tenir et nommer comme leurs souverains Sgneurs, sans jamais aller ni venir au contraire.

---

### Dialogue moderne.

Le caissier X courtisait M<sup>lle</sup> Z, jeune personne très-poétique — elle avait été élevée à Bulle. Il la trouva un jour arrosant les fleurs de sa jardinière.

Lui. — Vous aimez les fleurs, mademoiselle?

Elle. — Je les adore ! Tenez, monsieur X, je préfère celle-ci. C'est une éphémère exotique. Image de félicité ici-bas. Elle dure peu. Pauvre fleur ! Ouverte le matin à neuf heures, elle se ferme à quatre.... hélas !

Lui (avec un bon rire). — Comme ma caisse, alors !...

---

## DIALOGUES SAISIS AU VOL.

Quel âge as-tu ? — Ma foi, je ne puis te le dire au juste. Je sais seulement que je suis né en 1830. — Et moi je suis né en 1831 ; j'ai donc une année de plus que toi.

\* \* \*

Tu es bien heureuse, ma petite amie ? — Oh ! je crois bien ! Nous ne sommes que trois ici, grand-papa, grand'maman et moi. Eh bien, à nous trois, nous faisons tout ce que je veux.

\* \* \*

Comment, Julie, te voilà en deuil ? — Hélas ! oui, de grand'maman. — Je te fais mon compliment, le deuil te va très-bien. On dit qu'il me va assez bien aussi, mais je n'ai malheureusement pas souvent la chance de le porter.

\*

Papa, dépêche-toi donc, ces messieurs t'attendent. — Bon, puisqu'ils ont la bonté de m'attendre, je n'ai pas besoin de tant me dépêcher.

\*

Bien des compliments de madame ; elle m'envoie vous demander des nouvelles de monsieur. — Ah ! ma bonne Françoise, mon pauvre mari est au plus bas, et j'attends sa mort, hélas ! d'un moment à l'autre. — Faut-il peut-être que j'attende un moment ?

\*

Voyons, mon neveu, tu n'as pas un motif raisonnable pour épouser justement cette jeune personne-là. — Oh ! si, mon cher oncle, le motif le plus raisonnable est précisément que je n'ai pas de motif raisonnable pour ne pas épouser justement celle-là.

\*

Facteur, avez-vous une lettre pour moi ? — Non, madame. — En aurez-vous peut-être une ce soir ?

\* \* \*

Ha! ça, garçon, c'est un peu fort, voilà trois mouches mortes que je trouve dans ma soupe! — Mais, permettez, monsieur, quand les mouches sont cuites, elles ne peuvent pourtant pas être vivantes.

\*

Ah! tu vas te marier! je t'en félicite, mon cher. Et d'où est ta fiancée? — Je te remercie. Ma fiancée est des environs de Romont. — Ouais! ma foi, à ta place, j'y renoncerais — Pourquoi donc? — Ma femme est aussi de cette contrée-là.

\*

Vois, maman, comme Eugène est impoli; il passe devant la maison sans même m'appeler pour aller à l'école ensemble. — Console-toi, ma pauvre Mathilde, les hommes sont tous comme ça.

\*

Attends, petit drôle, je vais t'apprendre à déchirer ton pantalon. — Oh! papa, ne me bats pas; tu vois bien que je sais le déchirer sans que tu me l'apprennes.

\*

Mon Dieu, que je suis sot! — C'est bien vrai! — Monsieur, vous êtes un impertinent. — Pourquoi l'avouer vous-même? — C'est que je le disais sans le penser. — C'est que je le pensais sans le dire.

\*

Où vas-tu comme ça? — À Fribourg . . . . Eh! tiens, puisque tu en viens, où me conseilles-tu de loger? — Tu ne pourrais pas mieux loger qu'au Bœuf; je le connais, puisque c'est mon cousin.

\*

Quelle musique jouez-vous, mademoiselle? Sans doute de la musique de Mendelsohn, de Béethoven . . ? — Non, des frères Hug, à Bâle.

\*

Mon lieutenant, je crois qu'il serait temps de battre le rappel. — Attendons, nos hommes ne sont pas encore tous là.

\*

\* \*

Monsieur le docteur est-il à la maison? — Non, il est sorti il y a une heure. — Quand pourrai-je le trouver seul? — Le mieux serait de 2 à 3 heures; c'est son heure d'audience, et alors il n'y a jamais personne chez lui.

\* \* \*

Eh bien! te trouves-tu bien du mariage? — Modérément, mon cher. Ma femme est très-douce, mais d'une naïveté sans pareille, une vraie buse. — Bah! c'est la destinée commune; dans ce monde, chacun s'abuse.

\* \* \*

Tenez, regardez donc, n'est-ce pas X. qui passe? — Lui! impossible, il est mort il n'y a pas six mois. — Ah! c'est juste, il serait en deuil.

\* \* \*

Mon fils, méfie-toi toute ta vie des avocats, cela te portera profit. — Mais, mon père, je compte devenir moi-même avocat. — Eh bien, ce sera encore plus profitable.

---

### C'est de la frime.

Cette locution a passé dans le vocabulaire, non-seulement du soldat, mais même dans celui du langage commun. En voici l'origine :

Pendant la campagne de 1685, en Allemagne — il y a de cela bientôt deux siècles, — il y avait souvent des escarmouches en avant de Mayence, sur les bords d'une petite rivière appelée la Pfrim. A plusieurs reprises, les troupes françaises marchèrent à l'ennemi; ce dernier ne tint pas et abandonna ses positions sans combattre, en sorte que les troupes prirent l'habitude de répéter, quand il n'y avait pas d'engagement: C'est comme sur les bords de la Pfrim. Plus tard, on se borna à cette locution: C'est de la *frime*, c'est-à-dire: la chose n'est pas sérieuse.

---

# NOS ARTISTES <sup>1)</sup>.

## I.

### Johannes Fries,

PREMIER PEINTRE FRIBOURGEOIS.



La famille Fries est une des plus anciennes familles de la ville de Fribourg.

Son nom se trouve écrit différemment dans les vieux documents: *Fryeso, Fryesen, Friess* et *Fries*.

Les armes de cette famille sont une croix ancrée accostée de deux croissants et surmontant un petit anneau. Elles ont servi de marque à notre peintre et se trouvent reproduites à côté de son nom sur plusieurs de ses tableaux.

Il y avait aussi des Frieso établis à Berne au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on peut le voir dans les *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, de Charles Zeerleder, mais il ne nous a pas été possible de déterminer si les Frieso de Berne sont de la même famille que les Fryeso de Fribourg, car les données nous manquent entièrement pour éclaircir ce point.

Au moyen-âge, le droit de bourgeoisie était tout-à-fait personnel et ne s'héritait pas de père en fils comme de nos jours. Quiconque voulait devenir bourgeois d'une ville, fût-il même fils de bourgeois, devait acheter ce droit en son particulier, puis l'assurer sur un immeuble dans la ville, comme garantie qu'il remplirait fidèlement les devoirs que lui imposait la qualité de bourgeois. Une fois reçu, il était inscrit au *Livre des Bourgeois*.

<sup>1)</sup> Voir dans les *Etrennes* de 1875, page 154, la notice concernant le peintre Pierre Wuilleret.



La date de l'inscription d'un bourgeois dans ce *Livre* n'est pas toujours celle de son arrivée dans notre ville ; et comme le plus ancien *Livre des Bourgeois de la ville de Fribourg* ne remonte pas plus haut qu'à l'année 1445, il nous a été impossible de découvrir quand la famille Fries est venue s'établir à Fribourg, c'est-à-dire si c'est avant ou seulement à cette époque.

Nous avons examiné avec le plus grand soin l'ancien *Livre des Bourgeois de la ville de Fribourg*. Ce *Livre*, en parchemin et encore parfaitement conservé à nos Archives cantonales, ne porte que trois inscriptions du nom de Fryeso : celles de Henninus Fryeso, Erhard Fryeso et Hensilinus Fryeso.

Henninus (soit Henri) Fryeso s'est fait recevoir bourgeois de Fribourg en décembre 1438, et il a assuré son droit de bourgeoisie sur sa maison à la Planche.

Son frère cadet, Erhard Fryeso, en fit autant le 28 Décembre 1448, et Hensilinus Fryeso le 6 juillet 1466.

Il résulte de nos recherches historiques sur la famille Fries que le dit Henninus a eu trois enfants : Hensilinus, dont nous venons de parler et qui devint bourgeois en 1466 ; Alice, qui épousa d'abord le fameux Villi Techtermann de Fribourg, qui se distingua dans toutes les guerres de Bourgogne, et en secondes noces Louis de Büren, bourgeois de Berne ; enfin Hanns, qui a été du Conseil des Soixante de 1487 à 1498 et, depuis cette époque, Conseiller d'Etat jusqu'à sa mort. Il testa le 26 février 1518 et paraît être mort peu après, dans le courant du mois d'avril suivant. Comme il n'avait pas d'enfant, il légua sa fortune à sa femme Louise et à sa sœur Alice, alliée de Büren. Il fit aussi dans ce testament un legs de 200 livres au peintre Johannes Fries, qu'il appelle le fils de feu son oncle.

Le testateur n'indique pas le nom de cet oncle, mais celui-ci, le père du peintre Johannes Fries, n'est autre que Erhard Fryeso déjà nommé et qui devint bourgeois le 28 décembre 1448. Voici d'ailleurs la preuve de ce que nous avançons.

Maitre Henri Bechler, peintre de Berne, fit en 1480,

pour le gouvernement de Fribourg, un grand tableau représentant la mémorable bataille de Morat. Il transporta ce tableau de Berne à Fribourg à l'aide de huit hommes, et le plaça dans l'une des salles de la Maison-de-Ville, qui se trouvait alors où est aujourd'hui l'hôtel de la Poste, vis-à-vis du bâtiment de la Chancellerie d'Etat.

Il paraît que notre peintre Johannes Fries s'aïda à placer ce tableau, car Messieurs ordonnèrent au Trésorier d'Etat, à cette occasion, de lui donner 100 sols pour s'acheter un habit, et le Trésorier l'appelle effectivement dans ses comptes : le fils de feu Erhard Frieso.

C'est là la plus ancienne mention que nous ayons trouvée de notre peintre Johannes Fries. Depuis lors nous retrouvons souvent son nom soit dans les comptes des Trésoriers d'Etat, soit dans ceux de la Fabrique de l'église de St-Nicolas. C'est tantôt *Meister Hanns, der Maler*, tantôt *Meister Hanns Fries, der Maler*.

Il ne paraît pas que dans les vingt premières années Johannes Fries ait déjà peint quelque tableau, car aucune œuvre datée de cette époque ne nous a été conservée ; et, selon les anciens comptes mentionnés ci-dessus, il n'était occupé qu'à la peinture de girouettes, de croix, de statues, de cadrans d'horloge et de petits drapeaux militaires.

En automne 1504, le Trésorier d'Etat paya 3 livres à un menuisier pour arranger des planches sur lesquelles devait être peint le Jugement dernier pour l'une des salles de la Maison-de-Ville, et quelques jours après, sur l'ordre de Messieurs, il fit au maître Hanns, le peintre, une avance de 120 livres. C'est là la première mention que nous ayons d'un tableau peint par notre artiste. Qu'est devenu ce premier tableau ? Hélas, nous croyons qu'il n'existe plus, car il ne se retrouve plus nulle part dans notre ville.

Le plus ancien tableau daté que nous possédions de Johannes Fries est de l'année 1503, et le moins ancien, de 1514. En a-t-il exécuté beaucoup ou peu, nous ne saurions le dire ; tout ce que nous pouvons

affirmer c'est que nous ne possédons que dix-sept tableaux signés de son nom ou de son monogramme. On lui attribue bien ça et là d'autres ouvrages, mais comme ces attributions ne reposent que sur des preuves plus ou moins équivoques, nous ne pensons pas devoir en parler.

La manière de peindre de Johannes Fries et son mode de représenter les sujets sont de l'ancienne Ecole allemande. Les proportions de ses figures sont parfois peu gardées ; ceci se remarque surtout aux mains, généralement fort longues ; mais ses scènes sont assez animées, son coloris est fort beau, et il est plusieurs de ses tableaux qui dénotent un excellent artiste.

Ses œuvres sont au nombre de cinq à Fribourg, de dix au musée de Bâle, et de deux au musée de la chapelle de St-Laurent à Nuremberg. Il y en aurait aussi à la Pinacothèque de Munich, dit-on, mais il ne nous a pas été donné de le vérifier.

On ne connaît que fort peu de détails de la vie de notre artiste fribourgeois, car aucun chroniqueur contemporain ne nous a laissé sa biographie. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si Füssli l'a complètement ignoré et ne l'a pas mentionné dans son excellente Histoire des peintres suisses. C'est dans le but de combler cette lacune, que nous avons rassemblé tout ce que nous avons trouvé, et nous le reproduisons ici avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

Johannes Fries a habité sa ville natale fort longtemps. Nous avons vu qu'en 1480 il s'aida à placer un tableau dans notre Maison-de-Ville, et un tryptique qu'il peignit en 1514 pour notre Commanderie de St-Jean nous indique qu'il était encore à Fribourg cette année-là.

Au mois d'octobre 1501, Fries entra au service de Messieurs de Fribourg comme peintre en titre du gouvernement, et il occupa cette place jusqu'en juin 1540. Pendant cette période, le Trésorier d'Etat lui payait à chaque quatre-temps de l'année 7 livres et 2 1/2 sols, ce qui lui faisait 28 livres 10 sols de salaire annuel.

Selon les rôles du gouvernement, Hanns Fryess, der

Maler, comme il y est nommé, entra en 1503 au Conseil des Deux-Cents en qualité de représentant du quartier du Bourg, et il y resta jusqu'en juin 1510.

Johannes Fries apprit en 1504 que Mgr Mathieu Schinner, évêque de Sion, avait fait construire dans sa résidence de superbes boiseries et qu'il voulait les faire décorer. Désireux d'entreprendre ce travail, il pria Messieurs de le recommander au prélat. Le Conseil d'Etat acquiesça à sa demande et envoya à Sion une lettre datée du 22 mars 1504. Nous ne savons pas si Mgr Schinner accepta les offres de notre artiste ; nous avons même lieu d'en douter, car quelques semaines après, celui-ci était encore à Fribourg occupé à peindre pour l'église de St-Nicolas des Anges qu'il devait terminer pour la fête de l'Ascension.

C'est en 1506 qu'il fit le plus beau et le plus grand tableau que nous connaissons de lui à Fribourg. Cet ouvrage, très-bien conservé, se trouve dans la chapelle domestique de notre couvent et représente un épisode de la vie de St-Antoine de Padoue.

La légende raconte que le Saint fut invité à faire l'oraison funèbre d'un riche usurier. Il s'y refusa d'abord ; mais pressé, il y consentit et prit pour texte de son discours les paroles de Jésus : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum*. Où est votre trésor, là aussi est votre cœur (Math. VI, 21).

Saint-Antoine dit entre autres ces paroles dans son oraison funèbre : « Ce riche est mort et il est enterré « dans les enfers. Allez voir son trésor et vous y trouverez son cœur, quoique son corps soit déjà enterré. »

Après le discours, les parents et les amis du défunt allèrent dans son caveau et y trouvèrent, comme le Saint l'avait dit, son cœur au milieu de ses écus.

Tout ce drame lugubre est représenté en cinq actes et joué par plus de quarante personnages.

Au haut et à droite du tableau, l'usurier meurt dans son lit, près de ses trésors. Un religieux lui présente un cierge béni et l'exhorte à la pénitence ; mais le mourant ne donnant aucun signe de contrition, les assistants le regardent et pleurent à chaudes larmes sur son sort.

Au centre, quatre chanoines en surplis et aumusses et quatre porteurs habillés de noir conduisent le mort au cimetière.

A gauche, le Saint, habillé de gris, comme l'étaient les Cordeliers jusqu'en 1770, est placé dans une chaire au milieu d'une place publique. Il est représenté au moment où lui et son confrère tout épouvanté voient dans les airs l'âme du mauvais riche emportée par deux terribles démons. De nombreux auditeurs regardent de la rue et des fenêtres voisines vers le Saint et écoutent attentivement ses paroles, mais aucun d'eux ne voit ce qui se passe dans les airs.

A droite on voit les parents et les amis du mort qui sont descendus dans le caveau. Ils ont ouvert le coffre-fort et y trouvent, comme le Saint le leur a prédit, le cœur du riche usurier, chaud encore au milieu de ses écus.

Dominant l'auditoire, on voit un petit bon homme à figure arrondie, revêtu d'un habit fourré et coiffé d'un gros bonnet à poils. Ce petit bourgeois, qui se retrouve sur d'autres tableaux de notre artiste, est très-probablement notre célèbre Johannes Fries, et nous aurions là son portrait fait par lui-même.

Ce tableau est très-beau et mérite d'être vu par les amis de l'art.

En 1509 Johannes Fries peignit des tableaux pour le chœur de l'église de St-Nicolas, et notre Trésorier d'Etat lui paya à cette occasion, vers le mois de février, la somme de 42 livres.

Au mois de juin 1510, il quitte comme peintre du gouvernement le service de Messeigneurs et se retire aussi du Grand Conseil. Malgré toutes nos recherches nous n'en avons pu découvrir la cause. Il continue cependant de travailler pour le gouvernement quand l'occasion s'en présente. C'est ainsi qu'en 1511 il peignit onze petits drapeaux et, l'année suivante, un écu pour l'arsenal de notre ville.

Cette même année 1512, il achevait huit tableaux de la vie de la Sainte Vierge. Six de ces tableaux sont

actuellement au Musée de Bâle et deux à celui de Nuremberg.

Deux ans plus tard, en 1514, il représenta les scènes de la vie de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'Évangéliste, sur les deux côtés des volets d'un tryptique de notre ancienne Commanderie de St-Jean, sur la Planche. Ces volets étaient, en 1855, la propriété de la famille Vonderweid-Chollet, mais ils ont passé depuis lors au Musée de Bâle.

Une décision du Gouvernement, du 27 juillet 1517, permit à notre artiste de *finir son terme*, c'est-à-dire un an et trois mois. Mais quel est ce terme? Quand a-t-il fini? Est-ce le terme d'une époque pendant laquelle il doit rester au service de Messeigneurs, ou bien hors du pays? La décision ne s'expliquant pas là-dessus, et son laconisme n'admettant aucune interprétation, ces questions restent forcément sans réponse. Tout ce que nous savons de certain, c'est qu'au commencement de l'année suivante 1518, notre peintre se trouvait établi à Berne.

La dernière mention que nous ayons trouvée de notre Johannes Fries, est celle qui se trouve dans le testament de son cousin germain, le Conseiller Hans Fries, qui, comme nous l'avons déjà dit, testa le 26 février 1518, et mourut peu après dans le courant du mois d'avril suivant. Par ce testament, le Conseiller légua au peintre Hans Fries, le fils de feu son oncle, la somme de 200 livres, monnaie de Fribourg, et il mentionne que celui-ci est alors établi à Berne.

Depuis lors, nous perdons tout à fait les traces de notre artiste. Ne trouvant plus rien à Fribourg, nous nous sommes adressé à Berne, afin de savoir s'il y avait laissé quelque souvenir de sa personne ou de son art, mais M. le Chancelier-Archiviste d'Etat, Maurice de Stürler, nous a répondu qu'on n'en savait absolument rien.

L'ancien nécrologe de notre couvent, écrit en 1516 ou 1517, porte, à l'article du 23 août, l'inscription suivante: «Item fiat anniversarium Johannis Fries, uff

der Matten, et uxoris suæ qui dedit conventui XX lib. semel. »

Notre R. P. Provincial, Caspard Geemann, voyant cette inscription, crut qu'elle concernait notre peintre Johannes Fries, et écrivit en marge, vers 1596, la note suivante: « Is, quemadmodum sua passim monumenta ostentant, circiter 1511 pictor totius Helvetiæ princeps, ac celeberrimorum in Germania universa collega extitit. »

Nous avons lieu de croire que notre R. P. Provincial a fait erreur et que cette inscription de notre nécrologe ne regarde point notre peintre Johannes Fries, mais un autre du même nom; et voici sur quoi nous fondons notre opinion.

Dans la règle, les anniversaires ne sont inscrits dans les nécrologes qu'après la mort des personnes que cela concerne. Or, cette inscription date d'avant la mort du peintre, car l'inscription est de l'écriture primitive du livre, et celui-ci a été écrit en 1516 ou en 1517: Cette inscription, par la même raison, ne peut pas non plus concerner le Conseiller Hans Fries, puisque celui-ci, comme nous l'avons déjà dit, est mort en avril 1548; et d'ailleurs, selon son testament, il n'a pas fondé d'anniversaire, et ne nous a point donné 20 livres, mais seulement 5, et cela sans aucune obligation d'anniversaire.

Nous pensons donc que cette inscription concerne Hensilinus Fryeso, le frère du Conseiller et le cousin germain de notre peintre: Hensilinus Fryeso qui, comme nous l'avons vu plus haut, devint bourgeois le 6 juillet 1466, et qui, selon un acte du notaire Guillaume Gruyère, était déjà mort avant le 10 novembre 1473.

Notre nécrologe porte bien, à l'article du 23 août, le millésime 1511, mais ce chiffre ne se rapporte pas à l'anniversaire de Fries; il en concerne un autre qui n'a rien à faire ici.

Ayant dit ce que nous savions de notre peintre Johannes Fries, qui fut le précurseur de Holbein, en Suisse, il nous reste à donner la liste des tableaux

signés de lui que l'on connaît ici et là, c'est-à-dire à Fribourg, à Bâle et à Nuremberg et qui, comme nous l'avons dit, sont au nombre de 17.

1. — St-Nicolas, évêque de Myre. Hauteur 0<sup>m</sup>,95, largeur 0,28. Signé Joes Fries, avec la marque.

2. — Ste-Marguerite. V. M. Hauteur 0,95, largeur 0,28.

Ces deux numéros formaient les volets d'un tryptique. Au Musée de Fribourg.

3. — St-Christophe. Hauteur 1<sup>m</sup>, largeur 0,65. Signé Johannes Fries, pictor fecit 1503, avec la marque.

4. — Ste-Barbe. V. M. Hauteur 1 mètre, largeur 65 centimètres Musée de Fribourg. Pendant du précédent.

5. — St-Antoine de Padoue, prêchant à la mort d'un usurier. Hauteur 1,77, largeur 1,50 Signé Joaes Fries, 1506, avec la marque. Couvent des RR. PP. Cordeliers, à Fribourg.

6. — St-Joachim embrassant Ste-Anne. Hauteur 1,07, largeur 0,57. Musée de Bâle.

7. — Naissance de la Sainte-Vierge. Avec le monogramme et une monnaie bernoise. Hauteur 0,86, largeur 0,55. Musée de Bâle.

8. — St-Joachim et Ste-Anne choisissant les agneaux pour l'offrande. Hauteur 0,86, largeur 0,55. Musée de Bâle.

9. — La Visitation de Marie chez Elisabeth. Hauteur 0,86, largeur 0,56. Musée de Bâle.

10. — Le Retour d'Egypte. Hauteur 1,07, largeur 0,64. Musée de Bâle.

11. — Jésus au milieu des Docteurs. Hauteur 1,07, largeur 0,57. Musée de Bâle.

12. — La Présentation de la Ste-Vierge au Temple. Musée de Nuremberg.

13. — Fiançailles de Marie et Joseph. Musée de Nuremberg.



Ces deux N° 12 et 13 font suite aux précédents du musée de Bâle, et portent la date de 1512. A Nuremberg, on les a faussement attribués à Jean Bourgmair.

14. — St-Jean-Baptiste réprimandant Hérode d'avoir pris la femme de son frère. Hauteur 1,24, largeur 0,76.

15. — Sur le revers. Décollation de St-Jean-Baptiste. Monogramme et la date de 1514. Hauteur 1,24, largeur 0,76.

16. — Martyre de l'apôtre St-Jean, dans la chaudière d'eau bouillante. Hauteur 1,24, largeur 0,76.

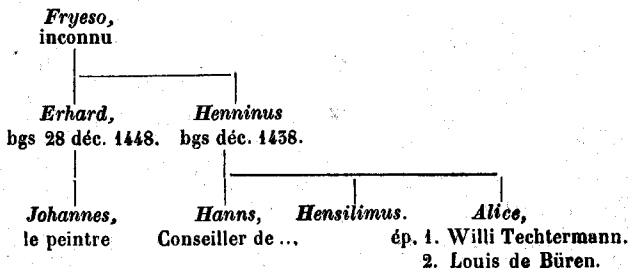
17. — Sur le revers. St-Jean à l'île de Patmos, écrivant l'apocalypse.

Ce tableau est malheureusement très-endommagé, mais le monogramme et la date de 1514 sont encore visibles.

Ces deux volets d'autel se trouvaient autrefois dans la chapelle de la Commanderie de l'ordre de St-Jean, à Fribourg, Suisse.

Tous les tableaux sont peints sur bois.

GÉNÉALOGIE DE FRIES.



P. N. R.

## II.

### Jean Grimoux.

JEAN GRIMOUX naquit à Romont le 15 novembre 1674 (1). Son père, cent-suisse à Versailles, l'emmena très-jeune encore en France, ainsi que sa propre sœur, qui y trouva même, grâce à sa beauté, un opulent mariage. Chargée seule jusqu'alors de la première éducation de son neveu, elle obtint de son mari l'autorisation de le garder auprès d'elle à Paris et de pourvoir à son entretien. Sous ce rapport, le jeune Grimoux ne manqua de rien ; mais, dès lors, son éducation fut complètement négligée : l'oncle se souciait peu du bambin, et la tante ne fit absolument rien pour former son cœur et son jugement et cultiver les talents dont la nature l'avait si richement doué. Aussi le jeune homme s'abandonna-t-il sans obstacle à son tempéramment ardent et sauvage et à la fréquentation des mauvaises sociétés. La seule bonne chose pour laquelle il eût du goût, c'était le dessin ; mais, comme chez son oncle il était plutôt traité en domestique qu'en neveu, il ne pouvait satisfaire ce penchant naturel que pendant les heures de la nuit, qu'il passait à copier dans sa chambre les quelques bons tableaux que possédait son parent. Alors il se sentait véritablement inspiré et il oubliait complètement ses compagnons de débauche.

Cependant ce genre de vie aurait infailliblement détérioré sa santé, si son oncle, prévenu par un voisin, auquel la lumière qui brûlait toute la nuit dans la chambre du jeune artiste avait inspiré quelque crainte, ne lui eût interdit, sous peine de sa disgrâce, tout travail nocturne. Il lui permit pourtant de consacrer quelques heures de loisir au dessin sous la direction d'un maître habile.

(1) On lit dans le Registre de la paroisse de Romont : « L'an 1674, le 15 novembre, a été baptisé Jean fils de Claude Grimoux, de Broc, et de Marie son épouse. Parrain et marraine, Jean Fracheboud et Elisabeth Clément, de Romont.

On peut se figurer la joie que cette faveur causa à notre artiste. Aussi devint-il un tout autre homme ; on le vit bientôt, brûlant d'ardeur pour l'étude de son art, marcher à grands pas vers la perfection.

Mais le feu sacré de l'art étouffa-t-il alors cet autre feu qui le dévorait naguère : celui de la débauche et du libertinage ? Hélas ! il ne jouit pas plus tôt de quelque indépendance qu'il s'adonna plus que jamais au vice, et à partir de ce moment jusqu'à sa mort, sa vie devint une débauche presque continuelle, que suspendit à peine son mariage avec une cousine qu'il avait séduite et que ses mauvais traitements forcèrent plus tard de se séparer de lui.

Tous les biographes s'accordent à dire — et c'est un des principaux traits du caractère de Grimoux — qu'il avait une aversion marquée pour la bonne compagnie. Un marchand de vin eut seul la gloire de captiver son amitié et d'être tout à la fois son mentor et son oracle. Cet homme régnait despotiquement sur l'esprit du peintre, sans autre sceptre que la clef de sa cave. Lorsqu'il trouvait un portrait à son goût, Grimoux le forçait de l'accepter, sans se soucier du modèle qui le lui avait commandé. C'est ainsi qu'il se faisait un cabinet des ouvrages choisis de notre compatriote, tandis qu'un duc aurait eu bien de la peine d'en obtenir un seul tableau. C'est aussi dans la taverne de ce singulier Mécènes, où il passait presque toute sa vie, que ses créanciers venaient l'assaillir et se faire payer en petits sujets qu'il improvisait sur place.

Et voilà l'homme dont les plus grands personnages de l'époque briguaient les faveurs ; dont les plus grands peintres, tels que Rigaud, Largillière et d'autres recherchaient l'amitié, en admirant, comme l'a fait la postérité, cette touche nerveuse, ce coloris plein de feu et de douceur, souvent même transparent, qui ont donné tant de prix à ses portraits et à ses tableaux de genre.

Il avait, dans la manière de camper son modèle, un imprévu, un sans-façon, une naïveté pittoresque qui contrastaient heureusement avec le genre pompeux de Largillière. Sa coutume était de coiffer ses figures avec

des bonnets ou des toques d'une façon assez singulière et d'habiller ses modèles au gré de ses caprices. Il avait parfois bien raison. Un jour son boulanger, qu'il avait promis de peindre en payement d'une note arriérée, vient dans son atelier coiffé d'une perruque neuve, vêtu d'un habit à basques et embarrassé dans cet attirail des dimanches. « Que signifie cette mascarade ? » s'écrie Grimoux. Où sont votre veste et votre bonnet ? « je ne vous reconnais plus. » Le boulanger eut beau insister, il lui fallut reprendre ses vêtements de travail, et il fut supérieurement peint dans le costume de son état.

Selon Füsslin (1), à qui nous empruntons quelques-uns de ces détails, Grimoux peignait les têtes aussi bien que Rembrandt, et surpassait même ce grand maître dans les attitudes, les mains et les draperies. Il avait du reste lui-même une si haute idée de la supériorité de son talent, qu'il répondit un jour à quelqu'un qui admirait ses œuvres et l'appelaient *un second Poussin*: « Monsieur, la France a assez d'un Poussin, mais il lui manque un Rembrandt. »

Grimoux mourut en 1740 à l'âge de 66 ans, et il mourut comme il avait vécu.....en buvant.

Les œuvres du peintre romontois sont répandues à l'étranger et dans les galeries particulières. Le Louvre possède de lui cinq toiles excellentes: *Une Pèlerine*, deux *Militaires*, un *Buveur* et son *Portrait*, peint en 1724 ; la galerie royale de Dresde en possède une seule, un *Berger jouant de la flûte*. Ce tableau a été gravé par Lepicié, qui en a reproduit plusieurs autres.

Pendant longtemps le canton de Fribourg n'a possédé — à notre connaissance du moins — qu'un seul tableau de Grimoux : un *Ecrivain public taillant sa plume devant son bureau*. Ce petit chef-d'œuvre, propriété de M. le député Remy, de Bulle, a été l'objet d'une admiration toute particulière à notre Exposition de 1874. Dernièrement, une seconde toile de notre artiste est venue

(1) Füsslin, Geschichte der besten Künstler in der Schweiz, B. IV., p. 221.

enrichir le Musée cantonal (1); elle représente le *Portrait*, sinon peut-être l'idéal, d'un délicieux adolescent dans le costume du XVI<sup>me</sup> siècle. Chacun pourra reconnaître dans cette œuvre la manière de Grimoux, telle que nous l'avons indiquée dans cette notice (2).

Ajoutons, en terminant, que si le dessin et le style avaient été, dans l'œuvre de cet artiste, à la hauteur de l'expression, de la verve et du coloris, Grimoux serait le peintre de portraits le plus original et le plus puissant du XVIII<sup>me</sup> siècle (3). (A suivre.) L. G.

---

### Curieuse prière.

Schinte yvue bénaite, aroza mé; Esprit malin, fuyi mé; Amour de Dieu, approtsi mé; Nouthra Dona, Schin Dzojet, mon boun' Andze gardien, ma bouna Patrouna, Schinte \*\*\*, vo m'è vuerdâ schti dzoâ, vuerdâde mé schta né et tota ma ya. — Jésus, Marie, Joseph! — Petit Jésus, prenez mon tieur, donnez-moi le vôtre, faites le mien semblable au vôtre.

---

### Dicton alsacien.

Savez-vous ce qu'il faut pour faire une bonne paire de souliers? Pour la semelle, de la langue de femme: c'est inusable; pour l'empaigne, du gosier de chantre: ça ne prend pas l'eau; et pour les talons, de la rancune d'Allemand: ça dure toujours.

---

(1) L'Etat de Fribourg a acheté cette toile à Paris par l'entremise de M. Reichlen dans le courant du mois de mai 1876.

(2) A ces deux toiles, ajoutons-en une troisième encore parvenue depuis peu à notre connaissance: un délicieux portrait de femme, propriété de M. Ch. Aug. v. d. W.

(3) Nous avons omis avec intention certains détails de la vie de Grimoux, dont le lecteur pourra s'instruire en lisant l'*Esquisse biographique* que M. Daguet a publiée sur ce peintre dans le N<sup>o</sup> 5 de l'*Emulation* de 1841-1842.

## ENTRE JUGE ET ACCUSÉ.

Comment, malheureux, n'avez-vous pas honte de venir ici pour la dixième fois? — Ah! bon, elle est bonne, celle-là. Et vous, monsieur le président, qui y venez tous les jours?

\*

Quand êtes-vous né? — Ma foi, je ne m'en souviens pas exactement dans ce moment; mais, si je dois en croire mes parents, je serais né le 15 mai 1855.

\*

Qui vous a permis de battre votre femme de la sorte? La femme est sous la protection de la loi; le droit de punir n'appartient qu'à l'autorité, et non à vous. — Vrai? Eh bien! battez-la vous-même, mais tapez dru.

\*

Vous êtes cuisinière? — Oui, monsieur le président. — Vous savez l'affaire? — Comment! la faire, la cuisine? mais je crois bien, puisque je suis cuisinière.

\*

Comment avez-vous eu l'audace de revenir, le lendemain du dernier crime, à l'endroit même où vous l'aviez commis? — Voilà, monsieur le président: j'avais passé la journée dans plusieurs cafés, et j'avais entendu raconter l'affaire de tant de manières différentes, que j'avais fini par croire que ce n'était pas moi.

\*

On entend la déposition d'un forçat: — Voyons, Ledru, dites-nous bien la vérité. — Je jure . . . — Vous savez bien que vous ne pouvez pas jurer. — Je jure sur *votre* honneur, monsieur le président.

\*

Mais, malheureux, pourquoi chercher à nier, quand voilà six témoins qui vous ont vu faire le coup? — Parbleu! si vous avez six personnes qui m'ont vu, je vous en citerai plus de six cent mille qui ne m'ont pas vu.

\* \* \*

Accusé, vous aviez pour complice un forçat en rupture de banc le rebut de la société. — Que voulez-vous, monsieur le président, je n'ai pas trouvé d'honnête homme pour m'aider.

### Les braves de Neuenegg.

On sait qu'un certain nombre de Fribourgeois ont combattu à Neuenegg, en 1798, dans les rangs de l'armée bernoise. On cite, entre autres, Nicolas Gady, le vicaire Neuhaus, Rodolphe Daguët, etc. Mais voici un fait moins connu.

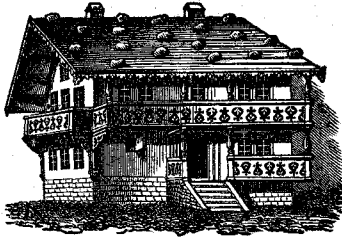
Peu de temps avant le combat, une quinzaine d'élèves du collège de Fribourg, apprenant que les Bernois devaient se battre contre les Français, plantèrent là leurs livres, et, cédant à leur enthousiasme, allèrent offrir leurs bras aux chefs de l'armée bernoise, qui les reçurent non sans quelques difficultés. Parmi ces jeunes guerriers, âgés de 15 à 18 ans, s'en trouvaient deux que bon nombre de nos lecteurs ont encore connus : Jean-Baptiste Ottet et Moullet, plus tard professeur de théologie et grand-vicaire.

Après avoir vaillamment combattu et sur le point de tomber entre les mains des Français, Ottet s'enfuit et gagna Einsiedeln. Comme il ne savait pas l'allemand, les habitants le prirent pour un *welsche* et s'apprêtèrent à le fusiller. Il fut sauvé par un père du couvent, avec lequel il parvint à s'expliquer en latin. Son sauveur le cacha dans le monastère pendant quelque temps et finit par l'engager à se faire religieux. Ottet, qui ne savait comment résister aux sollicitations de son bienfaiteur, prit la fuite et reparut au sein de sa famille où on le croyait mort depuis longtemps.

### Distraction d'un juge.

Certain juge mariait sa fille. Il parcourut, en lisant à haute voix, l'acte que le notaire venait de rédiger ; puis se tournant vers les deux jeunes époux, il ajouta d'un air sérieux :

— Les accusés n'ont rien à ajouter à leur défense?



## Galé furi.

Furi, dé l'an le plie bi tin,  
Répâcha vuto le vani;  
Mon cau s'innouy' en t'attendin:  
Révin, révin, galé furi!

Te fâ hliori lé marguerittés;  
Et, déchu le blian cheregi,  
Te fâ tzantâ lé mayentzettés:  
Révin, révin, galé furi!

Te fâ chublia le martalet  
Chu la ville toa dou mohi;  
Te réveillé tanti' on grelet:  
Révin, révin, galé furi!

Te fâ chorire lé fillettés,  
Y dzounos que chint van preyi,  
En bôlin, pè lé tzapallettés;  
Révin, révin, galé furi!

Furi, dé l'an le plie bi tin,  
Répâcha vuto le vani;  
Mon cau s'innouy' en t'attendin:  
Révin, révin, galé furi!

L. B.



## ANECDOTES NUITHONIÈNES.

Madame B, rentrant chez elle, trouva le domestique ronflant dans un fauteuil. Elle le secoue rudement et lui dit : — Ote-toi de là, et bien vite, te croirais-tu le maître de la maison ? tu es assez bête pour cela.

\* \* \*

Un avocat cherche un domestique. Il s'en présente un qu'il reconnaît pour l'avoir défendu. C'est un aimable gremlin accusé de vol avec effraction, qu'il a fait acquitter grâce à une habile plaidoirie. — Comment ! vous osez vous présenter pour entrer à mon service ? lui dit l'avocat stupéfait. — Excusez-moi, monsieur, mais vous avez dit tant de bien de moi aux jurés, que j'étais convaincu que vous seriez heureux de m'avoir.

\* \* \*

Une paysanne attendait l'autre jour le train pour retourner dans son village. A peine la locomotive fut-elle entrée en gare, que déjà elle se précipitait pour grimper dans un wagon, lorsque le portier l'arrêta et lui dit : — Attendez, quand ce sera le moment, je vous appellerai. — *Oh ! ben, vo sarei ben galé : m'appellou Catri Monna.*

\* \* \*

Un pintier de la rue de Lausanne voyant passer devant son établissement le convoi funèbre d'une de ses meilleures pratiques : « Oh ! dit-il, avec émotion, c'est bien la première fois de sa vie qu'il passe devant ma pinte sans y entrer ! »

\* \* \*

Une pauvre, surnommée *Pique-saucisse*, arrête, selon sa coutume, un étranger entrant à St-Nicolas et lui demande : la charité, s'il vous plait. — Pourquoi ne travaillez-vous pas ? demande celui-ci, peu initié à nos mœurs locales. — Parce que je n'en ai pas le temps, monsieur, *il me faut mendier*, répond-elle de ce ton pleurnicheur u'on connaît.

\* \* \*

Un jour, par une pluie battante, je rencontre sur la route de Belfaux, un paysan portant un grand parapluie sous le bras. — *Mâ, portié ne pa aouvri vouthro parapluie?* — *Oh! ne schu pa encora praou mou.*

\* \* \*

Dernièrement un paysan prie L. d'écrire une lettre à son fils qui est maître d'école. — *N'in ia pas fauta de betâ l'otographe, l'a cogné praou.*

\* \* \*

Le petit Eugène mangeait du poisson à la table paternelle. — Prends garde, lui dit son papa, ne va pas t'étrangler; on en meurt. — Bien sûr, et quand on est mort, c'est pour toute sa vie.

\* \* \*

Je vais, disait le Juge de paix de M., faire l'appel des témoins qui ont été cités pour cette affaire. Que tous ceux qui ont paru répondent « oui », et les autres « non ».

\* \* \*

Deux géomètres venaient de s'arrêter avec tout leur attirail devant une ferme située sur la ligne dite « transversale. » — Hé! crièrent-ils au propriétaire de l'immeuble, ouvrez-nous cette grange. — *Portié?* — Nous devons faire un tracé, le chemin de fer passera par là. — *Le vu bin,* dit le bonhomme, *ma vo le diou tot drai; ne sobréri pa totavia cé por ôvri et cotâ la porta quand passéré.*

\* \* \*

Un voyageur se rendait à Romont par le chemin de fer. Arrivé à Villaz, il demande à son voisin: — Sommes-nous déjà ici? — Non, seulement à la prochaine station.

\* \* \*

Oh! maman, j'ai bien mal à l'estomac, disait une après-midi Annette à sa mère. — Je crois bien, tu as mangé à dîner deux immenses portions de fondue. — Ce n'est pas de ça, j'avais déjà bien mal auparavant.

\* \* \*

Un paysan allait faire baptiser son enfant. — Quel nom lui donnerez-vous ? lui demanda le curé. — Je ne sais pas, monsieur le curé. — Donnez-lui donc le vôtre. Comment vous appelez-vous ? — Jean-Joseph... Eh bien, comme vous voudrez, monsieur le curé ; donnons-lui mon nom : moi je puis bien m'en passer, tout le monde me connaît.

---

## Légende.

Un jeune homme dont la fiancée était en danger de mort, se met à la recherche d'un médecin. Dans sa course, il rencontre une vieille femme qui lui demande l'aumône ; il lui jette une pièce d'or et lui dit : « Priez pour elle ! » La vieille femme se métamorphose en une fée plus belle que le jour et lui dit : « Tu as été bon, je veux te rendre service. »

— Alors indiquez-moi un bon médecin.

— Mets cet anneau à ton doigt, et tu pourras juger toi-même ; il y en a un qui demeure en face et c'est le plus fameux de la ville.

Le jeune homme ayant mis l'anneau à son doigt, sa vue acquiert une puissance magique :

— Grand Dieu ! qu'est-ce que ces figures vaporeuses qui voltigent devant la porte ?

— Ce sont les âmes des malades qu'il a tués.

Et la fée disparaît.

L'amant s'enfuit — et voit avec désespoir un essaim semblable plus ou moins nombreux à la porte de chaque médecin.

Enfin, dans un quartier éloigné, il trouve une porte devant laquelle ne gambadait qu'une seule petite âme.

Il entre précipitamment.

— Oh ! venez vite, savant docteur.

En route pour aller trouver la malade, le médecin lui demanda comment il l'avait découvert.

— Parbleu ! dit l'amant, votre science, votre talent, votre réputation....

— Ma réputation ! ce n'est que depuis huit jours que je suis ici, et je n'ai encore vu qu'un malade !

---

## CORAULES ET CHANTS POPULAIRES.

### Du vuéton que va i fillé.

No volin tsantà ouna tsanthon  
Feite d'on dzouveno vuéton :  
Lié onco prou bi et achura  
I cha onco prou bin déveja. }  
I beté chon tsapi dé touâ, } bis.  
Lé jôtro ne le beton pâ. }

Tot in arouvin que fa :  
« Grahiaujé, vini no j'oura,  
Che ne voli pa vini no j'oura,  
La pouarta no volin infontha.  
No jarin bin dé tié payi  
Tot chin que no jarin breji ».

— « O dzouveno, po vo pa jénâ,  
Alâdé pire ôtra pâ.  
Vo j'in trovérei a vothon pâ  
Que charon bin mi déveja ;  
Cheron plle gratiaujé tié no,  
Capablié d'allâ avui vo.

Vo fô allâ contre intié amon,  
Intre le Chierné et Monbovon ;  
Vo lou ménérey lé menéthrey,  
Cheri chin que laou convindrey.  
Alâde in tze lé Madelin :  
Che o ne voli pa thau, vo n'in d'ari rin. »

— O fillé, po no pa jénâ,  
Alâdé pi vo répoja.  
Chin que no fari dou pliéji,  
Cheri dé vo veyre alâ dremi.  
Dremidé bin tota la né,  
N'ochi pâ pueire que n'in vigné mé. »

— Adé che vo don, bouna né,  
Né chi réturnadé djamé.  
Don bouna né adé che vo,  
Alâde vo cutchi on no.  
Ca vo vo cheri bin bâgni,  
Vo cheri de grô plle bi.

(Albeuve).

## A l'âge de quatorze ans.

A l'âge de quatorze ans,  
Mon père z'et ma mère  
M'ont envoyée aux champs  
Pour les moutons garder ;  
Moi qui suis jeune fillette,  
Je l'y suis allée.

A l'ombre d'un vert buisson  
Je me suis endormie.  
Par là vint à passer  
Le grand chasseur du roi,  
Qui me dit : Jeune fillette,  
N'avez-vous rien froid ?

— Non, monsieur, je n'ai rien froid,  
J'ai double couverture.

— Oh ! si vous avez froid,  
Belle, dites-le-moi ;  
De mon grand manteau, la belle,  
Je vous couvrirai.

— De votre manteau, monsieur,  
Je vous en remercie ;  
Mais je suis jeune fille,  
Fille à marier,  
J'ai encore mes bonnes grâces,  
Je les veux garder.

— Pour qui les veux-tu garder,  
Mon aimable bergère ?

— Ah ! je les veux garder  
Pour mon mignon berger ;  
En jouant de sa musette,  
Il m'apprend à danser.

## No volin vo tsanta ouna tsanthon.

No volin vo tsanta ouna tsanthon  
Que vo faré a rire tot a débon,  
De la chervinta a Djan Dépon  
Que llamé tant lé vuéton  
Que llamé tan iuchtan tan tan  
Que llamé tan Dzatié Maradan } bis.

In Tsathalet lla démorà,  
Lé vuéton la li chavan pâ ;  
Ma le lou ja prou fé a chavey  
Chen que llamavé et que li ethey :  
I lé jé jélaye o lon et la  
I lé jé jélaye invitâ

Thon d'Epagni li chon jelâ,  
Ma ne li chon pa retornâ.  
I n'a tié Dzatié Maradan,  
N'a tié li que lla pu amâ.  
Llé li que lla jau le voley  
De cortijâ Marié Mounney.

Can la Chint'Anna llé arrouvaye,  
Marié lla fallu ché vuerda.  
Can llé vunu le dechando né,  
Dzatié lli jau, li ch'é bin pllé.  
Llan ti dou bin pachâ lou tin  
Tantié la demindze matin.

Can llé vunu la demindze apri,  
Ché chon ti dou bin répayi.  
In Thavayi i chon jelâ  
Li ché chon ti dou bin trovâ.  
Car ill amo tan iuchtan tan tan  
Car ill amo tan Dzatié Maradan.

Pa Corpathau ché chon intornâ,  
Llire po li mothrà ché bi prâ :  
« O Dzatié! o prin mé pi ;  
Empura bin, encoradze té,  
T'ari de l'anau et dou plléji  
Dé martchi apri mon trochi. »

Can llé arouvaie vè ché dzin,  
Lliré po lau contâ le butin :  
« O meyre! mé vudré mariâ,  
Chti vuéton mé vudrey épojà ;  
Car ill' amo tan iuchtan tan tan  
Car ill' amo tan Dzatié Maradan. » —

« Marié crey mé, ne te maria pâ,  
Te ne cha ne caudre né felâ (bis)  
Ne vuéro fère par ouna méjon (bis)  
Thon dzin li té méprijeron. » —

« O meyre! ne creyde pa chin,  
I chon achura di galéjé dzin,  
Mé que llé onco prou bon coua  
I m'eyderi prou bin a chohlla,  
I menéri le gro marti  
E m'eydéri dé chin que pori. »

Can lou ja jou chin propojâ,  
Ne le llan pa chu refoujà.  
O Marié, Marié, prin le pi,  
Djamé te n'in trauvé on plle bi.  
Te n'a achura pa a té réfiâ  
Chu le noveyin que llé mariâ.

(Albeuve.)

---

## Superficie de Paris.

Voici qu'elle a été la superficie de Paris aux diverses époques de son histoire: De 15 hectares sous Jules-César, de 39 sous Julien, de 253 sous Philippe-Auguste, de 439 sous Charles VI, de 484 sous Henri II, de 568 sous Henri IV, de 1,004 sous Louis XIV, de 1,337 sous Louis XV, de 3,370 sous Louis XVI, de 3,404 sous Louis XVIII, et de 7,450 sous Napoléon III.

En comprenant les agrandissements opérés depuis le dernier règne, Paris est donc aujourd'hui au moins 500 fois plus grand que sous Jules-César.

---

## Enigme <sup>1)</sup>.

Je chercherais en vain à le dissimuler,  
Le sexe dont je suis n'aime point à se taire ;  
Mais mon humeur est bien contraire :  
C'est à force de coups que l'on me fait parler.

Souvent par ma voix éclatante  
J'adoucissais les chagrins, je calme les ennuis ;  
Je déplais quelquefois, quelquefois j'épouvante  
Et fais passer de tristes nuits.

Admirez de mon sort quelle est la barbarie :  
Comme une criminelle on me tient dans les fers.  
C'est peu : la corde au cou, pour comble d'infamie,  
Sans pitié l'on me pend aux yeux de l'univers.

Cependant, j'en appelle à tout homme équitable,  
De quoi m'accuse-t-on ? ai-je fait quelques torts ?  
Hélas ! à tout le monde utile et secourable,  
Je sers également les vivants et les morts.

---

## Charade.

C'est en vain que le coupable  
A mon premier fait mon dernier.  
On applaudit à mon entier  
Quand mon entier est équitable.

---

## Logogriphe.

Sur mes huit pieds je suis enfant de l'Helvétie,  
Genève est mon berceau, là je reçois la vie.  
Si, par fatalité,  
Vous me changez mon chef, soudain je n'y vois goutte :  
Hélas ! c'est à tâtons qu'il faut chercher ma route  
Dans la riche cité.

<sup>1)</sup> Par D. Jaques-François Grangier, doyen d'Estavayer  
(1699 † 1769).



Mais si vous supprimez ma partie négative,  
La clarté me revient à flots, le jour m'arrive :  
Adieu la cécité.

### Rébus.

						1	2	3		
	soi	soi				peu	peu	peu		
1	soi	TOM	soi	1867-1877	A	vent	il	4	5	6
		soi			lesquels	—		peu	peu	peu
								7	8	9
								peu	peu	peu

### Problème.

A la veille d'entrer en quarantaine, un capitaine de vaisseau fait la revue de son bâtiment: de 185 passagers au départ, 67 ont été relâchés dans diverses stations; le navire, de la force de 250 chevaux, a fait 1944 lieues en 27 jours; il porte encore 3412 quintaux de charbon et une provision alimentaire suffisante pour 58 jours.

On demande l'âge du capitaine ?

### SOLUTIONS.

Le mot de l'énigme de l'année dernière est *Pièce*; celui de la charade, *Verglas*; celui du logogriphe, *Entente*. — Le rébus doit se lire ainsi: *Les étrangers ne s'en vont sûrement pas de Fribourg sans songer à y retourner souvent*. — Le rébus était suivi d'un calembour dont voici le texte: *Comment va votre santé? — Grand merci, docteur*. — Quant à la devinette mathématique, on n'aura pas eu de peine à deviner que les chats en question étaient au nombre de quatre seulement.

# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES.



## Première partie.

	PAGES.
Autorités fédérales .....	XXVIII
Autorité législative .....	XXX
Autorité exécutive et administrative, Conseil d'Etat .....	XXX
Directions du Conseil d'Etat .....	XXXI
I. Direction de l'Instruction publique	XXXI-XXXV
II. » de la Justice et des Cultes	XXXV-XXXVIII
III. » des Finances .....	XXXIX-XXXXI
IV. » de l'Intérieur .....	XXXXI-XXXXIII
V. » des Travaux publics....	XXXXIV
VI. » de la Police .....	XXXXIV-XXXXVII
VII. » de la Guerre.....	XXIXVII
Préfectures .....	XXXXVIII
Syndics .....	XXXXIX-LV
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Justice de paix .....	LV-LXVI
Etablissements de Crédit public .....	LXVI-LXVIII
Officiers d'état civil .....	LXIX-LXX
Administration de Postes.....	LXXI-LXXII

## Seconde partie.

Agriculture : I. Changements nécessaires dans la culture des terres (M. ANT. RÊMY)	4—10
»    II. Fromagerie-modèle de Vuadens (le même) .....	10—12
Nécrologie (6 articles).....	12—20
Souvenirs de voyage de Brest à Rio-Janeiro (feu M. ADRIEN GRIVET).....	20—34
L'Orage, poésie (feu M. P. SCIOBÉRET).....	34

	PAGES.
La Fenaison (le même).....	32—35
L'Avoyer d'Alt (suite): MM. de Diesbach au service étranger.....	36—38
Pensées.....	39—40
Aspect de la Suisse à l'époque glaciaire (conférence de M. R. DE SAUSSURE).....	44—44
Archéologie: Les Tombes lacustres d'Auvernier (d'après M. le Dr. GROSS.....)	46—51
Tir fédéral, poésie (M. F. OYEX-DELAFONTAINE) .	51—52
Albeuve, avant et après l'incendie.....	53—55
Ma Gruyère, poésie (feu M. IGNACE BARON).....	56—58
Souvenirs de Hollande, trad. de l'italien (M <sup>me</sup> A. GRANGIER).....	58—65
Bibliographie: I. Publications concernant la ba- taille de Morat (M. l'abbé RÆMY)	65—68
» II. Notions sur la constitution po- litique du pays.....	69
» III. Quelques données sur les engrais (M. le professeur GRANGIER) ..	70
Entre maître et élève.....	71—72
L'Ossuaire de Morat, poésie.....	72
Variétés.....	73—74
Biographie: I. Le Grand-Vicaire Schaller.....	75—76
» II. Dom Jacques - Philippe Grangier (M. le prof. GRANGIER).....	76—80
La Légende du Lac-d'Omène (trad. de l'allemand de M. CHR. MARRO).....	80—84
Inscriptions romaines.....	84—85
Reddition de Morat en 1475.....	86—88
Dialogues saisis au vol.....	89—91
Nos artistes: I. Johannes Fries (R. P. NICOLAS RÆDLÉ).....	92—101
» II. Jean Grimoux (M. le professeur GRANGIER).....	102—105
Entre Juge et accusé.....	106—107
Galé furi, poésie patoise (M. L. BORNET).....	108
Anecdotes nuithoniennes.....	109—111
Corales et chants populaires.....	112—115
Enigme, charade, logog riphe, etc.....	116—117



# FRIBOURG

Imprimerie du **CHRONIQUEUR**

3 GRAND'RUE 3

---

Possédant un grand choix de caractères nouveaux, français et allemands, plusieurs machines à imprimer, à numéroter, à perforer, à satiner, etc., l'imprimerie du *Chroniqueur* est à même d'exécuter promptement et soigneusement toutes espèces de labours et travaux d'impression, tels que :

## Pour Sociétés:

Titres, Actions, Obligations de toutes couleurs; carnets à souches de tous formats, perforés. Registres de toutes dimensions, etc. Rapports, comptes-rendus. Affiches.

## Pour le commerce:

Circulaires, factures, prix-courants, notes, têtes de lettres, lettres d'avis, étiquettes, registres, grands-livres, livres de caisse. Brochures, prospectus. Enveloppes imprimées.

## Pour familles:

Lettres de faire part, têtes de lettres, cartes de visite, enveloppes, rentiers.

## Pour établissements d'instruction publique:

Programmes des études, de théâtre; catalogues pour prix, pour bibliothèques; circulaires, tableaux.

## Pour deuil:

Lettres de faire part, cartes de visite, enveloppes.

---

L'imprimerie du *Chroniqueur* a encore un grand choix de papiers, de cartons de toutes couleurs; elle possède un matériel très-complet pour la confection des registres des plus grands formats et avec réglure des plus compliquées. Elle a toujours des ouvriers spécialistes très au courant de ce genre de travaux.

---

# ÉTUDE D'AVOCAT

**AGENCE DE RECOUVREMENTS.**

**E. Girod, Grand'rue N° 13.**

**FRIBOURG.**

---

FABRIQUE DE TABAC A PRISER ET CIGARES

DE

**F. E. HUG.**

**Place de Notre-Dame.**

~~~~~

Assortiment complet de tabac à priser, cigares façon allemande et façon française.

---

**A l'auberge du St-Joseph**  
**à Fribourg,**

en face du tilleul, on trouve :

Bon vin, bonne table, jolie salle à manger,  
service prompt et soigné et chambres à loger.

Le propriétaire, **Louis Gerstner.**

# FONDERIE

ET

## ATELIERS DE CONSTRUCTION

près de la gare, à Fribourg.

---

Cet établissement livre des *fontes brutes et travaillées* de toutes les dimensions (depuis 4 **H** à 100 quintaux) telles que : *engrenages, volants, poulies, colonnes, tuyaux, plaques de potager, socles de charrues, fontes ornées* pour bâtiments, etc., d'après les modèles qu'il possède ou sur ceux qui lui sont fournis par ses clients.

Il se charge aussi de toutes les constructions nouvelles, comme *roues hydrauliques, moulins complets, scieries, grues, treuils, et cabestans*, de tous genres, *transmissions à cable* et autres, ainsi que de la *réparation* de tous ces engins. La fonderie de *cuivre* le met à même de livrer et réparer les *pompes à incendie* de tous les systèmes ainsi que tous les objets en bronze ou laiton, tels que : *coussi-nets, robinets* et autres articles.

On trouvera en outre constamment dans ses magasins un grand choix de pièces finies, telles que : *potences* de moulins, *camions* à 2 ou 3 roues, boîtes de roues de toutes dimensions, etc., ainsi que des **faucheuses moissonneuses** construites d'après le système Samuelson qui vient d'obtenir le premier prix au concours de ces machines à Séigny.

**Etudes, projets et devis** pour toutes espèces de *constructions* nouvelles, *prix très-modérés* et livraison dans le plus bref délai.

---

# USINE A GAZ

FRIBOURG.

---

**Tuyaux** en fer, fonte, plomb, grès, terre cuite, etc.

**Appareils inodores, lavoirs en fonte émaillée**, ainsi que tout ce qui concerne les **conduites d'eau**, dont on se charge à **prix modérés**.

---

**Distribution d'eau** pour les communes et les campagnes; **hydrantes**, etc.

---

Fourniture de **pressions à bière, pompes, fontaines, jets d'eau** avec figures variées.

---

On se charge aussi des réparations.

---



Pose et fourniture de **sonneries atmosphériques**, adoptées en France et en Allemagne, en remplacement des **sonnettes électriques**.

---

COMMERCE DE QUINCAILLERIE

DE

**SCHMID BERINGER ET C<sup>ie</sup> .,**

A

**FRIBOURG ET SOLEURE.**

~~~~~  
**GRAND DÉPOT**

de **machines à coudre**, des meilleurs systèmes et des premières fabriques.

Prix et conditions de paiements très-avantageux.

Spécialité d'articles de bâtiments, outils pour menuisiers et charpentiers.

Vente en gros d'articles de sellerie et de coutellerie.

**Balances de comptoirs et bascules décimales** avec les **poids**.

**Scies à eau, scies circulaires, scies** pour bûcherons, **limes** anglaises, etc.

**Révolvers, fusils de chasse** avec la **munition**.

**Clous, pointes** pour bâtiments, tapissiers et cordonniers.

**Fils, ficelles et cordes.**

**Chaines, vis, boulons, robinets** en bois, en zinc et en laiton.

**Cuisines** à pétrole et articles de ménage, fabrication de brosses à la Forêt-Noire.

Grand dépôt de verres à vitre, belges.





# LITHOGRAPHIE FRANÇOISE RAGNIERE Fils

CARTES DE VISITE, D'ADRESSE  
FACTURES  
CIRQUILAIRES

En-tête de lettres, etc.  
ÉTIQUETTES  
en tous genres,

Traites, Actions,

DIPLOMES.

Lettres d'avis, de faire-part

PRIX-COURANTS, MENUS

Autographie, Impressions polychromes.

DESSINS, etc.

ANCIENNE LITHOGRAPHIE LANG.

(Suisse)  
Grand' Rue N<sup>o</sup>. 47.

**MAISON ANT. HENSLER ET COMP.,**

**27 Grand'rue 27**

**FRIBOURG (Suisse).**

---

**Papeterie, librairie, fournitures  
d'écoles et de bureaux.**

---

**IMPRIMERIE.**

**Ouvrages en tous genres en noir  
et en couleurs.**

---

(Bottines d'enfants.)

(Pantoufles chaudes.)

**COMMERCE DE CHAUSSURES**

DE

**M<sup>lles</sup> MARCHAND sœurs,**

**rue du Tilleul 78,**

**FRIBOURG.**

---

Grand choix de chaussures d'hiver pour dames,  
messieurs et enfants, de tous prix.

Assortiment complet de nœuds, garnitures de sou-  
liers de bal, gants de peau.

---

# PIANOS ET HARMONIUMS

GARANTIS.

---

**Pianos droits de 650 à 800 fr.**

---

Pianos à cordes obliques, avec sommier et barres croisées en fer, mécanique française de qualité supérieure, sillet harmonique, de 4000 à 4800 francs.

---

Location, échange, accord et réparation.

**Ad. Vogt, facteur de pianos,**

rue de la Préfecture, N° 498.

---

**COMMERCE DE FERS**

DE

**RAUCH ET COMP.,**

**successeurs de Wicky et Rauch.**

**Rue du Pont-Suspendu 138B**

**à FRIBOURG.**

Fers en barres de toutes qualités et dimensions; tôles, aciers et métaux divers; quincaillerie, articles de bâtiments; Fourneaux divers pour chauffage et pour cuisine.

Chaudières et buanderies.

Hache-paille système anglais.

Bascules romaines portatives au 400<sup>me</sup>.

Houille de forge et de flamme de 1<sup>re</sup> qualité.

---



# DISTILLERIE



ET

## FABRICATION

**de liqueurs fines et ordinaires, eaux gazeuses, limonades et eau de seltz.**

**AUGUSTE ROBERT, A FRIBOURG.**

---

## DROQUERIE

Produits chimiques et pharmaceutiques

**Denrées coloniales, comestibles**

**FRUITS DU MIDI**

SPÉCIALITÉS

**Eaux minérales naturelles.**

**Liqueurs fines**

**OSCAR FRAENZEL**

rue de Romont N° 63.

---

**VER SOLITAIRE** guérit aussi par lettre le Dr Bloch,  
à Vienne, Praterstrasse 42.  
(H 36 W)